

MUNICIPALES 2026

LE PROGRAMME DE POITIERS COLLECTIF



Edito

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le programme de Poitiers Collectif pour la ville de Poitiers et le territoire de Grand Poitiers, après 2026. C'est un projet que nous avons façonné pendant plusieurs mois, grâce au travail de groupes ouverts, composés d'habitantes et d'habitants de tous horizons.

Ce projet est nourri :

- Du bilan de l'équipe municipale élue en 2020, qui achève son mandat
- Du regard des acteurs de notre ville sur les besoins de notre ville et de ses habitantes et habitants, aujourd'hui
- Et surtout, **de nos envies, de nos rêves, de nos révoltes** et de ceux de centaines d'habitantes et d'habitants que nous avons rencontrés.

Ensemble, nous avons dessiné **un avenir résilient** pour nous, pour nos enfants et nos petits enfants, pour notre ville.

Un projet qui se fonde toujours sur **les quatre points cardinaux de notre boussole politique : écologie, justice sociale, démocratie, développement local et rayonnement.**

Ce programme est complet, vous y trouverez assurément de quoi vous intéresser ! Il guidera notre action tout au long du mandat. Mais naturellement, c'est à votre écoute, et *avec vous*, que nous conduirons l'action municipale et que nous embarquerons réellement notre ville dans ces transitions.

Bonne lecture !



Introduction.....	4
UNE VILLE FIÈRE.....	4
UNE VILLE SOUVERAINE.....	4
UNE VILLE RÉSILIENTE.....	5
1. Pour.. une ville dynamique et qui rayonne.....	7
1.1 RAYONNER GRÂCE À UNE STRATÉGIE DE DESTINATION AFFIRMÉE.....	8
1.2 RENFORCER LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES.....	10
1.3 AMPLIFIER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DE L'ÉCONOMIE LOCALE.....	13
1.4 ENGAGER UNE POLITIQUE FONCIÈRE VOLONTARISTE.....	15
1.5 PLACER L'EMPLOI ET L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES.....	17
1.6 ACCOMPAGNER LES RÉUSSITES ÉTUDIANTES.....	18
1.7 UNE POLITIQUE INTERNATIONALE ET MÉMORIELLE ENGAGÉE POUR UNE CULTURE DE PAIX.....	20
2. Pour.. une ville portée par sa vie culturelle, sportive et associative.....	21
2.1 UNE VIE ASSOCIATIVE AUX 1000 VISAGES.....	21
2.2 VIVRE LA CULTURE ENSEMBLE.....	23
2.3 MISER SUR LE SPORT POUR GRANDIR.....	26
2.4 S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE.....	30
2.5 DES MAISONS DE QUARTIER AU COEUR DE LA VILLE.....	33
3. Pour.. une ville qui cultive son âme d'enfant.....	34
3.1 ACCOMPAGNER LES 1000 PREMIERS JOURS.....	35
3.2 LES ÉCOLES : CADRES ÉDUCATIFS EXEMPLAIRES.....	37
3.3 L'ENFANT DEHORS.....	39
3.4 JOUER, À TOUT ÂGE.....	41
3.5 SOUTENIR LES ENFANTS LES PLUS FRAGILES.....	43
3.6 RASSEMBLER ET PENSER L'ÉDUCATION DE DEMAIN À POITIERS.....	44
4. Pour.. une ville solidaire.....	45
4.1 UNE OFFRE DE SANTÉ À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE DEMAIN.....	45
4.2 UNE VILLE QUI PREND SOIN DES PLUS VULNÉRABLES.....	47
4.3 UNE VILLE AU SOUTIEN DES « PARENTS SOLO ».....	48
4.4 UNE VILLE (TOUJOURS) AMIE DES AÎNÉS.....	49
5. Pour.. une ville qui protège.....	51
5.1 UNE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN FONDÉE SUR LA PROXIMITÉ, LA MÉDIATION ET LA RELATION DE CONFIANCE AVEC LES HABITANTES ET HABITANTS.....	51
5.2 UNE VIE NOCTURNE ENCOURAGÉE ET SÉCURISÉE.....	53
5.3 POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS, DANS TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES.....	54
6. Pour.. une ville qui prend soin du cadre de vie : patrimoine et espaces publics.....	57
6.1 RÉNOVER ET EMBELLIR LA VILLE.....	57
6.2 DES PROJETS DE VOIRIE PLUS DÉMOCRATIQUES, TOURNÉS VERS LA VILLE DE DEMAIN.....	60
6.3 UNE GESTION DE LA PROPRIÉTÉ ET DES DÉCHETS À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX.....	62
7. Pour.. une ville où il fait bon habiter.....	65
7.1. ACCÉDER À UN LOGEMENT ADAPTÉ À SES ATTENTES ET À SES BESOINS.....	66
7.2. ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS.....	68
7.3. DÉVELOPPER DANS LE LOGEMENT SOCIAL, UNE ANIMATION À L'ÉCHELLE DE L'IMMEUBLE ET UNE GESTION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS.....	70

7.4. POUR L'HÉBERGEMENT D'URGENCE, DES SOLUTIONS IMMÉDIATES ET ADAPTÉES.....	72
8. Pour... une ville nature et aménagée pour la transition écologique.....	74
8.1. AMÉNAGER POITIERS AVEC SOBRIÉTÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES HABITANTES ET HABITANTS AUJOURD'HUI ET DEMAIN.....	75
8.2. POURSUIVRE LA TRANSITION VERS DES MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES.....	77
8.3. FAIRE DE POITIERS UNE VILLE-JARDIN, QUI S'ADAPTE ET PREND SOIN DU VIVANT.....	83
8.4 LA RÉSILIENCE COMME FEUILLE DE ROUTE.....	87
9. Pour... Une ville qui préserve et maîtrise ses ressources essentielles.....	89
9.1. L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX À PRÉSERVER.....	89
9.2 MAÎTRISER NOTRE APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE AVEC DES PRODUITS LOCAUX, SAINS, ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS.....	91
9.3. RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES.....	94
10. Pour... une ville qui tisse les fils de la démocratie.....	98
10.1 ALLER VERS TOUJOURS PLUS DE DÉMOCRATIE DIRECTE.....	99
10.2 UNE VILLE EXEMPLAIRE, UN PRINCIPE ; UNE VILLE TRANSPARENTE, UNE PRATIQUE.....	103
10.3 UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SES AGENTS.....	106

Introduction

UNE VILLE FIÈRE

En 2020, en plein COVID, de nombreuses voix s'élevaient pour appeler à construire un « monde d'après » désirable. A l'échelle globale, cet espoir a fait long feu : les crises sociales, politiques, écologiques, semblent plus profondes que jamais.

Dans ce monde bouleversé, c'est **un « monde d'après » porteur de sens et d'optimisme** que défend fièrement Poitiers.

L'aspiration vers les grandes métropoles faiblit, et leurs limites sont de plus en plus ressenties. Les **villes moyennes** apparaissent sous un jour renouvelé : plus agréables à vivre, plus propices aux relations de proximité, plus résilientes. Et surtout **plus agiles et dynamiques** pour construire leurs propres solutions, et prendre en main leur avenir. En 2026, **Poitiers a tous les atouts pour réussir** : une ville jeune, inventive, très bien connectée au reste du territoire, dotée d'une Université historique, d'un CHU d'excellence. Une ville capitale d'une Communauté urbaine aux liens désormais resserrés, prête à rayonner davantage. Un territoire où les initiatives se multiplient et sont soutenues.

Depuis 2020, Poitiers s'est résolument tournée vers l'avenir et **c'est une nouvelle ère qui s'est ouverte**. Nous voulons **poursuivre et amplifier les transitions engagées** - écologiques, sociales, démocratiques, économiques, urbanistiques - pour transformer durablement la ville.

Nous voulons **porter un regard résolument positif sur notre territoire** : sur son passé, sur ce qu'il est aujourd'hui et sur ce que nous en ferons ensemble demain. Nous voulons **fédérer les énergies pour faire de Poitiers une ville fière**, qui cultive ses richesses, qui porte haut et fort son modèle comme ses singularités. Nous voulons **confirmer et renforcer la place de Poitiers à l'échelle régionale, nationale, européenne** ; et **renforcer nos coopérations**.

UNE VILLE SOUVERAINE

Nous voulons **faire de Poitiers une ville souveraine** : une ville où chacune et chacun peut **vivre dignement**, au cœur d'un territoire capable de **subvenir à ses besoins essentiels** et où **le pouvoir est partagé** entre l'institution publique, les acteurs locaux, et les citoyennes et citoyens. Une ville qui se donne les moyens de reprendre, toujours plus, la main sur son avenir.

Nous voulons **mobiliser le service public, les cadres coopératifs et l'initiative citoyenne, pour garantir et reconstruire notre souveraineté sur les ressources vitales** : l'eau, la nourriture, l'énergie, la santé (...). Ces ressources seront relocalisées, dans une logique vertueuse pour l'économie locale.

Nous voulons que **chaque citoyen, chaque citoyenne, chaque acteur, soit reconnu dans sa légitimité et sa capacité à participer aux décisions locales** et à co-construire l'avenir du territoire. La participation citoyenne et partenariale sera une culture commune et concrètement vécue, dans une **démocratie en continu**.

UNE VILLE RÉSILIENTE

La **résilience** sera notre feuille de route : face aux crises écologiques, sociales, démocratiques ou sanitaires, nous voulons une ville qui se prépare, qui se mobilise, qui protège.

Face à la paupérisation, aux inégalités croissantes, à la solitude qui gagne du terrain : nous répondrons par **des services publics engagés, le soutien aux entraides, la lutte contre toute forme d'exclusion**.

Face aux bouleversements écologiques en cours : nous serons en première ligne et accompagnerons les transitions collectives, **pour réduire notre impact sur le climat et la biodiversité, autant que pour construire notre adaptation**.

Face aux populismes, à l'extrême droite qui gagne du terrain, nous ferons de Poitiers **une ville de résistance humaniste**, engagée pour la défense des libertés fondamentales, de la laïcité et des valeurs républicaines. Pour nourrir une citoyenneté libre, éclairée et active, nous soutiendrons une **éducation populaire** vivante au cœur de la ville.

Face aux fractures sociales et territoriales, nous nous engageons à placer **l'inclusion des quartiers prioritaires** au cœur de notre action. Nous agissons pour reconstruire des **alliances ville-campagne** fécondes et de confiance.

Face à la morosité et au fatalisme, nous redoublerons d'énergie pour faire de Poitiers **une ville animée, ludique**, où construire la **cohésion sociale** et renforcer les **mixités** seront des priorités.

Face aux défis inédits auxquels fait face notre génération, **nous faisons le pari de l'intelligence collective et de la coopération**.

Les points cardinaux de notre boussole : **la justice sociale, l'écologie, la démocratie, le développement local.**

Ensemble, faisons de Poitiers une ville où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain, dans tous les quartiers et à tout âge.

1. Pour... une ville dynamique et qui rayonne

Poitiers bénéficie d'atouts indéniables, ferments de sa vitalité d'aujourd'hui et de demain : une liaison ferroviaire optimale à Bordeaux et Paris, un CHU et une Université renommées et dynamiques au cœur de la ville, une qualité de vie reconnue et accessible... Une ville solide de par son secteur public, associatif, tertiaire et des secteurs industriels de pointe dans certains domaines, ouverte à l'innovation. Une ville riche de sa jeunesse mais aussi riche de son histoire et de ses vieilles pierres, entourée d'un territoire touristique prisé dont le **Futuroscope** est la locomotive incontestée.

Notre premier défi : mieux **défendre** et **mettre davantage en lumière les richesses de notre territoire**. Avec les acteurs poitevins, nous ferons le pari d'**une ville qui rayonne grâce à son patrimoine**, en particulier autour du **Palais**, une ville forte de ses **partenariats élargis**, une **ville accueillante et inventive**, dont le **quartier de la gare** restructuré sera l'étendard.

Deuxième défi : **conforter et développer les filières stratégiques pour Grand Poitiers**, comme la santé, les énergies renouvelables, ou le ludo-éducatif ; tout en **diversifiant notre économie**. La crise COVID, les crises géopolitiques, montrent l'urgence d'ancrer davantage l'économie dans les territoires : nous animerons **une relocalisation économique en circuit court**, fondée sur le développement de filières locales ou articulées avec nos voisins, répondant prioritairement aux besoins du territoire.

Troisième défi : **amplifier la bifurcation vers une économie soutenable écologiquement et vertueuse socialement**. Les acteurs économiques, de toute nature, sont des alliés indispensables pour une **transition écologique réellement ambitieuse**, mais aussi pour **la réduction des inégalités** d'accès à la formation, à l'emploi et au partage des ressources.

Par dessus tout, notre vitalité économique ne sera vertueuse que si elle permet **de renforcer l'inclusion des quartiers populaires**. Avec un taux de chômage dans ces quartiers 4 fois plus élevé que partout ailleurs à Poitiers, l'emploi est le reflet d'inégalités inacceptables, dès le plus jeune âge. Nous mobiliserons institutions, acteurs de l'emploi, entreprises, associations, pour changer réellement la donne pour les habitantes et habitants de ces quartiers.

La coopération entre la Ville, Grand Poitiers et les acteurs du territoire **est la condition de réussite de ces paris**. C'est un levier majeur de développement et de résilience et la difficile situation politique, économique, sociale actuelle n'autorise plus les trajectoires isolées. **Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne, acteurs institutionnels, économiques, associatifs : il nous faudra agir ensemble, dépasser parfois des clivages historiques, pour mettre l'intérêt de notre territoire au centre et mettre nos moyens en synergie**. C'est par nos engagements communs que nous deviendrons réellement des ambassadeurs au service du développement de notre territoire.

1.1 RAYONNER GRÂCE À UNE STRATÉGIE DE DESTINATION AFFIRMÉE

Poitiers, Grand Poitiers et l'ensemble du Département de la Vienne, ont un intérêt majeur à développer une *stratégie de destination* commune. Objectif : renforcer les bénéfices liés au tourisme en allongeant la durée moyenne de séjour sur notre territoire, tout en diversifiant les visiteurs accueillis et leurs expériences. Plus largement, il s'agit de **renforcer l'image de notre territoire** au-delà de ses frontières, condition de son attractivité notamment pour les recrutements d'emplois qualifiés.

Notre première ambition sera d'**affirmer et construire une offre cohérente et complémentaire entre le Futuroscope et son pôle de loisirs et de services ; et le pôle capitale et universitaire de Poitiers**. Une mobilité moderne et performante entre ces deux pôles sera la condition de réussite première de cette ambition (*voir partie « Mobilité »*).

> Mettre en lumière le Palais d'Aliénor

Lieu de pouvoir et de culture à l'époque médiévale, palais de justice depuis la Révolution Française, il est devenu dès 2020 un lieu public ouvert à toutes et à tous, riche d'une programmation patrimoniale, artistique et événementielle portée par la Ville de Poitiers. **La réhabilitation en cours du Palais sera pleinement visible à partir de 2027**. Une opération exceptionnelle, une révélation totale qui replacera le Palais au cœur de notre ville et de son rayonnement : un lieu culturel ancré dans nos richesses poitevines, un lieu accueillant pour les touristes et les événements d'affaires, le Centre d'interprétation de l'Architecture et du patrimoine de Grand Poitiers, un lieu de convivialité avec un hôtel, un restaurant et un café-jardin, un lieu de citoyenneté... et surtout, un espace public.

Le patrimoine, à Poitiers, c'est aussi un *matrimoine*. Il est temps de redonner aux femmes leur juste place dans notre histoire. Ainsi notre Palais deviendra le **Palais**

d'Aliénor, au coeur d'un Parcours Aliénor à Poitiers et dans la Région. C'est sous le regard de cette illustreoureuse des arts et de la culture que nous lancerons **un grand événement culturel biennal, à partir de 2027** (voir partie Culture).

> Faire le pari du tourisme d'affaires

(Grand) Poitiers a une carte majeure à jouer sur le tourisme d'affaires, si nous savons construire une offre cohérente. Nous engagerons pleinement la Ville dans la dynamique partagée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), le Département de la Vienne et les acteurs économiques et touristiques de notre territoire. Objectif : mailler des équipements complémentaires (Palais, Centre de Conférences, Parc des Expositions, campus universitaire, Palais des Congrès et Arena) autour d'**une stratégie de destination partagée**.

Si nous avons de nombreux outils à faire valoir, il nous faut aussi, avec Grand Poitiers, moderniser certains de nos équipements pour pleinement les valoriser.

Nous renforcerons la valorisation commerciale du **Centre de Conférences** dans le cadre de la requalification du quartier de la gare : un équipement de tourisme d'affaires en sortie de quais qui devra mieux incarner l'hospitalité.

Nous engagerons la réinvention des **arènes du Parc des Expositions**, en étroite partenariat avec les entreprises de notre territoire, pour en faire un lieu au service du sport, des loisirs, de l'événementiel, à quelques minutes du centre ville de Poitiers.

> Ville patrimoine, ville nature : une signature pour mettre en tourisme Poitiers

Accessible, verte, dynamique et conviviale, regorgeant de bijoux patrimoniaux... Poitiers a de nombreux atouts à faire valoir pour recevoir les touristes ; atouts complémentaires de l'offre existante dans la Vienne. Cette double identité - patrimoniale et nature - est la signature de notre territoire, à développer avec l'Office du tourisme communautaire.

Poitiers a **un cap majeur à passer dans sa mise en tourisme**, afin que l'aménagement des espaces publics les plus touristiques soient plus accueillants pour les visiteurs, français et étrangers. La réhabilitation de Notre Dame la Grande, du Palais, des Halles, seront autant d'opportunités pour mieux mettre en valeur la richesse de notre ville à travers des circuits repensés et une signalétique modernisée.

Nous souhaitons promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement et plus bénéfique pour les acteurs touristiques de notre territoire. Nous soutiendrons les

acteurs locaux, notamment de l'hôtellerie, en mobilisant autant que nécessaire et de manière concertée les nouveaux outils législatifs relatifs à la location de courte durée. Nous valoriserons mieux les espaces naturels de notre ville (Îlot Tison, bords de Clain, Bois de St Pierre et son lagon) et de Grand Poitiers, en favorisant leur accès par des mobilités douces ou collectives et en assurant leur promotion. Nous lancerons une offre d'hébergement nouvelle à Poitiers : **un camping léger et saisonnier**, labellisé « Accueil vélo ».

1.2 RENFORCER LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES

> Une collectivité au service et au contact des acteurs économiques

En période d'incertitude, les acteurs économiques ont besoin de repères clairs et d'interlocuteurs accessibles et réactifs. Pour répondre à cette attente, Grand Poitiers mettra en place une **équipe projet dédiée à la relation entreprises**, de toute nature (grandes entreprises, TPE, PME, artisans, commerçants...). Pensée comme un **guichet unique**, elle offrira un point d'entrée clair et structuré, capable de répondre à la diversité des besoins des entreprises, de faciliter leurs démarches, et de fluidifier les échanges avec la collectivité.

Nous renforcerons les espaces de coopération concrète entre la collectivité et le tissu économique local.

Nous animerons une **Conférence économique territoriale trimestrielle** avec les réseaux économiques et partenaires institutionnels, permettant le partage de tendances et l'émergence de perspectives communes

La dynamique **Acteurs Engagés pour la Transition Écologique** portée par Grand Poitiers sera confortée. Elle propose aux entreprises un dispositif d'évaluation de leur impact, une boîte à outils permettant d'engager des actions concrètes et l'animation d'un réseau au service d'une émulation collective sur la transition écologique. La démarche « Acteurs engagés », dont le format a fait ses preuves, pourra être répliquée pour d'autres secteurs que la transition écologique (pour accompagner les démarches RSE au sens plus large, patrimoine historique, etc).

> Renforcer nos filières économiques stratégiques avec l'Université

Avec 30 000 étudiants (Université de Poitiers, Sciences Po Paris, ISAE-ENSMA, écoles d'art et de design, etc.) pour 90 000 habitants, **Poitiers est la première ville universitaire de France** en ratio étudiants/habitants. Le campus universitaire est, avec le CHU et l'Université qui sont les deux premiers employeurs du territoire, un cœur battant de Poitiers.

L'Université de Poitiers est un atout majeur pour notre ville, son dynamisme, son rayonnement et son développement. Nous devons défendre ensemble son modèle d'Université pluridisciplinaire, de référence internationale, proposant une offre de formation diversifiée et une recherche de qualité.

Le Schéma Local pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (SLESRI) constitue un cadre de coopération, qui se décline notamment dans la Convention pluriannuelle entre Grand Poitiers, la Ville de Poitiers, l'Université et sa Fondation.

Ce partenariat de confiance a déjà permis de vraies réussites communes : le lancement de « Cap sur le Vélo – Campus », l'implantation du Meta sur le Campus, le lancement de la première formation de Master management du jeu, le lancement de Chaires partenariales adossées à la Fondation ou encore la mise en œuvre de recherche-action en lien avec nos politiques publiques.

Parce que nos intérêts stratégiques convergent, nous devons **aller plus loin et avancer en binôme avec l'Université** pour le développement de notre territoire.

Nous faisons le **choix d'adosser nos filières économiques prioritaires sur les orientations stratégiques de l'Université** : 1) santé et bien-être, 2) transition énergétique et 3) éducation de qualité.

1) En matière de **santé**, le territoire de Poitiers peut s'appuyer tant sur la formation, la recherche et l'innovation développées au CHU et à l'Université de Poitiers, que sur des entreprises dynamiques telles que B Braun, Eurofins-CEREP ou SGS. L'émergence du **Campus Santé**, qui regroupera toutes les formations paramédicales de la ville d'ici à 2028, s'appuie aussi sur un volet recherche et innovation : Grand Poitiers et l'Université créeront **un pôle de recherche et une pépinière pour accueillir des entreprises innovantes** dans le secteur de la biologie-santé.

2) Poitiers est également riche de ses capacités de formation, de recherche, d'innovation, de production et développement industriels en matière d'**énergies renouvelables** : plusieurs acteurs (SAFT, Forsee Power, EasyLi-Manitou, etc.) constituent le fer de lance de l'écosystème régional de la batterie, un secteur à soutenir, résolument.

3) **Poitiers, Capitale de l'éducation et du Jeu.** Depuis 2020, Poitiers s'est engagée dans une Dynamique Jeu, structurée autour du Campus Ludique International Poitiers – Parthenay (CLIPP), pour faire de Poitiers une place forte de ce secteur en plein développement. Une dynamique à poursuivre et accélérer, autour d'un projet phare, la **Maison du Jeu, du E-Sport et du Numérique** qui doit voir le jour dans le quartier de la gare, et de plusieurs axes stratégiques : développer la formation, structurer une filière économique locale, démultiplier l'impact de l'événementiel dédié au jeu et le tourisme associé.

> Renforcer le soutien à la recherche et l'innovation

La création de la **pépinière santé**, avec l'Université de Poitiers, permettra de soutenir l'entrepreneuriat académique et l'accueil de start-ups innovantes en matière de santé.

Nous pérennisons le financement des **Chaires partenariales de l'Université** : chaque année, la collectivité s'engagera à co-financer une chaire thématique, liée à un enjeu territorial identifié (santé, transition énergétique, éducation, jeu...).

Nous développerons l'offre de service de **Neoloji Technopole Grand Poitiers**, et renforcerons ses coopérations avec les territoires voisins et notamment Châtellerauld, pour accompagner l'innovation sur le territoire, en cohérence avec nos filières stratégiques.

> Un service public local de l'insertion professionnelle étudiante

En partenariat avec l'Université, le CROUS et les acteurs du service public de l'emploi, nous bâtirons un **Service public local de l'insertion professionnelle étudiante**. Dans une logique d'ancrage et de réponse aux besoins de recrutements locaux, il accompagnera les étudiantes et étudiants dans tout leur parcours vers l'emploi : accès aux stages et à l'apprentissage, aux emplois étudiants, et à l'insertion professionnelle à l'issue des études. Cette stratégie pourra permettre la synergie entre des dispositifs existants (jobs datings, etc), mais sera aussi dotée de moyens renforcés.

La collectivité prendra toute sa part en tant qu'employeur public, en renforçant sa capacité à accueillir des étudiantes et étudiants issues de l'Université de Poitiers dans ses effectifs, pour une expérience temporaire ou une insertion professionnelle pérenne.

> « Université dans la Cité » : un programme dédié au grand public

L'Université de Poitiers, l'une des premières de France à obtenir le Label « Sciences Avec et Pour la Société », et l'Espace Mendès-France ont un rôle majeur à jouer dans la ville en matière de **diffusion de la culture scientifique et académique, dans une logique d'éducation populaire**. C'est un rôle à renforcer, à l'heure de la résurgence des populismes et de l'obscurantisme.

Nous co-construirons un programme permettant à l'Université de mobiliser davantage les richesses de ses composantes, de ses laboratoires, au cœur des événements rythmant la ville, et à destination du grand public. Par exemple :

- Renforcement du soutien à la Fête de la Science, ou d'autres événements permettant de faire dialoguer science et société.
- Organisation de conférences grand public en marge de commémorations ou de célébrations mémorielles, comme cela a pu être expérimenté lors du mandat actuel, afin de leur donner un éclairage historique et politique
- Accueil annuel d'un « grand témoin », ouvert à tous les poitevins et toutes les poitevines, à l'occasion de la rentrée universitaire par exemple.

1.3 AMPLIFIER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

> Catalyser l'économie sociale et solidaire : le levier de La Caserne

La Caserne, tiers-lieu phare de l'économie sociale et solidaire à Poitiers, ouvrira début 2026. Vitrine de cet écosystème particulièrement dynamique sur le territoire, elle sera un catalyseur de projets innovants en matière d'ESS et de transition écologique low-tech, accompagnés par les acteurs de la Gare à Idées.

> Accompagner la relocalisation de l'économie locale

Notre territoire dispose d'un tissu institutionnel et économique riche, doté d'acteurs produisant et mobilisant des savoirs, savoir-faire, des outils... qui ne demandent qu'à se déployer vers de nouvelles activités et productions, en prise avec les stratégies locales et besoins émergents. Ainsi, relocaliser ce n'est pas seulement rapatrier des productions délocalisées pour des questions de coût, mais bien diversifier notre

économie et reconstruire des filières pour produire davantage ce que nous consommons.

C'est tout l'enjeu de la mise en mouvement d'une « **Fabrique territoriale de la relocalisation** » : mobiliser l'administration au service d'une démarche prospective et d'appui à la transformation ou au développement des productions locales. Cette démarche s'appuiera notamment sur les leviers de l'achat public pour soutenir les circuits économiques locaux.

> Développer l'économie circulaire et responsable – l'exemple de la filière textile et du bâtiment

Depuis plusieurs années, avec le lancement du Festival de la **Mode Responsable** puis le Comptoir et bientôt la Maison de la Mode Responsable, Poitiers est au cœur d'un mouvement de promotion et d'action pour la transition écologique des filières textiles. Face à l'un des secteurs les plus polluants de la planète, nous voulons **faire de Poitiers un territoire de référence en matière de textile responsable**, où émergera un modèle de consommation alternatif, plus vertueux et source de développement économique et social pour notre territoire.

En coordination avec les structures notamment de l'ESS existantes sur le territoire.

Nous développerons un centre de tri des textiles à gestion locale et faciliter l'implantation sur le territoire des **boutiques de vêtements de seconde main** accessibles financièrement et géographiquement

Nous soutiendrons et accompagnerons l'**implantation d'unités de productions de vêtements locaux et de matériaux** (*fabrication d'isolants, d'objets du quotidien... à partir des vêtements collectés et non-réutilisables*). Nous accompagnerons les **ateliers visant à réparer, « upcycler » ou transformer les textiles collectés** (*pour fournir par exemple les administrations en torchons, textiles de nettoyage réutilisables, couches lavables pour les crèches, vêtements de travail, etc.*). Nous soutiendrons la **recherche et l'innovation en matière de revalorisation** industrielle des textiles

Nous continuerons à soutenir les **événements** et **campagnes de communication** visant à sensibiliser les consommateurs aux impacts de la *fast fashion* (affichages, réseaux sociaux, festival de la mode responsable, etc.) et innoverons pour **réglementer la publicité** autour de la *fast fashion* dans la ville.

Dans le secteur du **bâtiment**, nous avons aussi engagé la structuration de la filière d'économie circulaire « EcoCiBat », avec le cluster Odéys. Cela nous engage à être exemplaires dans les opérations publiques, mais aussi à soutenir l'émergence de lieux dédiés, comme des matériauthèques, permettant le changement d'échelle des pratiques. La Caserne est un projet totem de cette ambition : nous avons fixé des

ambitions en réemploi de matériaux, avec 400 tonnes de déchets évités, ce qui a valu à la Ville de Poitiers le prix national du réemploi attribué par Valobat. La commande publique responsable doit permettre de continuer à structurer une filière d'économie circulaire du bâtiment.

Le **développement de la filière chanvre**, impulsé par Grand Poitiers depuis plusieurs années et à fort potentiel économique local, sera un exemple réussi de relocalisation si nous parvenons à articuler préfiguration des débouchés dans différents secteurs (bâtiment, textile, alimentation), outils de transformation permettant le passage à l'échelle industrielle et augmentation de la production agricole.

Plus largement, toutes les filières autour du **réemploi**, dans le cadre des REP (Responsabilité Elargie du Producteur), seront soutenues dans leur structuration : elles sont vectrices de coopération entre acteurs de l'économie conventionnelle et de l'ESS et constituent des gisements d'activité et d'emplois significatifs.

1.4 ENGAGER UNE POLITIQUE FONCIÈRE VOLONTARISTE

L'heure n'est plus à l'extension continue des espaces dédiés aux activités économiques ou aux logements. Il est temps de **démontrer qu'il est possible de concilier positivement développement économique local et sobriété foncière**. Nous poursuivrons la démarche engagée avec le dispositif « Territoire Pilote de Sobriété Foncière », qui vise à favoriser la reconstruction sur le foncier existant et à inventer les modèles urbains de demain.

Notre feuille de route pour le foncier économique s'articulera autour de 4 axes :

- Le renforcement de notre capacité d'observation du foncier économique existant et mobilisable dans les espaces déjà urbanisés
- L'intensification des usages des espaces économiques existants, la diversification des usages des espaces disponibles et la lutte contre la vacance là où elle existe
- La mobilisation de l'enveloppe foncière disponible pour les filières économiques locales et la transition écologique et sociale
- Le meilleur outillage de la puissance publique pour maîtriser, planifier et réallouer les usages fonciers au service des priorités et des besoins du territoire.

Les sites démonstrateurs étudiés dans le cadre du dispositif « Territoire pilote de Sobriété foncière » serviront de support pour déployer et amplifier la démarche,

comme par exemple le projet de mutation du tissu d'activités commerciales à Chasseneuil du Poitou, étudié en vue de « diversifier les fonctions et créer des perméabilités avec la veille habitée pour requalifier la frange commerciale d'entrée de ville ».

> Créer une Foncière locale

Nous créerons une **foncière locale** : elle sera un outil supplémentaire efficace pour permettre à la collectivité d'intervenir directement sur le foncier et le marché immobilier local, en particulier sur les zones stratégiques comme le centre-ville ou les zones d'activités économiques (ZAE). La foncière locale contribuera à réallouer les usages en créant une offre foncière accessible et vertueuse à destination des acteurs économiques locaux. Cette Foncière locale agira également au service du patrimoine ancien, ou du logement : *voir le chapitre Logement*.

Ses missions seront variées : maîtrise foncière, requalification de friches, mise à disposition / revente, voire portage temporaire au service des projets à impact positif pour le territoire.

Cet outil sera construit en étroite complémentarité avec les structures existantes : EPF Nouvelle-Aquitaine, SEP / SPL Poitou Aménagement et sera partagé avec les communes de Grand Poitiers et les acteurs du territoire souhaitant s'y investir.

> Agir sur l'immobilier, pour soutenir l'initiative économique de proximité

Forts du succès de la première boutique éphémère, ouverte en 2021 au centre ville de Poitiers, **nous développerons de nouvelles boutiques éphémères, en ciblant les quartiers prioritaires**. Objectifs ? Encourager les projets de nouveaux entrepreneurs (commerçants, artisans), redynamiser la vie économique des quartiers et favoriser le lien social à travers des boutiques événementielles ou *pop-up stores*.

Nous proposerons à Grand Poitiers d'engager, ensemble, une stratégie de soutien aux commerces de proximité et aux artisans locaux, dont la première action pourra être le déploiement d'un réseau de boutiques éphémères à l'échelle de la communauté urbaine.

Enfin, nous expérimenterons la mise en place d'**une taxe sur les locaux commerciaux inoccupés depuis plus de deux ans**, sur l'exemple de Limoges. Même si Poitiers a un taux de vacance commerciale inférieur à la moyenne nationale, il s'agira de mobiliser tous les leviers à notre disposition pour encourager la remise sur le marché de certains biens aujourd'hui non mobilisés.

1.5 PLACER L'EMPLOI ET L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

La mobilisation pour l'emploi dans les quartiers prioritaires est une priorité partagée par de nombreux acteurs. La réussite la plus symbolique est dans doute la démarche **Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée**, initiée par 3 centres sociaux, qui a déjà permis la création de 110 emplois depuis 2023. La Ville de Poitiers poursuivra son fort soutien au projet.

Mais, face aux inégalités persistantes et aux fortes attentes en particulier pour la jeunesse, il nous faut aller plus loin, en mobilisant davantage les acteurs comme la Mission Locale d'Insertion, le CAPÉE et les structures d'insertion, l'ADIE ou encore France Active.

> Un stage pour toutes et tous, tous pour un stage !

Si l'emploi est un enjeu majeur pour les quartiers prioritaires, la difficulté de trouver ou de choisir un stage de 3e et 2de est la première des inégalités d'accès au monde professionnel, souvent violente, pour de très nombreux jeunes des quartiers populaires.

Nous nous engageons à construire **la garantie « pas de jeune sans stage »** pour les jeunes de 3e et 2de, en articulation avec le Département de la Vienne et ses dispositifs existants. Nous mobiliserons tout un réseau de partenaires publics et privés, pour que chaque jeune ait au moins deux choix pour ses stages obligatoires. **Ensemble, nous serons « le réseau de ceux qui n'en ont pas » !** (*voir également partie 2.4 La jeunesse au coeur de la ville*)

> Créer une cuisine professionnelle pour l'emploi des femmes des quartiers

De nombreuses « Mamans » des quartiers prioritaires cuisinent chez elles, pour des usages collectifs s'apparentant à des pratiques professionnelles, mais dans des cuisines familiales donc inadaptées.

Nous soutiendrons leur projet de créer **un laboratoire de cuisine partagée**, dans un quartier prioritaire de Poitiers. Ce projet leur permettra de valoriser leurs compétences, de bénéficier de formations et d'un équipement de qualité, de faire entrer une pratique informelle dans le champ de l'économie formelle et donc de sécuriser leur revenu et d'intégrer un parcours d'accès à l'emploi ou de création d'activité. Et, bien sûr, de mettre en lumière leurs talents !

> Implanter les centres d'appel dans les quartiers

Les centres d'appel sont un secteur d'emploi important pour notre territoire, dont la totalité des postes sont situés au Futuroscope. Les besoins de recrutement sont nombreux, c'est une opportunité d'emploi facilement accessible en termes de compétences pour de nombreuses personnes, notamment des jeunes, mais difficile d'accès du fait de l'éloignement des structures employeuses.

Avec les acteurs concernés, nous soutiendrons l'implantation d'**un site de formation et d'emploi de centre d'appel dans un quartier prioritaire de Poitiers**, de préférence aux Couronneries.

1.6 ACCOMPAGNER LES RÉUSSITES ÉTUDIANTES

Poitiers ne décroche pas du podium des villes où il fait bon étudier : c'est une fierté ! Mais cela nous donne aussi une responsabilité : celle de toujours faire mieux sur la qualité des services que nous offrons aux étudiants et aux étudiantes, celle de l'attention que nous portons à la réussite et aux conditions d'étude de chaque étudiant·e, en particulier les plus fragiles.

Nos propositions pour les étudiants et étudiantes sont disséminées dans tout notre programme... Mais en voici un aperçu.

> Encourager les réussites plurielles

Nous bâtirons un **service public local de l'insertion étudiante** : une coopération des acteurs locaux, pour garder nos étudiants sur le territoire et offrir un débouché positif à leurs études. *Voir partie « ville dynamique et qui rayonne »*

Nous encouragerons **l'engagement dans la ville** : lancer une Instance consultative des étudiantes et étudiants, permettant de solliciter leur avis sur les politiques municipales qui les concernent. Poursuivre et renforcer le soutien à l'AFEV

Nous mettrons **la santé mentale étudiante** à l'agenda du Comité Local de Santé Mentale. Une première proposition : Créer un agenda de la santé mentale étudiante (disponible en ligne et en affichage dans les RU, BU et lieux municipaux) recensant les permanences du Service de Santé Universitaire, permanences associatives, numéros d'urgence et lignes d'écoute.

> Agir pour les étudiantes et étudiants les plus fragiles

Nous lutterons contre la précarité alimentaire des étudiants et étudiantes. Nous apporterons un soutien renforcé à l'épicerie sociale étudiante, l'AGORAé, qui propose des produits alimentaires et d'hygiène

Pour les étudiants et étudiantes venant de l'international ou des autres mers : nous **renforcer le programme « Étudiants d'ailleurs, habitants d'ici »**, en créant un réseau solidaire permettant la proposition d'hébergement temporaire ou pérenne pour les étudiants et étudiantes arrivant dans notre ville, et la mobilisation de personnes ressources pour lutter contre l'isolement des étudiant·es internationaux pendant les périodes de vacances

Nous soutiendrons la relance des KAPS (Colocations à Projet Solidaire) : un projet porté par l'AFEV, permettant aux étudiant·es de bénéficier d'un logement à loyer très modéré dans un quartier populaire, en échange d'actions solidaires. L'occasion de renforcer la mixité sociale ! Nous proposerons de déployer ce projet aux Couronneries, futur quartier étudiant de Poitiers, avec notamment l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image qui va s'y installer en 2026.

> Faciliter les mobilités étudiantes

En vélo ! Nous poursuivrons le développement de l'offre **“Cap sur le vélo - Campus” lancée en 2024 : des vélos prêtés gratuitement** aux étudiants et étudiantes ! Nous finaliserons la piste cyclable jusqu'au Campus du Futuroscope.

En bus. Nous renforcerons le service de bus Vitalis le soir, et le week-end. Objectif ? Permettre aux étudiant·es de se passer de voiture, dans tous les temps de leur vie.

> Profiter de la vie nocturne de Poitiers... en toute sécurité !

La vie nocturne fait partie des richesses d'une ville étudiante à taille humaine comme Poitiers. Et c'est un levier pour maintenir et renforcer la dynamique économique et événementielle de quartiers comme le centre ville et la gare ! Nous encouragerons la vie festive et nocturne, en particulier à destination des étudiants et étudiantes, tout en renforçant la coordination entre les acteurs pour assurer la sécurité de chacun et chacune comme la tranquillité des habitantes et habitants.

Voir partie « Sécurité »

1.7 UNE POLITIQUE INTERNATIONALE ET MÉMORIELLE ENGAGÉE POUR UNE CULTURE DE PAIX

> La jeunesse, l'écologie, l'Europe : trois priorités réaffirmées

Nous conforterons les orientations prioritaires conduites par Poitiers et Grand Poitiers depuis 2020 en matière de politique internationale : la **jeunesse** et la **résilience de nos territoires face aux bouleversements écologiques**. S'ajoute à cela le **soutien résolu au projet européen**, encouragé notamment via la participation de la Ville à des réseaux tels qu'EC2U, alliance universitaire et institutionnelle, dont Poitiers est membre fondateur.

> La Culture de Paix et le soutien aux territoires victimes de conflits : Ukraine et Palestine

Notre politique internationale s'enrichira d'un volet dédié à la **Culture de la Paix**, et au soutien aux territoires et populations victimes de conflits. Nous engagerons un jumelage avec une ville **ukrainienne** aux caractéristiques proches de Poitiers, Poltava. Nous développerons les partenariats avec des **entités palestiniennes**, en privilégiant les coopérations universitaires, hospitalières et artistiques.

> Une délégation à la politique mémorielle

Une **délégation commune à la politique internationale et à la politique de mémoire** sera créée, au service d'un objectif commun de culture de paix et d'éducation populaire autour des enjeux historiques, en partenariat avec l'Université.

2. Pour... une ville portée par sa vie culturelle, sportive et associative

La vitalité associative, culturelle et sportive de Poitiers est une dimension essentielle de l'identité de notre ville. Partenaires et contributeurs majeurs de la vie locale, ils invitent chacun et chacune à venir faire œuvre commune, à se rencontrer, à s'ouvrir à de nouvelles pratiques, de nouveaux horizons. Souvent en première place pour observer et entendre les besoins précis des habitantes et habitants de Poitiers, ils tissent le lien social, offrent des espaces de respiration où se cultivent à la fois les liens humains, la convivialité et l'émancipation.

En réaffirmant notre attachement à l'ensemble de ces structures, nous œuvrerons pour que chaque habitant et chaque habitante du territoire puisse profiter de la ville, le jour et la nuit, lors de son temps libre.

2.1 UNE VIE ASSOCIATIVE AUX 1000 VISAGES

Poitiers se distingue par une vie associative riche, diverse et profondément ancrée dans son identité. Les nombreuses associations du territoire contribuent chaque jour à faire vivre la ville et à renforcer le lien social.

Cette vitalité associative constitue une véritable **force collective**, un moteur d'émancipation et de solidarité. Elle permet à chacun et chacune de **s'impliquer facilement dans la vie locale**, de **développer ses compétences**, d'**exprimer ses convictions** et de **contribuer au bien commun**.

Nous souhaitons **soutenir et valoriser cette richesse**, en accompagnant les associations dans leurs projets, en favorisant les coopérations entre elles et en simplifiant leurs démarches. Il s'agit aussi de **reconnaître pleinement l'engagement bénévole**, essentiel à la cohésion et à la vitalité de Poitiers.

Nos objectifs :

- Continuer à soutenir l'action des associations locales sous l'angle financier, logistique et du conseil
- Encourager le partage, la rencontre et la mutualisation entre les acteurs associatifs du territoire

- Encourager l'émergence de nouvelles modalités de soutien, notamment en lien avec le secteur privé
- Agir dans les cadres coopératifs généraux avec le secteur associatif.

> Encourager les coopérations associatives

Suite à la création **d'une Charte d'engagements réciproques** dans le mandat précédent, nous créerons et animerons une « **Comité de suivi de la vie associative** » : un espace partagé entre les représentants associatifs et la collectivité, permettant le suivi de la Charte, le co-pilotage des politiques publiques associatives, l'attribution des locaux associatifs, l'organisation d'événements communs...

Nous poursuivrons l'accueil des Assises de la vie associative : ce temps phare organisé depuis 2022 par Guid'Asso Vienne est l'occasion de fédérer l'ensemble des associations du département, de créer une culture commune parmi les différents acteurs du territoire, d'avoir un regard partagé sur les atouts et les difficultés connues par toutes et tous.

Nous proposerons d'annualiser la journée des associations : cet événement qui rassemble lors de chaque édition près de 400 associations permet aux poitevines et poitevins de se renseigner sur les offres du territoire. Nous souhaitons nous appuyer sur l'organisation de cette journée des associations pour proposer un « **temps d'accueil annuel et festif** » **des nouvelles associations**.

> Diversifier les soutiens au service de la dynamique associative

Nous créerons un fonds municipal de mobilisation pour la vie associative destiné à soutenir, accompagner et valoriser les initiatives locales qui s'inscrivent dans des démarches de coopération.

Nous proposerons un guide associatif clair et complet : fonctionnement et procédure des demandes de financement à l'échelle de la ville, salles et matériel mis à disposition, procédure de demande d'installation sur l'espace public, services ressources à l'échelle de la ville, mais également sur le territoire, les grands événements associatifs à ne pas manquer... Nous développerons les relais Guid'Asso.

Nous inciterons les employeurs publics et privés à organiser du « mécénat de compétences » : afin de proposer aux salarié·es du temps disponible pour s'engager dans une association, à la fois pour faire profiter de leurs compétences, mais aussi pour s'ouvrir à de nouvelles pratiques, en vue d'un enrichissement conjoint.

Nous encouragerons l'engagement et la formation des bénévoles associatifs en communiquant notamment via le portail régional de formation bénévole.

> Faciliter l'accès à des locaux et du matériel

Afin de faciliter l'accès aux ressources et de renforcer la coopération entre acteurs locaux, nous créerons **une ressourcerie événementielle publique**, pour faciliter la **mise à disposition et le prêt de matériel** destiné à l'organisation d'événements ou à des projets spécifiques. Cet outil sera construit **en concertation avec les associations**, afin d'adapter notre offre aux réalités des besoins.

Parallèlement, nous lancerons un **Appel à Manifestation d'Intérêt « Mutualisation des ressources associatives »**, permettant aux associations, aux structures privées et aux individus de **faire don ou prêt de matériel** et éventuellement de **mettre à disposition des salles**. Par exemple, une entreprise locale pourrait offrir l'usage d'une salle en soirée à une association.

Pour permettre à chaque association de disposer des locaux nécessaires à ses activités, nous optimiserons le **patrimoine public** et renforcerons la **coopération avec les bailleurs** pour que davantage d'associations, notamment dans les quartiers prioritaires, puissent disposer de locaux adaptés.

Par ailleurs, nous encouragerons également **la mutualisation des espaces entre associations et l'ouverture des écoles, des gymnases et autres équipements publics**, afin que toutes et tous puissent bénéficier de ces infrastructures pour leurs activités.

2.2 VIVRE LA CULTURE ENSEMBLE

Riche de ses institutions, de ses artistes et de ses événements, **Poitiers bénéficie d'une vie culturelle intense, vivante et diversifiée**. Nous souhaitons poursuivre et amplifier cette dynamique en restant **au plus près des acteurs culturels** de la ville, en soutenant leurs initiatives et en favorisant les coopérations entre institutions, associations et créateurs indépendants. Nous poursuivrons l'ambition de faire de **la réappropriation des espaces publics** un fil rouge de notre politique culturelle.

Nous affirmons notre volonté de garantir **l'accès de toutes et tous à la culture**, non seulement comme spectateurs ou spectatrices, mais aussi comme **auteurs, interprètes et porteurs de sens**. Dans cette perspective, nous inscrivons notre action dans le cadre des **droits culturels**, qui reconnaissent à chaque personne la liberté de participer à la vie culturelle, de créer, de transmettre et de voir ses pratiques et identités reconnues.

Cette approche implique de **valoriser la diversité des expressions, des langues, des patrimoines et des formes artistiques**, et de faire de la culture un levier d'émancipation, de dialogue et de cohésion. Nous porterons ainsi une **politique**

culturelle ambitieuse et inclusive, à l'image de la vitalité existante, qu'il s'agisse du **spectacle vivant, des arts visuels, des cultures urbaines, du patrimoine ou des initiatives citoyennes** qui contribuent au dynamisme de Poitiers.

Nos objectifs :

- Valoriser et soutenir les acteurs culturels locaux
- Fédérer autour de projets communs, renforcer les rencontres entre acteurs locaux et habitant·es des quartiers de Poitiers
- Faciliter l'accès aux propositions culturelles pour toutes et tous
- Encourager le déploiement de la culture dans l'espace public, valoriser le patrimoine local et l'héritage culturel poitevin et porter des projets novateurs et inclusifs comme celui des musées

> Une politique culturelle fédératrice

Pour faciliter les échanges et la cohésion des acteurs locaux, nous **inscrivons dans la durée l'action de « Culture commune »**, permettant l'organisation de rencontres annuelles conviviales destinées aux acteurs culturels, autour de thématiques spécifiques ou de partages d'expériences et de constats.

Nous encouragerons également **une gouvernance collégiale des événements**, en renforçant la coordination existante pour coordonner un calendrier cohérent réunissant l'ensemble des acteurs du territoire (publics, associatifs et privés).

> Des espaces de culture singuliers et rayonnants

Les équipements culturels structurants sont des repères essentiels dans la vie artistique, sociale et citoyenne de Poitiers. Ils irriguent le territoire, accompagnent les publics, soutiennent la création et participent au rayonnement de la ville bien au-delà de ses frontières. Nous poursuivrons l'accompagnement de ces acteurs majeurs, pour qu'ils puissent continuer à innover, s'ouvrir et rayonner.

Le projet de **réhabilitation du Palais** débutera en 2026 et poursuivra sa transformation jusqu'en 2030 (*voir partie « Un territoire dynamique et qui rayonne »*). Un véritable espace public de culture, d'accueil et de rencontre, ayant pour vocation d'accueillir tous les publics, pour des usages diversifiés, nourri par une programmation culturelle et de médiation patrimoniale ambitieuse, construite avec des acteurs culturels du territoire.

Nous poursuivrons la **métamorphose du Musée Sainte-Croix**, en modernisant son fonctionnement et en enrichissant ses propositions. Le musée sera **ouvert gratuitement toute l'année**. Nous réaliserons, d'ici à 2030, sa **mise en accessibilité**. La **rénovation totale du musée** sera dans un second temps inscrite dans le Plan

Pluriannuel d'Investissement 2030 et garantira une structure durable, la conservation des œuvres et l'accessibilité sur l'ensemble du bâtiment.

Nous mènerons une **réflexion partagée sur l'avenir du Miroir et du musée « Rupert de Chièvres »**, pour proposer des projets culturels cohérents, accessibles et adaptés aux besoins du territoire, tout en créant les conditions de modèles soutenables.

Avec **Grand Poitiers**, nos objectifs sont :

- Poursuivre la **mutation de la médiathèque François Mitterrand et de son réseau**, en développant un **service public du jeu structuré et accessible à toutes et tous** (voir partie « Un service public du jeu », partie 3.4)
- Réaffirmer le rôle du **Conservatoire à Rayonnement Régional**, un lieu où toutes et tous peuvent découvrir et pratiquer la danse, la musique et le théâtre sur la base de **tarifs solidaires**
- Faciliter l'installation de **l'école des Beaux Arts** sur le site de la rue Jean Alexandre après une légère rénovation, offrant ainsi aux élèves des **espaces d'apprentissage de qualité**.

> Valoriser l'identité culturelle locale

Nous lancerons un **grand événement culturel biennal**, complémentaire aux Expressifs, dont le **Palais sera le cœur** et des manifestations dans les quartiers, les communes voisines et bien au-delà. Cet événement sera inspiré par des **figures féminines emblématiques** comme Aliénor d'Aquitaine, il mettra à l'honneur **les arts vivants, l'oralité et l'appropriation des espaces publics**, en associant étroitement **les acteurs culturels et associatifs** à son organisation et sa programmation.

Afin que tous les enfants découvrent les arts dès le plus jeune âge, nous encouragerons la **création artistique jeune public**, pour enrichir l'offre locale dans les programmations et manifestations dans l'espace public et intensifierons les interventions de médiation culturelle dans les écoles, périscolaires et accueils de loisirs.

Par ailleurs, nous **diversifierons les modalités de soutien aux artistes du territoire**, en accueillant des étudiants, étudiantes et artistes en résidence (à l'image de la Villa Bloch). Nous financerons des interventions dans les espaces éducatifs, les résidences autonomie et les EHPAD. Enfin, nous mobiliserons davantage les artistes locaux pour des événements publics.

Nous porterons une attention particulière à **l'émergence d'artistes issus des quartiers populaires**, en soutenant leur accès à des locaux, à des résidences

artistiques et à des dispositifs favorisant la visibilité et le développement de leurs pratiques.

Nous continuerons à **développer les actions culturelles dans l'espace public** propices à la surprise, la découverte, et levier de cohésion et de mixité. Ces initiatives, gratuites et diversifiées, prendront par exemple la forme d'expositions éphémères sur les places, dans les parcs ou sur les marchés et viseront à aller à la rencontre des habitantes et des habitants pour partager la culture au plus près du quotidien.

2.3 MISER SUR LE SPORT POUR GRANDIR

Portée par de très nombreux clubs et associations, l'offre sportive est riche et variée à Poitiers. Outil majeur de prévention-santé, de bien-être physique et mental, de cohésion sur le territoire, nous souhaitons que tout le monde puisse facilement pratiquer une activité sportive, tant au sein de clubs ou d'associations, que grâce à des espaces urbains adaptés.

Nos objectifs :

- Offrir des espaces de pratiques sportives adaptés à toutes et tous, tant dans les équipements sportifs que dans l'espace public
- Continuer à soutenir les clubs et associations sportives dans leur diversité
- Renforcer la contribution du sport à la cohésion sociale et à la politique santé de la ville

> Faciliter la pratique sportive de proximité

Le sport au plus près des habitants

Les clubs sportifs constituent des **acteurs essentiels de proximité dans nos quartiers** et nous continuerons à les soutenir pleinement. Les **maisons de quartier** doivent aussi être mobilisées, afin qu'elles puissent s'appuyer sur le sport comme **levier éducatif, social et citoyen**, en développant des activités accessibles sur la base de **tarifs solidaires**.

Nous souhaitons **ancrer durablement la pratique sportive et de loisirs dans tous les quartiers**, en encourageant la présence des clubs dans les espaces publics, pendant les vacances et au sein des temps éducatifs (périscolaire, accueils de loisirs, écoles...). En ce sens, nous **simplifions le fonctionnement de Grand Poitiers Sport l'été** en proposant des inscriptions en mairie ou par téléphone, en complément des inscriptions en ligne et sur site.

Nous souhaitons **amplifier le dispositif Carte Joker** en multipliant les partenariats avec les clubs sportifs et les associations de la ville. L'objectif est de **faciliter l'accès aux activités sportives pour toutes et tous**, notamment pour les jeunes, les familles et les publics aux ressources limitées. Ce dispositif permettra de **favoriser la pratique régulière du sport, de renforcer la mixité sociale et d'encourager l'engagement citoyen** au sein des clubs et associations locales.

Savoir rouler, savoir nager

Grand Poitiers dispose d'un nombre de piscines conséquent. Le maintien de ce maillage de proximité, et les rénovations en cours (Pépinière) ou engagées (Bellejouanne, Blaiserie) ont pour objectif premier d'offrir à chaque enfant poitevin l'accès facile à un équipement permettant l'apprentissage de la nage.

Pour permettre aux enfants de se familiariser dès le plus jeune âge avec l'eau, nous étudierons la possibilité d'**installer des pataugeoires et des espaces de jeux aquatiques accessibles dès le plus jeune âge** dans les piscines de Poitiers (*voir partie 3.1 « accompagner les 1000 premiers jours »*).

Nous voulons aussi **permettre à tous les enfants de Poitiers d'apprendre à circuler à vélo en toute sécurité**, en nous appuyant sur les dispositifs existants et les associations locales de sport, mobilité et éducation au vélo (*voir partie « mobilité »*). Cette initiative s'inscrit dans la transition vers des mobilités douces et actives, pour favoriser l'autonomie, la santé et la sécurité des jeunes dans l'espace public.

Faciliter la pratique sportive pour toutes et tous

Nous poursuivrons le soutien des actions et le financement d'équipements en faveur du **sport santé** et du **sport adapté**. Nous compléterons le travail qui a été fait pour le recensement de randonnées avec des promenades dans les différents quartiers, financer l'installation d'équipements adaptés pour les associations sportives...

Nous rendrons plus visibles les associations de bénévoles et clubs sportifs permettant la pratique d'un sport à très bas coût. Pour cela, nous leur assurerons un soutien financier et un accompagnement prioritaire de la Ville.

Nous développerons la pratique féminine en s'appuyant sur les associations de proximité pour créer des sections féminines, en intégrant cet objectif dans la feuille de route de la politique sportive de la Ville, notamment dans ses critères de financement.

Encourager la pratique quotidienne du sport

Nous poursuivrons le développement d'infrastructures permettant de pratiquer du sport en autonomie et gratuitement (terrain de fitness extérieur, terrain de sports en libre accès, etc.).

Nous travaillerons à l'accès pour toutes et tous à des douches « publiques » lors de la pause méridienne pour faciliter la pratique sportive des étudiants et étudiantes comme des salarié·es.

Nous proposerons sur le site de la ville une section sport proposant des « routines d'exercices » à réaliser à la maison sans matériel ou dans les parcs de *workout*. Nous installerons dans ces parcs des panneaux avec des explications sur les exercices à réaliser et des conseils sur l'entraînement.

> Promouvoir les valeurs du sport

Afin de soutenir le développement des clubs et de rendre la vie sportive plus accessible et dynamique à Poitiers, nous avons l'ambition de **faire de l'Office Municipale des Sports (OMS) un lieu ressource pour tous les clubs sportifs** qui facilitera l'accès à l'information et à la documentation, qui accompagnera la gestion des ressources humaines, la formation des bénévoles et des professionnels, et qui coordonnera la mutualisation des équipements et du matériel. En complément, nous accompagnerons les clubs et associations dans **l'organisation et la communication de leurs propres événements**, afin de renforcer leur visibilité et leur impact sur le territoire.

Nous continuerons à **soutenir les initiatives favorisant le lien social**, comme le **tournoi de football inter-quartiers**, vecteur de mixité et de cohésion à l'échelle de la ville.

En nous appuyant sur les acteurs locaux, nous envisagerons la création d'un temps fort liant sport et culture : un événement capable de mettre en lumière les équipements sportifs sous un nouveau jour (par exemple le stade Rébeilleau) et de favoriser la mixité sociale et générationnelle.

Enfin, nous poursuivrons l'accueil de **grands événements sportifs nationaux** (Tour de France, grandes compétitions, etc.) et amplifierons la communication et les animations autour de ces rendez-vous, pour inviter le plus grand nombre à y participer et faire du sport un espace fédérateur et populaire.

Parmi ces événements, Poitiers vibre chaque année au rythme de la *Gamers Assembly*, l'un des plus grands rendez-vous e-sport d'Europe. Fier·es de cet héritage, **nous réaffirmerons notre soutien à cette compétition emblématique et aux lieux**

dédiés au e-sport dans la ville, véritables moteurs de son attractivité et de son rayonnement.

> Des équipements pour toutes et tous

Afin de garantir que les clubs et associations puissent maintenir leurs activités dans des structures sûres et fonctionnelles et face à la dégradation et au vieillissement de certains équipements (fuites de toiture, revêtements abîmés, tribunes non adaptées) nous poursuivrons **la planification et la mise en œuvre de rénovations**,

- **Parmi les grands projets d'investissements sportifs du mandat :**
 - **Faire aboutir la rénovation de deux piscines de quartier :** Bellejouanne, puis la Blaiserie
 - Rénover la salle **Lawson Body** : le chaudron poitevin, un outil indispensable au rayonnement de notre territoire à travers son équipe de Volley
 - Engager, via un partenariat avec des acteurs sportifs et économiques du territoire, **la réhabilitation ou la transformation de la tribune de Michel Amand** actuellement inaccessible.

Pour renforcer l'usage de nos infrastructures au service des clubs, des associations et des habitantes et habitants, nous souhaitons **faciliter l'accès aux gymnases et aux terrains sportifs** en les ouvrant pendant les vacances scolaires et en proposant des **horaires élargis**, plus tôt le matin ou plus tard le soir.

> Conforter la place du sport de haut niveau dans la vie de la cité

Afin de garantir un **soutien équitable et durable**, en favorisant le développement de toutes les pratiques sportives à Poitiers, nous veillerons à **maintenir un équilibre juste dans l'attribution des subventions** entre clubs professionnels et clubs amateurs, tout en accompagnant les clubs professionnels dans la **mobilisation de financeurs complémentaires**.

Pour renforcer le lien entre pratiques professionnelles et engagement local, nous encouragerons les clubs professionnels à **développer davantage les rencontres sur le territoire entre des sportifs et sportives professionnelles et des habitantes et habitants**. Cela pourra passer par des entraînements publics, des échanges et rencontres avec les habitants, ou encore le tutorat de clubs amateurs par des sportives et sportifs professionnels.

Enfin, pour faire de Poitiers une ville attractive et accueillante pour tous les talents sportifs, nous accompagnerons l'accueil des sportives et sportifs professionnels en facilitant leur **insertion dans la vie locale**.

2.4 S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE

Avec près de 50% de sa population âgée de moins de 30 ans, **Poitiers est l'une des villes les plus jeunes de France**. C'est une richesse indéniable ! Mais la jeunesse est aussi un âge de la vie particulièrement marqué par la précarité, les fragilités, les préoccupations quant à l'avenir.

A Poitiers, **nous voulons que le droit à la jeunesse soit une réalité** : le droit aux loisirs, au sport et à la culture, le droit à la formation, le droit à une insertion sociale et professionnelle réussie... et le droit à l'insouciance. Chaque jeune doit aussi avoir les moyens de participer activement à la vie démocratique locale.

Si Poitiers ne manque pas d'acteurs engagés dans le champ de la jeunesse (Maisons de quartier, CRIJ, Poitiers Jeunes, associations de quartier...), **le constat est partagé que la tranche d'âge des 14-25 ans est la plus éloignée des institutions et associations**, alors même qu'elle est souvent la plus isolée dans ses difficultés. Cette tranche d'âge a des besoins spécifiques en matière de formation, d'accès à emploi, de santé, de mobilité, de logement, ... qui nécessitent un accompagnement pour accéder aux dispositifs ou faire valoir ses droits.

La Ville de Poitiers coordonnera **une feuille de route globale en matière de politique jeunesse, dont la jeunesse des quartiers populaires sera un public prioritaire**. Elle se reflétera dans la définition d'objectifs partagés avec les acteurs jeunesse, notamment dans les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) des Maisons de quartier dont ce sera l'un des objectifs prioritaires, ainsi que pour d'autres acteurs impliqués dans l'emploi (MLI, etc.).

Face aux enjeux majeurs pour les jeunes, nous mettrons **la santé mentale de la jeunesse** à l'agenda du Comité Local de Santé Mentale, et nous renforcerons les partenariats avec les structures de prévention et d'écoute dédiées à la santé et au bien-être mental, à l'image de la Maison des Adolescents. Nous renforcerons notre soutien aux associations engagées dans la prévention en milieu festif ainsi que dans la sensibilisation à la vie affective et sexuelle.

Nos objectifs seront de :

- Lutter contre les inégalités entre les jeunes, agir pour l'inclusion des jeunes des quartiers prioritaires

- Assurer à chacun.e un accès équitable aux loisirs, au sport, aux vacances et à la culture
- Placer les jeunes au coeur de la vie politique locale
- Faciliter les étapes vers l'emploi
- Renforcer les dispositifs de prévention et de promotion de la santé

Faire l'apprentissage de la participation citoyenne

Le **Conseil Communal des Jeunes (CCJ)**, instance municipale dédiée aux jeunes collégiennes et collégiens, devra se réinventer. Objectifs : rendre ses membres plus représentatifs de la jeunesse dans sa diversité, et permettre aux jeunes de participer de manière plus étroite à la vie municipale (*voir partie 10.1 Aller vers toujours plus de démocratie directe*).

Nous mettrons en place **une séquence d'Assemblées Citoyennes et Populaires (ACP)** dédiée spécifiquement au public jeune. (*voir partie 10.1 Aller vers toujours plus de démocratie directe*)

Nous renforcerons nos partenariats avec les associations de quartiers pour rendre plus visible la parole des jeunes dans les budgets participatifs. A l'image des propositions dans les écoles (*voir proposition 3.2 les écoles : cadres éducatifs exemplaires*), nous envisagerons la **mise en place de budgets participatifs jeunes dans les quartiers**.

Afin de donner aux jeunes toute leur place dans la **vie démocratique de la Ville**, et dans la continuité des Assises de la Jeunesse, nous proposerons de lancer, en partenariat avec les structures jeunesse, **un Forum de la Jeunesse** : un événement phare destiné à rassembler les jeunes autour des grandes thématiques qui façonnent l'avenir de notre territoire. Ce rendez-vous sera un espace de rencontre, de débat et d'information sur les transformations de la ville, mais aussi un moment fort de valorisation et de reconnaissance des initiatives portées par la jeunesse.

Faciliter la découverte du monde du travail

Un stage pour toutes et tous, tous pour un stage !

Si l'emploi est un enjeu majeur pour les quartiers prioritaires, la difficulté de trouver ou de choisir un stage de 3e et 2nde est la première des inégalités d'accès au monde professionnel, souvent violente, pour de très nombreux jeunes des quartiers populaires.

Nous nous engageons à construire **la garantie « pas de jeune sans stage »** pour les jeunes de 3e et 2nde, en articulation avec le Département de la Vienne et ses dispositifs existants. Autour de "Guichets des stages", nous mobiliserons tout un réseau de

partenaires publics et privés, pour que chaque jeune ait au moins deux choix pour ses stages obligatoires. **Ensemble, nous serons « le réseau de ceux qui n'en ont pas » !**

Nous montrerons l'exemple, avec un programme ambitieux d'**accueil de stagiaires au sein de nos trois collectivités**, faisant de l'emploi public (premier secteur économique du Département) un acteur exemplaire en matière de formation et d'insertion.

A l'image de "la Boite à Job" déjà créée aux trois cités, nous encouragerons la **création de Coopératives Jeunesse de Services (CJS)** afin d'offrir aux jeunes un cadre concret d'apprentissage de l'entrepreneuriat collectif et de la citoyenneté active.

La vie dans la ville

Nous aménagerons, en concertation avec les jeunes de la ville, des **espaces publics conviviaux et ludiques dédiés aux adolescents et adolescentes**, adaptés à celles et ceux qui aspirent à se rencontrer, flâner, jouer... : des tables rondes, des hamacs, des jeux artistiques, des jeux d'échecs ou jeux de sociétés grand format...

Nous porterons une attention particulière à **favoriser la présence des jeunes filles**, aujourd'hui encore peu représentées dans l'espace public. La co-construction de ces projets d'aménagement avec des jeunes devra permettre de faire émerger les besoins pour que chacun.e se sente en sécurité, à sa place, légitime à occuper les lieux publics, seul.e ou en groupe.

La carte Jeunes

Pour que chaque jeune puisse profiter pleinement de la ville et de ses richesses, **nous ferons évoluer la carte culture pour en faire une Carte Jeunes unique**, ouverte à toutes et à tous de moins de 26 ans. Nous avons l'ambition de permettre à toutes et à tous, de participer activement à la vie locale, de faciliter l'accès aux offres du territoire, et de s'épanouir lors de leur temps libre !

Cette carte regroupera **l'ensemble des dispositifs proposés par la Ville et la communauté urbaine** : accès aux spectacles, concerts et cinéma, utilisation du réseau de médiathèques et de ludothèques, activités sportives pendant les vacances scolaires, gratuité périodique des bus, etc.

Nous élargirons son ambition en construisant **de nouveaux partenariats** avec des acteurs publics et privés du territoire, afin qu'elle devienne un véritable passeport culturel, sportif et citoyen pour la jeunesse poitevine.

2.5 DES MAISONS DE QUARTIER AU COEUR DE LA VILLE

Au carrefour de l'ensemble de ces thématiques, les maisons de quartiers, présentes sur l'ensemble de la ville, sont des acteurs majeurs du territoire. Au plus proche des habitantes et habitants et de leurs préoccupations, elles sont des lieux privilégiés où, au travers d'une mise en œuvre concrète des grands principes de l'éducation populaire et du pouvoir d'agir, se développent des projets de vivre ensemble et de lien social, de culture et de loisirs.

Nous réaffirmons notre attachement à ces structures qui portent avec engagement la parole de ceux que l'on entend souvent le moins. Ainsi, nos objectifs sont de ::

- Garantir le soutien financier de la ville aux maisons de quartier, dans le cadre de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs co-construites
- Poursuivre le **plan de rénovation des maisons de quartier**. Le Clos Gaultier / CSC des 3 Cités rénové sera livré en 2026, le Pôle d'animation culturel des Couronneries en 2027, la rénovation de Cap Sud est engagée et une nouvelle offre pour le Local sera mise en perspective
- S'appuyer sur l'expertise des maisons de quartier pour renforcer la participation citoyenne des habitantes et habitants, en résonance avec les dispositifs impulsés par la municipalité
- Veiller à intégrer les maisons de quartier dans la gouvernance des projets du territoire
- Identifier les compétences au sein des maisons de quartiers qui pourraient participer à la mise en œuvre des actions de formation à destination des agents et agentes de la ville.

3. Pour... une ville qui cultive son âme d'enfant

Le constat est partagé : les enfants sont de plus en plus rares dans l'espace public. La peur pour la sécurité des enfants, une forme de repli sur soi familial, mais aussi la place grandissante du numérique à la maison et dans les liens avec l'école, ont créé des « **enfants du dedans** », avec une accélération du phénomène constatée depuis la période COVID. Or, les bienfaits du **plein air** pour la santé des enfants ne sont plus à démontrer.

Nous voulons inverser le regard : plutôt qu'entretenir la peur du dehors... nous voulons **donner envie du dehors** aux parents comme aux enfants ! Construire un espace public désirable et accueillant pour les enfants, **c'est aussi un formidable moyen de reconstruire les liens sociaux, d'encourager l'inclusion et de retrouver de la mixité dans la ville.**

Hors de l'école, mais aussi **dans les écoles**, nous voulons offrir aux enfants un cadre sécurisant mais pas sur-sécurisé, qui leur permette d'expérimenter peu à peu l'autonomie et de s'ouvrir sur leur environnement. Depuis 2020, nous soutenons l'éducation nature, l'éducation hors les murs de l'école, les classes découverte, les vacances en plein air... Nous poursuivrons en ce sens et irons encore plus loin, par exemple avec **des places de jeux géantes** et la **création d'un véritable service public du jeu.**

Enfin, nous n'oublions pas que les enfants sont aussi parmi les plus fragiles de nos sociétés. Une ville engagée pour les enfants, c'est aussi une ville qui protège mieux leurs droits.

Ainsi : nous souhaitons mettre les enfants, leurs droits, leurs besoins d'aujourd'hui et leurs intérêts de demain, au cœur de toutes nos politiques publiques.

Nous souhaitons faire de Poitiers, « Capitale de l'éducation », la ville où se pense, où s'expérimente, l'éducation dont ont besoin les enfants qui naissent aujourd'hui et demain pour grandir heureux, dans un monde en plein changement.

Au service de ces ambitions : une **coopération renforcée** entre tous les acteurs de l'éducation à Poitiers. Éducation nationale, mais aussi acteurs de l'éducation populaire, parents bien sûr : nous sommes toutes et tous acteurs de l'éducation à Poitiers, et nous nous retrouverons autour d'un **Projet Éducatif Global repensé**, ensemble... et avec les enfants !

3.1 ACCOMPAGNER LES 1000 PREMIERS JOURS

Les 1000 premiers jours de vie de l'enfant constituent une période charnière qui concentre de nombreux défis. Face à ces enjeux aux multiples facettes, nous souhaitons :

- Garantir un usage juste et accueillant de l'espace public et des infrastructures
- Renforcer la prise en compte des réalités sociales diverses des familles
- Agir pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge
- Développer la prévention et favoriser le répit parental

> S'engager pour la prévention et promotion de la santé

Protéger les femmes enceintes et leur bébé des perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens sont présents dans de nombreux produits du quotidien (alimentation, produits ménagers, cosmétiques, jouets, air intérieur...). Ils dérèglent le système hormonal et peuvent provoquer des problèmes de croissance, de développement, de fertilité ou encore favoriser certaines maladies comme le diabète ou le cancer. Pour prévenir et protéger les femmes enceintes et leur bébé, nous mettrons en place **un système d'Ordonnances Vertes**, un dispositif déjà testé avec succès à Grand Angoulême ou Grand Cognac.

Cette ordonnance sera prescrite à la femme enceinte par un médecin, personnel paramédical ou des partenaires sociaux et lui donnera accès gratuitement ainsi qu'à sa famille à :

- un panier de légumes ou de petits pots issus de l'agriculture biologique, produits et transformés localement, une fois par semaine ;
- Des ateliers de prévention autour des perturbateurs endocriniens, de l'alimentation, de l'usage du numérique (écrans et réseaux sociaux notamment) et de la découverte des ressources de la ville à destination des femmes enceintes et de leur co-parent.

Tendre vers des pratiques toujours plus vertueuses pour la santé des enfants

Nous poursuivrons l'application dans les crèches d'une **alimentation de saison, bio et locale**, nous étendrons l'utilisation de **couches compostables** et poursuivrons la réflexion autour du passage aux couches lavables. Nous permettrons à l'ensemble des enfants des crèches de **bénéficier d'un accès quotidien ludique sur l'extérieur**.

Définir dans la ville des « **zones sans écrans** » : dans les parcs de jeux, certaines rues, devant et dans les écoles...etc (*voir proposition 3.2 « une éducation low-tech »*)

et organiser des **campagnes de prévention autour de l'usage des écrans** et de l'impact sur la santé des plus petits.

> Encourager l'éveil et la découverte dès la petite enfance

Nous renforcerons l'offre existante (À tous petits sons, Bébé bouquine, festival « les petits devant les grands derrière »...) en améliorant la communication, en facilitant la démarche d'inscription et en envisageant l'augmentation du nombre de séances proposées.

Nous encouragerons et soutiendrons les **projets d'éducation artistique et culturelle** pour l'ensemble des crèches et des relais d'assistantes maternelles (RAM).

Nous créerons **des espaces publics ludiques et accueillants** pour les parents et leurs enfants (*voir proposition 3.4 « Jouer, à tout âge »*)

> Soutenir les familles et les parents

Faciliter l'accès aux droits et à l'information

Les nouveaux parents font face à de nombreuses démarches souvent complexes, et manquent d'informations sur les aides et dispositifs existants. Pour répondre à ce besoin, nous souhaitons permettre l'accès à une information claire et centralisée, en recensant et diffusant les actions locales de soutien à la parentalité. Cette démarche pourrait se concrétiser par la création d'**un guide du jeune parent à Poitiers**.

Nous encouragerons la coordination avec les lieux et entre les actions déjà existantes : comme Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), Protection Maternelle Infantile (PMI), 1000 jours pour agir à la Vie la Santé (CHU), Relais Petite Enfance (RPE), ateliers dans les maisons de quartier et associations, « Fête Petite Enfance », etc.

Nous souhaitons renforcer l'offre de dépôt-ventes spécialisés dans la petite enfance, en lien avec les associations déjà porteuses de projets, pour permettre à tous les parents d'accéder à très bas coût à des meubles, du matériel, des vêtements, des jeux de qualité, collectés localement par le biais de dons, les déchetteries ou des recycleries de quartier (*voir partie 6.1 « gestion des déchets »*).

Développer des lieux et offres adaptés aux besoins quotidiens des parents

En complément de l'offre existante, nous envisagerons le déploiement d'un **d'un pôle petite enfance** : un lieu confortable et accueillant, sans rendez-vous, où

chaque parent pourrait venir trouver une présence, du soutien, du répit, des conseils.

Nous engagerons, avec les partenaires comme la CAF, un diagnostic des besoins des parents sur le territoire pour envisager une **évolution de l'offre de modes de garde**, notamment pour les crèches à horaires élargis et ainsi mieux s'adapter aux besoins des enfants et de leurs parents.

Nous encouragerons la présence d'**espaces dédiés à l'accueil des tout-petits dans les lieux publics** : des toilettes adaptées, des espaces de change et d'allaitement, des pataugeoires dans les piscines municipales avec une température de l'eau ajustée, etc.

3.2 LES ÉCOLES : CADRES ÉDUCATIFS EXEMPLAIRES

> Des bâtiments vertueux

Au cours du prochain mandat, **les écoles Marcel Pagnol à Bellejouanne, Ernest Perrochon à Chilvert seront totalement rénovées** et une **nouvelle école à taille humaine sera construite aux Couronneries**.

Comme depuis 2020, ces projets viseront :

- Une **exemplarité écologique** : des écoles **sobres en énergie ou à énergie positive** pour les nouvelles constructions; utilisant des **matériaux biosourcés locaux** (chanvre, bois-paille...), des **cours-jardin** végétalisés à plus de 50%, etc..
- Un **confort maximal** (phonique, thermique, couleurs douces...) pour apprendre et enseigner
- **L'inclusivité**, pour des écoles accueillantes pour les enfants dans leur diversité.

Chacun de ces projets sera **co-construit avec les communautés éducatives** concernées : enseignants, autres personnels, parents, enfants.

> Sobriété numérique à l'école

L'**éducation « low-tech »** vise à privilégier des outils simples, durables et accessibles, qui stimulent la curiosité, la créativité et l'autonomie. Nous souhaitons promouvoir une école moderne et responsable à la fois, dans laquelle l'innovation vise autant le développement des enfants que la protection de la planète. Par l'aménagement de nos espaces éducatifs, nous souhaitons cultiver chez les enfants

des valeurs de sensibilité à la nature, d'ingéniosité et d'ouverture à l'autre et à son environnement. De nombreuses recherches récentes et recommandations de santé publique, alertent sur l'impact de l'exposition précoce des enfants aux écrans. Dès lors, nous nous positionnons **pour le retrait total des écrans dans les écoles maternelles et pour un usage modéré et limité à l'essentiel dans les écoles élémentaires**. Cette « déconnexion » devra prendre en compte les habitudes de travail actuelles des personnels éducatifs et se faire progressivement, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernant les modalités de ce retrait.

Guider les enfants dans leurs usages futurs des écrans et du numérique est essentiel pour en favoriser une utilisation constructive et sûre. Nous nous appuyons sur les structures et associations locales pour multiplier les ateliers dans comme hors de l'école, et pour permettre à tous les enfants de s'approprier progressivement les notions nécessaires à un **usage citoyen, raisonné et sécurisé du numérique**.

Parce que les adultes sont les premiers modèles, nous matérialiserons des « **zones sans écrans** » devant et à proximité des écoles, pour encourager l'ensemble des éducateurs (parents, animateurs, enseignants) à réduire leur utilisation du téléphone, notamment dans les lieux fréquentés par les enfants. Dans ces zones, mais également dans les lieux fréquentés par les familles, l'installation d'affichages permettra de **sensibiliser aux recommandations concernant l'usage des écrans**. Nous encouragerons enfin l'organisation d'espaces d'échanges et de réflexions avec les parents, enseignants, agents et les enfants, qui pourront se matérialiser par une **Charte d'usage du numérique**.

Nous défendrons enfin une **politique d'achat des équipements exemplaire et plus durable** en envisageant systématiquement **des achats reconditionnés**. Et pour permettre aux enfants de tirer partie de ces nouvelles habitudes d'équipement, nous soutiendrons l'organisation dans et hors de l'école **d'ateliers de réparation et de reconditionnement d'ordinateurs**. (*voir partie 10.1 « Pour un numérique responsable et inclusif »*)

> **L'école, espace d'innovation et d'ouverture sur le monde**

L'école est un formidable laboratoire éducatif, dans le temps scolaire mais aussi dans le temps périscolaire.

Nous développerons, via la formation des personnels, le soutien à leurs initiatives, et des partenariats associatifs, plusieurs projets. Dans la suite de l'expérimentation réussie à l'école Paul Blet, **nous développerons les budgets participatifs des enfants** dans plusieurs écoles, pour expérimenter la participation citoyenne dès le plus jeune âge. Plus généralement, toutes les expériences favorisant l'apprentissage de la démocratie à l'école seront encouragées.

Nous développerons l'éducation dehors et la débrouillardise, à travers la multiplication de « **terrains d'aventure** », à proximité des écoles.

Nous développerons également la **médiation scientifique à l'école**, dès le plus jeune âge ; tout comme la **médiation animale**, au service d'une école apaisée et inclusive.

3.3 L'ENFANT DEHORS

> À l'école : encourager la classe dehors

Dans l'école nous poursuivrons la végétalisation des cours d'école. 10 nouvelles cours seront transformées en « **cours-jardin** » : plus vertes, plus fraîches, elles encouragent aussi une meilleure répartition notamment genrée des enfants dans l'espace.

Nous encouragerons l'**appropriation pédagogique du dehors** par les équipes éducatives : mise à disposition de mobilier adapté dans toutes les écoles, formation des personnels... Pour les écoles sans verdure publique à proximité, nous encouragerons le lien avec les particuliers riverains, pour permettre l'accès à leur jardin pour les temps d'école dehors. Tout sera fait pour que chaque élève bénéficie d'au moins une demi-journée hebdomadaire d'enseignement dans un espace de nature, dès la maternelle, inscrite dans l'emploi du temps.

Avec l'ambition que chaque élève puisse en bénéficier chaque année, nous développerons davantage le programme **classes de ville**. Il permet aux classes de bénéficier de propositions pédagogiques hors de l'école, à la découverte de la ville et de ses acteurs. Nous renforcerons les propositions qui, dans ce cadre, forment à la sensibilité écologique.

Nous développerons la politique de soutien aux **classes découverte**. Notre objectif : que chaque enfant, dans sa scolarité de primaire, puisse bénéficier d'au moins une classe découverte.

> Sur le chemin de l'école : sécuriser la mobilité

En France, seulement 15 % des enfants se rendent à l'école à pied en 2020, contre 80 % dans les années 1960. Les « **rues des écoles** », lancées à Poitiers en 2020, visaient à sécuriser les abords immédiats des écoles pour encourager les mobilités douces et actives. Leur évaluation montre que seuls les aménagements qualitatifs et pérennes permettent réellement de faire évoluer les comportements vers plus de marche ou de vélo sur le chemin de l'école.

Ainsi, nous engagerons l'aménagement de « **places d'école** », devant les établissements scolaires : des espaces dégagés, sécurisés, propices aux mobilités actives autant qu'à la convivialité. Étant coûteuse, cette politique visera davantage la qualité que la quantité d'écoles concernées.

Le chemin vers l'école sera un objectif prioritaire du Plan ville marchable, mais aussi du Plan vélo. Nous incluons les collèges et lycées dans cette ambition, en y déployant notamment des infrastructures cyclables.

> Dans l'espace public : développer un réseau d'aires de jeux géantes

Poitiers dispose de nombreuses aires de jeux, mais elles sont trop petites, souvent vieillissantes, inadaptées à la diversité des âges des enfants. Par exemple, il n'y a pas d'aires de jeux pour les tout-petits, ou pour les pré-adolescents.

Nous développerons **un réseau d'aires de jeux géantes à Poitiers, sur le modèle des « places de jeux »** suisses de Lausanne ou de Genève, : « *de véritables lieux de développement physique et mental pour les enfants mais aussi des « places », lieux de rencontre et de vie permettant le lien intergénérationnel et plus largement le lien social entre les habitants de la cité* ». Au moins **un module de jeu géant sera installé par quartier prioritaire**, ce qui contribuera à améliorer leur image dans la ville et de donner envie à d'autres familles d'y venir, favorisant ainsi la mixité sociale. Les autres aires de jeux seront améliorées. Ces places contiendront des modules de jeux, inclusifs autant que possible, mais aussi des espaces de libre pratique dans la nature (cabanes...), des tables ombragées, des bancs, de la végétation, un point d'eau et, idéalement, des toilettes publiques.

Ces « places de jeux » seront prioritairement implantées sur les aires déjà existantes, pour favoriser l'acceptabilité du projet pour les riverains. L'exemple de la Place de Bretagne, où les jeux sont un succès mais les habitants très dérangés par le bruit, montrent qu'il est important de permettre aux enfants de trouver toute leur place dans la ville, tout en étant acceptés par le voisinage.

Une cartographie de ces places sera réalisée et viendra rejoindre une rubrique dédiée aux espaces favorables aux enfants à Poitiers sur l'Application et le site de la Ville.

Pour encourager l'appropriation de l'espace public par les enfants, les animations dédiées aux enfants seront renforcées. Le **Carnaval redeviendra une grande fête des enfants** dans toute la ville, avec des Carnavals des enfants par quartier, qui convergeront dans un grand Carnaval en centre ville.

> Dans le temps des loisirs et des vacances

Pour encourager la pratique de l'éducation nature, nous poursuivrons la mobilisation autour du **Bois de Saint Pierre**, pour en faire un **Centre immersif d'éducation nature**. Le Bois de St Pierre est désormais doté d'une offre de loisirs renforcée (avec le lagon) et d'un double bivouac permettant d'accueillir des séjours de plein air. Objectif suivant : rénover le centre de loisirs et construire un centre d'hébergement en dur, pour pouvoir diversifier l'offre et **accueillir des séjours en toute saison**. Parce que la forêt, ça se vit aussi en hiver ! En parallèle, nous poursuivrons la **rénovation du zoo et du poney club**, pour améliorer la prise en compte de la bientraitance animale et offrir de meilleures conditions de travail aux équipes.

Pas d'enfant sans vacances ! La politique « **Vacances pour toutes et tous** » est indéniablement l'un des succès populaires du mandat précédent, avec plus de 20 000 départs soutenus. Nous poursuivrons le développement de l'offre de vacances, avec un objectif : **que chaque enfant de 8 à 12 ans parte en vacances au moins une fois par an**.

Autre succès des dernières années : **Vacances pour toutes et tous - Aînés**. Nous doublerons l'offre de départs à destination des personnes âgées, pour contribuer à la lutte contre l'isolement.

3.4 JOUER, À TOUT ÂGE

> Une naissance, un jouet

Pour bien grandir, les tout petits ont besoin de jouets ! Cela semble tout simple, mais pourtant, de nombreux échanges nous ont montré que les jeux se faisaient rares dans de plus en plus de familles, pour des questions de moyens ou de concurrence avec les écrans.

Pour que chaque enfant puisse jouer, sur le modèle de l'opération « une naissance, un arbre » lancée en 2020, nous créerons « une naissance, un jouet » ! Un chèque cadeau de 10 euros à aller dépenser dans une recyclerie de jouets, offert aux parents de chaque nouveau bébé.

A l'occasion de la distribution du chèque, des ateliers de sensibilisation aux dangers des écrans pour les tout petits seront proposés aux jeunes parents, en partenariat avec le CHU et le Centre Henri Laborit.

> Un service public du jeu

Jouer, c'est essentiel pour bien grandir, ou pour se divertir tout au long de la vie. C'est aussi l'une des manières de se nourrir et renforcer le lien social au quotidien. C'est pourquoi nous développerons, aux côtés de Grand Poitiers et de son réseau des Médiathèques, **un véritable service public du jeu**, qui devra toucher en particulier les quartiers prioritaires.

Les **ludothèques** sont naturellement des lieux essentiels, au cœur de ce service public. La ludothèque actuellement située aux Couronneries doit déménager : elle s'implantera dans la place des Templiers en 2026. Elle portera un projet qui favorisera la (ré)appropriation de l'espace public, par le jeu, et avec les enfants. Après celle des templiers, nous déploierons **un réseau de ludothèques**, qui aura un pied dans **la Maison du Jeu, du Esport et du Numérique** située à la gare, mais qui se déploiera aussi dans tous **les quartiers prioritaires**.

Pour développer le service dès maintenant, nous lancerons **une ludothèque communautaire itinérante**. Un camion / une caravane qui se déplacera chaque samedi dans un quartier, ou une commune de Grand Poitiers, soit dans l'école ouverte pour l'occasion (quand il ne fait pas beau), soit dans un espace public.

> Petits pas... grandes découvertes

Dans le cadre d'opérations d'aménagement urbains, nous créerons des **parcours piétons ludiques** et sécurisés sur les trottoirs de la ville avec des marelles, des jeux de l'oie géants, des installations sensorielles, des zones de dessin au sol ou sur les murs (en ardoise par exemple), des livres géants, des instruments de musique...

Nous déploierons du **meublement urbain** « **petite enfance** » comme des bancs, des chaises, des tables équipées de jeux... particulièrement autour des lieux dans lesquels les parents sont amenés à patienter (à côté des abribus, sur le parvis de la gare, devant les écoles, etc.).

3.5 SOUTENIR LES ENFANTS LES PLUS FRAGILES

> Mobiliser pour une éducation inclusive

L'« école pour tous » est la condition pour que chaque enfant trouve réellement sa place, à Poitiers comme ailleurs. Mais pour toutes les communes en France, c'est un défi du quotidien, sur le plan organisationnel, pédagogique et humain. Permettre aux enfants en situation de handicap et aux enfants à besoins spécifiques d'être accueillis à la crèche, à l'école et de progresser dans leur éducation dans de bonnes

conditions, nécessite un engagement de nombreux partenaires, une formation adaptée de tous les personnels éducatifs, et des moyens conséquents.

Nous pérennisons le « **COPIL inclusion** » lancé en 2025 par la municipalité, aux côtés de tous les partenaires concernés (MDPH, DASEN, CAF, CCAS, secteur associatif). Objectif sera de faciliter la coordination entre acteurs de l'inclusion, et l'identification de solutions pour chaque élève.

Nous renforcerons les partenariats (PARI 86 en particulier) permettant de faire avancer l'inclusion dans tous les espaces éducatifs : scolaire, périscolaire, mais aussi **loisirs et vacances pour toutes et tous**.

> **Faire de Poitiers une ville engagée pour les droits des enfants.**

En France, 1 enfant sur 10 est victime de violences sexuelles, dont 80% au sein de la famille. Un enfant meurt sous les coups tous les 5 jours. 1 enfant sur 10 est victime de harcèlement entre enfants.

Nous souhaitons qu'à Poitiers, **chaque enfant soit réellement protégé**, dans tous les espaces où il grandit. Nous engagerons un plan de promotion des droits de l'enfant, et de lutte contre les violences faites aux enfants, dans l'esprit de la démarche "Ville amie des enfants" de l'UNICEF.

Nous mettrons en œuvre un diagnostic sur l'EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle, obligatoire sur tout le cycle maternel et élémentaire) en partenariat avec l'Education nationale, dans les écoles de Poitiers.

Nous lancerons des campagnes de communication pour faire connaître aux enfants les numéros d'urgence et les lieux ressources pour eux et elles en cas de danger.

Nous contribuerons à la **formation de l'ensemble de nos intervenants éducatifs** sur le repérage et l'accompagnement des enfants victimes de violence.

Enfin, nous renforcerons les partenariats entre la Ville de Poitiers et les structures dédiées, au service d'**une meilleure coordination des actions de prévention et des réponses** à apporter : Maison de l'Enfance et de la Famille, Parquet, PMI, ASE, etc.

3.6 RASSEMBLER ET PENSER L'ÉDUCATION DE DEMAIN À POITIERS

> Pérenniser les Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire

En 2022, la Ville de Poitiers a organisé les premières Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire (RNEP), avec le CNAJEP (Comité National des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) et des associations d'élu·es comme l'AMF. L'événement s'est renouvelé en 2024.

Ces Rencontres ont pour objectif de *rassembler* les acteurs publics et associatifs de l'éducation populaire, de former ces acteurs, et de construire un plaidoyer commun pour remettre l'éducation populaire dans le débat politique.

Fort de succès de la première édition, la **Ville de Poitiers pérennisera ces Rencontres, tous les deux ans.**

> Poitiers, la ville où se pense l'éducation de demain

Poitiers mérite son appellation de Capitale de l'Éducation... A nous de la faire rayonner ! Notre ambition : faire de Poitiers une terre d'événements d'envergure nationale dédiés à l'éducation, dans sa diversité.

Dans une dynamique et une temporalité commune avec les RNEP, nous lancerons les **Rencontres Nationales « Nouvelles générations, nouvelle éducation »** à Poitiers. Cet événement, une biennale d'envergure nationale, permettra de mobiliser l'expertise des opérateurs nationaux (CNED, IH2EF, Canopé) et des acteurs universitaires ou économiques du secteur, pour valoriser Poitiers comme un territoire d'innovation pédagogique de référence, où se pense l'éducation de demain.

Dans la suite de l'accueil des Rencontres Internationales de la Classe Dehors, nous pourrons aussi envisager d'accueillir les Rencontres régionales / nationales de l'éducation à l'environnement.

4. Pour... une ville solidaire

Depuis cinq ans, notre volonté pour Poitiers est claire : ne laisser personne au bord du chemin. Dans un contexte où de nombreuses citoyennes et citoyens témoignent d'un sentiment de retrait de l'institution publique, d'un recours effectif aux droits qui recule et de réduction des ressources des collectivités, maintenir des services de santé et de solidarité de qualité est un défi majeur.

Nous poursuivrons nos engagements pour une ville plus juste, attentive à toutes et tous ses habitantes et habitants, quels que soient leur contexte de vie et leurs besoins, garantissant un accès égal aux services essentiels pour une vie digne.

Poitiers est une ville riche de projets citoyens et d'acteurs engagés dans la solidarité. Cette culture de l'autre inspire nos propositions pour prendre soin de chacune et de chacun, afin de relever les défis de demain : **offrir un accompagnement de qualité à tout âge de la vie, des soins de proximité et des espaces publics favorables à la santé.**

Notre objectif : **faire de Poitiers une ville qui offre à toutes et tous les moyens de faire réellement valoir ses droits** et de participer pleinement à la vie de la cité.

4.1 UNE OFFRE DE SANTÉ À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE DEMAIN

Malgré son offre de formation conséquente, le département fait face à une réduction du nombre de médecins généralistes et à une sous-dotation dans certains métiers-clés, tandis que les professionnels de santé aspirent à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Avec le vieillissement de la population et la hausse des besoins en santé mentale notamment, il est essentiel de tout faire pour garantir une offre de soins adaptée et dynamique.

Nous nous engageons à bâtir une ville où la santé et le bien-être de manière globale sont au cœur des préoccupations : un accès facilité aux soins, le soutien aux initiatives de prévention et de santé mentale, un air plus pur, des espaces verts nombreux, des logements et infrastructures assainis, une mobilité fluide et des conditions de vie agréables en toutes saisons — une ville où il fait bon vivre, grandir et vieillir en bonne santé.

Nos objectifs :

- Garantir la présence d'une offre de soins de proximité dans chaque quartier

- Encourager la prévention
- Promouvoir la santé environnementale dans toutes nos politiques publiques

> Accompagner la transformation du monde médical

En s'appuyant sur les professionnels déjà présents, mais également sur les habitantes et habitants, comme sur les associations de proximité, **nous soutiendrons l'installation de centres médicaux pluri-professionnels** dans les quartiers sous dotés en professionnels de santé, en encourageant en complément l'installation de professionnels paramédicaux (infirmières en pratiques avancées (IPA), kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

Nous conforterons **les missions de la Cellule santé** créée sous le mandat précédent, au service de l'attractivité médicale de Poitiers. Elle assurera une veille globale sur l'offre médicale, mais aussi sur les **locaux disponibles** et facilitera la **mise en réseau avec les bailleurs** permettant l'installation des professionnels libéraux. Elle accompagnera les jeunes médecins et professionnels paramédicaux dans leur installation à Poitiers (recherche de logement, trouver un mode de garde pour leurs enfants...), sera présente auprès des professionnels en formation, dans les salons étudiants. Elle créera des outils de communications clairs et efficaces.

Nous proposerons des actions ponctuelles ou régulières à destination des professionnels de la santé autour de la prévention des risques liés à l'isolement professionnel ou au surmenage en s'appuyant sur les réseaux santé du territoire (CLS, CPTS).

Nous amplifierons la communication autour de la mutuelle communale pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès.

> Préserver la santé des habitant.es

Les espaces publics sont propices pour relayer massivement les **campagnes de prévention en santé publique** (prévention suicide, promotion des lieux de soins...etc), soutenir l'**organisation de manifestations** (semaine de la santé mentale, octobre rose, dépistages dans les lieux publics, accueil de la « mam'mobile », promotion sport et alimentation, villages éphémères)... Nous soutiendrons les initiatives des acteurs de la santé locaux.

Nous encouragerons les actions de proximité, en partenariat avec les associations et institutions locales, pour permettre au plus grand nombre d'**avoir accès une information claire et facile à retranscrire dans son quotidien** : organisation d'ateliers cuisines, sportifs, de débats, etc.

Pour prévenir l'épuisement professionnel, notamment des personnes les plus isolées ou précarisées dans leur travail, en initiant la création de groupes de paroles ou d'espaces d'entraides, en s'appuyant sur les partenaires compétents (CCI, CPTS, etc.).

4.2 UNE VILLE QUI PREND SOIN DES PLUS VULNÉRABLES

Nous avons l'ambition de faire de Poitiers une ville juste et solidaire, qui place les habitantes et les habitants les plus fragiles au cœur de ses priorités. Nous sommes guidés par l'engagement de faire de Poitiers une ville inclusive, respectueuse de la dignité de chacun et chacune, où solidarité, justice sociale et accueil de toutes et tous sont les principes fondateurs de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble.

> Le CCAS, un lieu central de la politique sociale de la ville

Nous avons durant le mandat en cours augmenté de 30% le budget du CCAS. Nous réaffirmons notre engagement, dans un contexte budgétaire contraint, en faveur d'un fonctionnement qualitatif du CCAS.

Nous nous appuierons sur la **rénovation du CCAS** pour concevoir le fonctionnement du nouvel accueil du CCAS comme un espace de vie sociale en faveur des personnes accompagnées et les ouvrir à l'ensemble des habitantes et habitants de la ville : par exemple des ateliers autour de la santé, du renforcement des compétences psychosociales, etc.

Nous renforcerons « l'équipe de rue » du CCAS pour permettre une présence accrue auprès des personnes les plus éloignées de l'accès aux droits et des services publics dans les territoires non-couverts par la prévention spécialisée (centre ville, Bellejouanne, Gibauderie).

> Renforcer l'accès à l'emploi

Le retour à l'emploi est un levier indispensable pour renforcer l'autonomie, la dignité et l'inclusion sociale. Afin que chaque habitante et habitant puisse bénéficier d'un accompagnement de proximité, adapté à ses besoins précis, nous réaffirmons nos engagements à **valoriser le rôle essentiel des structures et des professionnels qui accompagnent le retour à l'emploi**, qu'il s'agisse des associations, des centres de formation, des missions locales ou des acteurs de l'insertion.

Nous nous engageons à renforcer leur visibilité, soutenir leurs initiatives et faciliter leur collaboration, tout en développant un maillage efficace sur l'ensemble du territoire.

> Accompagner les exilé·es dans la vie de la cité

La Ville de Poitiers a signé en 2021 un **Contrat Territorial pour l'Accueil et l'Intégration (CTAI)** des personnes primo-arrivantes en France, permettant de financer des actions d'accompagnement autour du logement, de l'apprentissage de la langue, de l'emploi et de la formation, de la santé, des pratiques artistiques et sportives, et de la participation citoyenne. Ces actions ont permis d'accompagner plus de 500 personnes par an vers une meilleure intégration dans la vie de la cité. Depuis 2024, l'État se désengage progressivement et nous craignons un arrêt total des financements dans les années à venir.

Pour répondre à cet enjeu et poursuivre l'accompagnement de toutes et tous, nous proposons de **sécuriser et de pérenniser les actions initiées dans le cadre du CTAI** en les intégrant pleinement à la politique municipale et à son budget. Nous **pérenniserons la fonction de coordination et d'accompagnement** qualitatif des porteurs de projet.

Nous nous engageons également à renforcer l'offre d'hébergement d'urgence à destination des personnes exilées, en particulier des familles dont les enfants sont scolarisés à Poitiers (*voir partie « Habiter »*).

4.3 UNE VILLE AU SOUTIEN DES « PARENTS SOLO »

Les parents isolés, majoritairement des mères, font face à des inégalités structurelles qui compliquent leur quotidien et limitent leur visibilité dans la vie de la cité. La municipalité doit jouer un rôle central pour combattre ces obstacles et garantir que chaque parent puisse accéder à l'emploi, au logement et aux services essentiels.

Nous nous engageons pour une ville qui reconnaît et valorise le rôle des parents isolés, tout en promouvant l'égalité et l'autonomie des femmes dans la sphère familiale et citoyenne !

> Renforcer la prise en compte des parents isolés dans les politiques tarifaires

Nous nous assurerons que dans l'ensemble des tarifications solidaires de la ville (crèches, périscolaire, cantines), le mode de calcul définisse un **tarif toujours accessible aux familles monoparentales**.

Nous prendrons en compte les revenus récents en cas de séparation (par exemple demander de fournir un justificatif de ressources datant du mois dernier plutôt que de l'année précédente). Nous excluons ou plafonnerons la pension alimentaire et certaines prestations sociales de l'assiette des revenus pris en compte pour les tarifications.

> Soutenir l'accès aux droits et aux loisirs

Nous promovons les dispositifs déjà existants sur le territoire qui accompagnent les parents isolés dans la recherche d'un logement (colocations solidaires par exemple - voir partie « habitat »).

Nous soutiendrons les structures locales permettant aux familles monoparentales de bénéficier d'un accompagnement d'**accès au droit commun** : dans leur recherche d'un emploi, d'un logement, d'un soutien éducatif, etc.

Nous nous appuyerons sur l'offre de séjours de « Vacances pour Tous » pour proposer des **séjours de répit aux familles monoparentales**, à l'image des propositions faites par la Ville de Montpellier.

Nous proposerons des **modes de gardes adaptées aux personnes seules** (voir partie 3.1 « Des crèches et modes de garde au plus près des besoins des parents »)

4.4 UNE VILLE (TOUJOURS) AMIE DES AÎNÉS

Pour assurer la prise en compte globale de la place des aînés dans la ville, Poitiers s'est engagée dans le label « ville amie des aînés ». Notre priorité : la lutte contre l'isolement avec la création d'un service d'animation, l'acquisition d'un triporteur pour proposer des balades aux personnes à mobilité réduite et le lancement de « **Vacances pour toutes et tous - Aînés** ». Bientôt sera ouverte une **Maison des aînés**. Ces engagements sont à poursuivre.

> Renouveler et adapter ses équipements

En nous appuyant sur la création de la Résidence intergénérationnelle de Montmidi à l'horizon 2027 pour **développer des projets innovants en faveur du lien social** : ateliers lectures, temps de repas partagés avec les écoles et les crèches, création d'un café solidaire avec des événements culturels et de loisirs, etc.

Nous veillerons à **l'accessibilité et au confort de l'ensemble des espaces publics de la ville** (bancs, points frais...). (Voir proposition « Ville marchable »).

> Oeuvrer pour le lien social

Nous renforcerons la diffusion d'information à destination des aînés par des actions d'« aller-vers » en identifiant les lieux clés (exemples : marchés en semaine, commerçants de quartier, etc.) et par la création de temps de permanence spécifique, en plus de faire diffuser l'information par les aides à domicile et professionnels de santé.

Nous accompagnerons l'amélioration de l'offre de services à destination des aînés : mobilité, accompagnement numérique, etc.

Nous encouragerons la création de brigades solidaires en charge d'aller à la rencontre des personnes âgées (porte à porte, téléphone...) afin de recenser leurs besoins.

> Fournir une place à part entière dans la cité

Nous développerons les liens entre les EHPAD publics et les crèches de la ville, afin de **favoriser les liens intergénérationnels**. Dans cette optique, nous expérimenterons des **ateliers intergénérationnels sur les temps périscolaires et accueils de loisirs** (bricolage, jardinage).

De plus, nous aurons une attention particulière à la **participation citoyenne des personnes âgées et très âgées** (voir partie « Démocratie »).

5. Pour... une ville qui protège

Vivre en sécurité est un droit pour chaque habitante et chaque habitant. Si les données objectives ne montrent pas une aggravation de l'insécurité à Poitiers, c'est une préoccupation croissante chez les habitantes et habitants, qu'il faut entendre, et à laquelle nous devons répondre.

S'attaquer aux discriminations, de toute nature, est le premier levier pour prévenir les violences. Qu'il s'agisse des discriminations et des atteintes sexistes et sexuelles, des discriminations en raison de la religion, de l'origine ou du quartier de vie : toutes les injustices ressenties, toutes les inégalités subies, nourrissent les mal-être, les petites tensions et parfois les grandes violences dans la ville.

Nous animerons des politiques résolument engagées contre toutes formes de discriminations, pour la promotion de l'égalité des droits dans la ville, et facilitant l'ouverture de lieux refuge pour chacune et chacun.

Nous poursuivrons le déploiement des politiques de prévention et de médiation, en lien avec le service de médiation sociale opérationnel depuis 2024 et avec les actions soutenues au titre de la Politique de la Ville. La **vie nocturne et festive** sera un autre champ prioritaire des actions de prévention.

Nous renforcerons la sécurité de proximité, de quotidien et de terrain, en particulier en confortant la Police Municipale, ses effectifs, ses missions. **Par un Centre de Sécurité Urbain, nous renforcerons la coordination et la synergie des moyens** entre toutes les politiques municipales et communautaires concourant à la sécurité de notre territoire.

5.1 UNE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN FONDÉE SUR LA PROXIMITÉ, LA MÉDIATION ET LA RELATION DE CONFIANCE AVEC LES HABITANTES ET HABITANTS

La sécurité est une affaire d'équilibre entre l'aménagement public et son entretien, la prévention, la médiation et la répression lorsque nécessaire.

Pour chacune de ces dimensions, notre approche est similaire : **plus d'humain sur le terrain.**

> Accroître la place de la médiation sociale

Nous conforterons les moyens et renforcerons le rôle du **Groupement d'Intérêt Public « Collectif Grand Poitiers médiation sociale »** : un nouveau service public de médiation de terrain, créé en 2025.

Nous développerons les outils de type « Chantiers éducatifs », en particulier en direction de la jeunesse.

> Conforter et diversifier le rôle de la Police municipale

Nous donnerons à la police municipale les moyens d'assurer son rôle de police de proximité : réussir le recrutement de la brigade cynophile, renforcement des effectifs.

Nous conforterons et diversifierons les missions de la Police Municipale.

Nous renforcerons le rôle de la Police Municipale dans la **prévention, en particulier en milieu scolaire, avec la mise en place de « référents écoles »**, et des interventions régulières en établissements scolaires

Nous renforcerons le rôle de la Police municipale dans la régulation de la mobilité à Poitiers, en particulier pour **faire respecter la ville à 30km/h**. Le « code de la rue » qui sera créé (*voir partie « Voirie »*) viendra abonder la feuille de route de la Police municipale

Nous mobiliserons les compétences de la Police Municipale et formerons nos agents pour participer au renforcement de la **stratégie municipale de résilience et de gestion de crise**.

Sur la vidéo-surveillance, nous porterons l'approche suivante : nous ne faisons pas des caméras la réponse première aux enjeux de sécurité. L'humain sur le terrain est notre priorité, il n'a pas vocation à être remplacé par la technologie et les risques liés aux caméras sont aussi nombreux sur le respect des libertés individuelles. Néanmoins, les caméras de vidéo-surveillance peuvent être un recours nécessaire, de manière temporaire ou permanente, pour réguler l'usage de l'espace public notamment lorsque le trafic perturbe fortement la vie quotidienne d'un quartier. Chaque installation de caméra fera suite, le cas échéant, à un diagnostic solide des besoins, à l'étude de toutes les alternatives possibles, et à une évaluation de son efficacité. Nous renforcerons également la mobilisation du Comité d'éthique sur la vidéo-protection.

> Pour une vision globale de la sécurité : un Centre de Sécurité Urbaine

Nous créerons un **Centre de Sécurité urbaine**, pour ré-internaliser, mutualiser et renforcer les données et les compétences municipales et communautaires liées à la sécurité. Ce CSU permettra la maîtrise des images de vidéo-surveillance de l'espace public comme des bâtiments publics, elle permettra d'assurer les missions d'astreinte (intervention en 24/24 pour tout problème identifié dans la ville, rallumage de l'espace public, etc.), et de devenir un PC sécurité en cas de crise majeure.

5.2 UNE VIE NOCTURNE ENCOURAGÉE ET SÉCURISÉE

Vivre le jour oui, et la nuit aussi ! Ville étudiante, Poitiers bénéficie d'une vie nocturne animée. Cet espace ne peut être ignoré, et le droit à la fête est primordial. Comment prendre en considération les besoins de chacun.e la nuit : sécurité, calme pour les riverain-es, plaisir et partage ?

Nos objectifs :

- Renforcer le lien entre tous les acteurs de la nuit à Poitiers, pour créer un cadre de travail en confiance et un espace public sécurisé
- Soutenir une vie nocturne dynamique et inclusive tout en respectant les riverain-es

> Renforcer le Comité de la Vie nocturne

Un Comité vie nocturne existe à Poitiers, qui réunit la Ville de Poitiers, les gérants d'établissements de type bars et discothèques et les acteurs de la prévention et de la sécurité. Nous le réunirons plus régulièrement, et nous renforcerons ses missions de coordination, mais aussi de pilotage de projets.

> Faire le bilan de l'extinction de l'éclairage public

Nous ferons le bilan de l'extinction de l'éclairage nocturne, en associant les partenaires et les usagers, avec une attention particulière aux étudiantes et aux étudiants. Tout en maintenant le principe de l'extinction, une évolution des modalités de l'extinction pourra être envisagée si nécessaire (par exemple, en affinant les zones d'exception : trajets vers les établissements de nuit, zones de résidence universitaire...).

> Une navette de la nuit

Avec les acteurs économiques concernés, nous impulserons la création d'**une navette entre les lieux festifs nocturnes poitevins**. Elle permettra d'assurer les déplacements des usagers, en particulier des étudiantes et étudiants, dans des conditions sécurisantes et proposant une alternative à la voiture individuelle.

5.3 POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS, DANS TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES

La montée des discours de haine, populistes et de l'extrême droite exploitent les peurs, les préjugés, pour diviser, désigner des boucs émissaires et affaiblir le lien social. Dans ce contexte, Poitiers a déjà montré sa capacité à bâtir une société plus juste, égalitaire et inclusive. La Ville soutient activement ses associations, valorise la diversité dans l'espace public et porte des initiatives éducatives et culturelles ambitieuses.

Demain, nous devons aller encore plus loin, **pour lutter collectivement et durablement contre toutes les formes de discriminations qui fragmentent notre tissu social et fragilisent notre démocratie**. Les discriminations liées aux genres, à la religion, à l'origine, à l'âge, au handicap, mais aussi au lieu de vie, en particulier les quartiers, doivent être abordées frontalement, pour faire de Poitiers une ville plus égalitaire.

Nous souhaitons **inscrire la lutte contre les discriminations au cœur de chacune de nos politiques publiques** ; c'est une condition de la justice sociale. Nous viserons aussi d'être une collectivité encore plus exemplaire : former celles et ceux qui agissent au quotidien, doter la collectivité d'outils d'évaluation anti-discriminatoires, c'est affirmer que l'inclusion relève d'un engagement transversal et systématique.

Nous **renforcerons la visibilité des femmes, et des minorités, dans l'espace public**, via le choix des noms des espaces et bâtiments publics qu'ils soient nouveaux ou existants. Un exemple inspirant : celui du changement de nom de l'école Paul Bert en école Gisèle Halimi. Nous accompagnerons un travail autour des mémoires de la colonisation, de l'esclavage, de l'anti-racisme, dans le but de les intégrer dans la mémoire et l'identité collectives de la ville.

> Faire de la lutte contre les discriminations un réflexe collectif, en diffusant une culture de l'égalité dès le plus jeune âge

Nous renforcerons les formations et sensibilisations sur ces thématiques lors des temps périscolaires et les parcours citoyens, via la mobilisation d'un réseau d'acteurs spécialisés (CIDFF, Planning Familial, Stop Fisha) pour intervenir directement auprès des enfants. Nous renforcerons les formations des professionnels et la mise à disposition de supports et d'outils adaptés.

> Développer des espaces accessibles, sécurisés et inclusifs

Nous viserons l'accessibilité des équipements et espaces publics. Nous finaliserons l'Agenda Programmé d'Accessibilité de tous les équipements recevant du public (ERP) d'ici 2030. Nous garantirons la prise en compte, dans chaque nouvelle aire de jeux, de l'inclusion des enfants en situation de handicap, et formerons les élu·es et technicien·es en début de mandat au contact des expériences positives en la matière.

Nous développerons des lieux sanctuarisés : maison(s) des femmes et des personnes LGBTQIA+. De tels lieux permettraient un niveau de sécurité, de confort et d'accompagnement (ateliers, prévention, sensibilisation, médiation et moments conviviaux répondant de manière ciblée à leurs besoins spécifiques) que les antennes de quartier malgré leur utilité pour la proximité ne peuvent offrir aux personnes les plus vulnérables.

Nous lutterons contre la précarité menstruelle. L'installation de distributeurs gratuits de protections périodiques jetables en coton et non cancérigènes dans l'ensemble des toilettes publiques de la Ville (piscines, centre sociaux, bibliothèques etc...) sera complétée par la mise à disposition de kits réutilisables déployés en particulier dans les quartiers prioritaires.

> Intégrer l'exigence d'égalité dans toutes nos politiques publiques

Grand Poitiers et Poitiers ont signé, en 2022, la **Charte de la diversité**. Nous renforcerons l'application des engagements de cette Charte, dans les pratiques internes de la collectivité comme à l'égard de nos partenaires, notamment par la formation de l'ensemble des élu·es et agent·es aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité. Nous veillerons à l'application du principe de non-discrimination en interne de la collectivité, comme dans le lien aux usagers.

Nous ferons de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité **un objet de dialogue social avec les représentants du personnel**.

Nous agissons, de manière volontariste, pour *aller vers* les publics les plus éloignés de l'emploi public, de l'accès aux droits, de la représentation dans les espaces de concertation.

Parmi les leviers d'action que nous saisissons :

- La création d'un **observatoire municipal de l'inclusion et la lutte contre les discriminations**, permettant notamment de créer de nouveaux outils d'analyse, et d'évaluer la mise en œuvre de la Charte de la diversité
- L'implication des associations locales dans la création d'une formation à destination des élus et des services de la ville sur « la ville pour toutes et tous »
- La limitation des questions sur le genre dans les formulaires administratifs aux situations strictement nécessaires
- L'implication plus importante des personnes en situation de handicap à l'élaboration des projets municipaux.

6. Pour... une ville qui prend soin du cadre de vie : patrimoine et espaces publics

Les espaces publics sont les traits d'union entre tous les lieux qui composent la ville. Nous avons l'ambition d'en faire à Poitiers des lieux où s'expriment les liens humains apaisés, la rencontre et la diversité.

En les rendant plus pratiques et praticables par tous.tes, nous souhaitons continuer à les rendre plus agréables et mieux partagés, au service de tous les usages (professionnels, familiaux, de loisir, commerciaux...). C'est notre engagement depuis 2020 : en végétalisant, en apaisant la circulation, en agrandissant les espaces des terrasses, etc., nous contribuons à créer des lieux extérieurs où il fait bon vivre, où chacune et chacun trouve sa place, où chacune et chacun trouve un moment de calme, de fête, de discussion, de jeux, de nature... En agissant sur les problématiques concrètes du quotidien (la circulation, la voirie, la propreté), nous activons autant de leviers pour davantage de lien social et de mieux-être de ses habitantes et habitants.

Pour une ville plus propre, à l'écoute de ses habitant.es, où l'urbanisme et la rénovation sont à la hauteur du mieux vivre-ensemble... Dehors !

6.1 RÉNOVER ET EMBELLIR LA VILLE

Poitiers, notre ville « aux 100 clochers », est une ville riche de son patrimoine, de ses petites rues médiévales, de ses faubourgs et de ses quartiers plus récents où il fait bon vivre et flâner. Nous poursuivrons la rénovation et la réhabilitation des bâtiments, des rues et des espaces publics avec pour ambitions :

- Le confort des habitant.es dans leur vie quotidienne, quel que soit leur mode de vie ou de déplacement
- L'adaptation au changement climatique
- La réappropriation des espaces publics, au service de la cohésion sociale
- La réhabilitation juste et cohérente de l'ensemble des quartiers de la ville.

> Poursuivre la rénovation des bâtiments publics et optimiser leurs usages

Poitiers consacre plus de 20 millions d'euros par an à l'entretien et la rénovation de son patrimoine public. Nous poursuivrons ce niveau d'investissement, au service de plusieurs ambitions :

- Améliorer le confort d'usage des bâtiments et leur accessibilité, en particulier les écoles
- Améliorer le cadre de vie et l'image de notre ville
- Réduire notre empreinte écologique tout en préparant mieux notre ville aux changements climatiques à venir.

Dans le cadre de notre Programmation Pluriannuelle d'Investissement, nous poursuivrons la transformation de long cours de l'ensemble des bâtiments publics. Le Schéma Directeur Immobilier de Poitiers, et de Grand Poitiers, guideront nos choix. Nous assurerons la bonne prise en compte des principes de la Charte d'urbanisme résilient dans toutes les opérations publiques, par souci d'exemplarité, et auprès des promoteurs privés.

Face aux enjeux du dérèglement climatique, nous accélérerons la rénovation énergétique des bâtiments publics. Nous poursuivrons l'ambition d'un patrimoine municipal à énergie positive, engagée en 2020. À court terme, nous proposons de cartographier les lieux publics vulnérables (les écoles notamment) et expérimenter rapidement des solutions d'amélioration du confort d'été (revêtement des toitures, ombrières, etc.).

Nous poursuivrons la recherche d'une qualité élevée de réhabilitation du patrimoine public dans le cadre des démarches de type **Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine**, qui visent à améliorer la qualité environnementale des projets ; nous poursuivrons notre engagement dans le Pacte bois-biosourcés, contrat de partenariat avec les acteurs de la filière bois et matériaux biosourcés pour faciliter l'utilisation de ces matériaux dans la construction ou la rénovation des bâtiments publics.

Dans la continuité du chantier de la Caserne, exemplaire en la matière, nous encouragerons **le recours aux matériaux biosourcés et/ou de réemploi** et accompagnerons le **développement des filières locales dédiées** (voir partie « économie locale »).

Nous souhaitons aussi proposer une alternative à une vision figée du patrimoine public : mutualiser ses usages, les diversifier, et encourager les occupations temporaires de bâtiments inoccupés, pour soutenir les expérimentations de tout type.

> Un plan d'aménagement des espaces publics renouvelé

Nous proposons de **décliner le plan de mobilité de Grand Poitiers en un plan d'aménagement des espaces publics renouvelé**. Il permettra de distinguer les grands axes des petites rues selon leurs usages, de réguler la vitesse de circulation, l'intensité du trafic, les sens de circulation, etc. Il a pour visée de repenser l'organisation des déplacements afin de mieux répartir les usages de la voirie entre les différents modes de transport (piétons, vélos, trottinettes, transports en commun, voitures) et d'assurer la cohérence des aménagements envisagés à l'échelle de la Ville.

Dès le début du mandat, cette démarche comprendra une phase de concertation avec les habitantes et les habitants, les commerçants et les usagers, pour garantir une appropriation du plan et ajuster les propositions aux besoins précis.

> Des travaux priorités

Planifier prioritairement les aménagements de voirie dans les zones les plus vétustes ou à fort besoin en terme de mobilités.

Nous engagerons une rénovation d'ampleur du faubourg de la Cueille Mirebalaise, en lien avec la rénovation de la route. Nous faciliterons la réhabilitation des bâtiments pour en faire une zone de promenade (belvédère) et ainsi apaiser la circulation.

Dans le cadre notamment du plan de déploiement du réseau structurant PictaREV, nous envisagerons des modifications des voies de circulation sur les axes de l'avenue de la Libération/8 mai et de l'avenue de Nantes dans l'optique d'un meilleur partage des mobilités et une sécurisation des modes de déplacement doux (piétons et cyclistes).

La voie Malraux (pénétrante) est vieillissante et va nécessiter dans les années à venir des travaux de consolidation. Elle se situe en outre au croisement de plusieurs enjeux majeurs de mobilité : aménagement de l'entrée sud-est de Poitiers, tracé d'un futur bus à haut niveau de service (*voir partie 8.4. « Poursuivre la transition vers des mobilités douces et actives »*). Nous nous appuierons sur ces travaux et réflexions pour y repenser les modes de déplacement : faire évoluer la piste cyclable, intégrer une voie de bus, installer des circuits piétons pour donner accès au Belvédère en face de la cité judiciaire, etc.

> Des offres de stationnement optimisées

Le stationnement sur voirie prend une place importante dans l'espace public. L'espace public est majoritairement aménagé pour la voiture : nous souhaitons

mieux partager l'espace public, entre tous les usages, de mobilité ou de sociabilité. La politique de stationnement doit aussi répondre aux besoins de différents usagers : habitants, visiteurs, personnes venant de l'extérieur, touristes.

Nous redéfinirons **une stratégie partagée du stationnement sur Poitiers**, en concertation avec les acteurs du territoire, habitants, commerçants, professionnels de santé, associations représentant les personnes à mobilité réduite, ainsi que les habitantes et habitants des communes voisines, en lien avec l'étude de Grand Poitiers en cours sur les parkings. À partir d'un diagnostic (nombre de stationnements présent par quartier, types de stationnement existant, besoins des usagers), il s'agira de mettre en place une politique de stationnement adaptée pour tous les usagers, en adéquation avec les objectifs du Plan de Mobilité de développer l'usage des transports en commun, du covoiturage et du vélo.

Nous étudierons les leviers d'amélioration des conditions de stationnement pour les riverains et les abonnés dans les parkings de la ville et le stationnement en voirie. Nous renforcerons l'offre de stationnement autour de la gare.

Nous maintiendrons et renforcerons autant que nécessaire les places de stationnements « stratégiques » devant les commerces de proximité pour les personnes à mobilité réduite ou les professionnels de santé, de même que le stationnement gratuit de courte durée pour toutes et tous en face de ces services.

Dans chaque projet d'aménagement/requalification, nous identifierons du foncier (dent creuse, friches...) pour créer du stationnement modulaire et en silo, une structure à étage qui optimise le stationnement de véhicules en extérieur. Cette solution augmente le nombre de places de stationnement tout en occupant un espace au sol limité. Cela permettra de **conserver une offre de stationnement de proximité pour les riverains dans le périmètre du projet**.

Au fil des projets urbains, nous désimperméabiliserons les zones de stationnement existantes et intégrerons dans les nouveaux projets de stationnement des critères visant à favoriser l'infiltration d'eau et la végétalisation de la zone.

6.2 DES PROJETS DE VOIRIE PLUS DÉMOCRATIQUES, Tournés vers la ville de demain

Depuis six ans, notre municipalité a fait de la participation citoyenne un axe fort de son action. Les projets de voirie, souvent sensibles car ils impactent directement le quotidien des habitantes et habitants, ont déjà bénéficié de ces espaces de dialogue. Adapter la ville aux nouveaux modes de déplacement, répondre aux enjeux écologiques ou encore assurer un entretien de qualité de l'espace public

nécessitent parfois des transformations qui suscitent des attentes et des inquiétudes légitimes.

Forts de l'expérience acquise depuis 2020 et des outils déjà mis en place, nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin : renforcer, structurer et systématiser la consultation citoyenne dans les projets de voirie. Notre objectif est d'associer encore davantage les habitant·es aux décisions qui concernent leur rue, leur quartier, leur ville. Ainsi, chacun pourra pleinement prendre part à l'aménagement et à l'amélioration de son cadre de vie, dans un esprit de co-construction.

> La démocratie directe dans les projets de Voirie

Nos engagements sont les suivants :

Nous organiserons des réunions publiques dès le début du mandat pour planifier et acter avec les habitant·es les grands projets de rénovation sur la durée du mandat. **Nous organiserons des temps de consultations systématiques des habitant·es en amont du démarrage des grands projets** : en proposant plusieurs alternatives au choix des participant·es (sur la modification des voies de circulation, les revêtements de voirie, sur le stationnement...etc).

Nous poursuivrons la dynamique de participation citoyenne autour de la rénovation du quartier de la gare.

Nous organiserons au moins deux fois dans le mandat et pour chaque quartier des campagnes de consultation des habitants sur les besoins précis des quartiers : trottoirs ou routes endommagés, besoin de travaux ou de modifications des espaces de circulation, tensions entre les différents modes de déplacement, revêtements dégradés ou inadaptés, etc.

> La communication pour un travail de collaboration de qualité

Nous garantirons la transparence pour renforcer la relation de confiance : associer les agent·es et les élu·es aux temps de consultations pour permettre aux habitant·es et aux habitants d'avoir une compréhension plus précise des contraintes techniques et financières des projets, mais aussi de faire des propositions réalistes et réalisables.

Nous renforcerons la communication sur le suivi des projets : nous reviendrons vers les habitant·es et habitants de façon très régulière pour les informer de l'ensemble des travaux réalisés, du compte-rendu des réunions de consultation, etc., en multipliant les formats : poursuite des réunions de quartiers, mobilisation des réseaux sociaux, affichages dans les halls d'immeubles, courriers, presse, etc.

6.3 UNE GESTION DE LA PROPRETÉ ET DES DÉCHETS À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX

C'est une demande forte, et légitime, des habitantes et des habitants : une ville plus propre, pour un cadre de vie plus agréable à vivre et à visiter.

Nous avons, dans le même temps, la responsabilité de répondre à deux impératifs : garantir la propreté de la ville, dans l'ensemble de ses quartiers et répondre aux enjeux de transition écologique.

Ainsi, nous mettrons en place une gestion renforcée des déchets, inscrite dans la logique globale suivante : **diminuer, trier et réemployer**. Un travail de créativité et d'innovation autour de l'ensemble du cycle des déchets (collecte, traitement, réemploi...) est essentiel et sera un levier pour davantage de justice sociale : création d'emploi, réutilisation, répartition équitable des services.

> Pour une ville plus propre et à l'écoute de toutes les contraintes

Il est essentiel de penser des solutions adaptées aux besoins de chaque quartier,

Parmi les axes prioritaires que nous soutiendrons :

- Identifier et assurer le suivi des zones à fort besoin
- Augmenter le nombre de collectes en Centre Ville
- Poursuivre le déploiement de nouveaux points de collecte pour limiter les sacs poubelles sortis en dehors des horaires sur les trottoirs
- Renforcer le dialogue avec les bailleurs et syndicats pour s'assurer que les informations sont correctement fournies aux locataires, et que les consignes soient respectées.

Notre réponse passe aussi par **plus d'humain sur le terrain**. Nous conforterons les services municipaux de propreté dans leurs effectifs, nous renforcerons les missions de la Brigade verte créée en 2025, et développerons en complément les dispositifs dédiés qui ont fait leurs preuves comme les Arpenteurs avec territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, au service de la propreté dans tous les quartiers de Poitiers.

Nous renforcerons l'accessibilité des déchetteries. Nous envisagerons une **modification des horaires des déchetteries** certains jours de la semaine (plus tôt le matin et/ou plus tard le soir) et engagerons une concertation autour des déchets professionnels et des dépôts sauvages. Nous étudierons la faisabilité de mise en œuvre d'un **ramassage régulier des encombrants** sur le même mode que le ramassage des déchets, organiser un **passage de gros broyeur dans les quartiers** à

certaines périodes de l'année pour les déchets verts et développer une **application interactive** permettant de marquer les zones de dépôt sauvage.

> La tarification incitative : enclencher une réelle démarche de diminution des déchets

La prévention et les campagnes de communication ne sont pas suffisantes pour une réelle **réduction des déchets**. Aujourd'hui, chaque habitant produit encore en moyenne 500kg de déchets par an à Poitiers. Nous proposons à Grand Poitiers, en nous basant sur les expériences des autres villes et l'expertise de l'ADEME, de **mettre en place une tarification en fonction du poids réel des déchets**. Le principe est simple : chacun paye les déchets qu'il produit, et donc ne paye pas ceux qu'il ne produit pas !

> Diminuer et mieux trier, au service de la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Pour les particuliers comme pour les professionnels, nous encouragerons l'utilisation d'emballages réutilisables et la limitation maximale des emballages à usage unique :

- En faisant appliquer la « Charte Zéro Déchets » pour tous les événements soutenus par la Ville de Poitiers
- En engageant l'expérimentation d'un système de consignes, à l'échelle d'une zone délimitée (Halles, par exemple, ou bars du centre ville), puis en l'étendant à une échelle plus large
- En organisant des stands de sensibilisation sur les marchés et dans les lieux commerciaux, et distribuant des kits (sac à pain, sac à vrac, boîtes...) fabriqués localement.

Nous serons ambassadeurs d'une **culture du « Zéro déchet »** dans la ville, en **soutenant les projets associatifs et citoyens autour de la réduction des déchets alimentaires et ménagers** et les bénéfiques pour la santé/le budget, etc.

Nous encouragerons davantage le compostage, en simplifiant l'accès aux composteurs collectifs et en organisant une nouvelle campagne de **distribution de composteurs individuels et/ou de bacs verts** tout en accompagnant les habitants dans leur utilisation.

> Mutualiser, réemployer : la réduction des déchets au service de la réduction des inégalités

Nous impulserons la création de **services de prêts de matériel pour les habitants** (perceuses, tondeuses/broyeur individuel, outils de bricolage, batteries de cuisine et vaisselle pour évènement, etc.).

En nous appuyant sur les acteurs locaux déjà présents, nous expérimenterons le développement d'**espaces de dépôt et de gestion des encombrants dans les quartiers** : des lieux où venir déposer des meubles, de l'électroménager, etc., qui pourront être redistribués aux autres habitants gratuitement ou à très bas coût.

Nous soutiendrons les **filères de l'économie circulaire**, en priorité dans le secteur du bâtiment et du textile (*voir partie « économie »*).

7. Pour... une ville où il fait bon habiter

Le logement est un élément fondamental de la vie de chaque poitevine et chaque poitevin. Que l'on soit propriétaire, qu'on aspire à l'être, ou qu'on soit locataire, le logement est aussi un pilier structurant de la qualité de vie, du lien social et de l'attractivité de notre ville.

Face aux défis de la précarité résidentielle et énergétique, de la vétusté du bâti, de la transition écologique et du vivre ensemble, notre action municipale entend s'engager pleinement pour un habitat plus humain, plus responsable, mieux partagé, et qui s'adapte aux changements climatiques déjà à l'œuvre.

Notre ambition est de **requalifier durablement l'existant** en rénovant les immeubles, les habitations et leur environnement.

Nous voulons **favoriser l'implication des habitants dans l'entretien de leur logement et leur cadre de vie**. Il s'agira d'articuler politiques d'accession, de rénovation, d'animation sociale, d'aménagement urbain pour que chaque habitant, quel que soit son statut ou son quartier puisse vivre dignement et s'approprier durablement son lieu de vie.

En matière de **logement social** en particulier, si la Ville peut être fière de son taux de logements sociaux qui permet à plus de 35% des foyers de se loger à des loyers modérés, il lui faut cependant porter une attention toute particulière à son parc locatif public. Il lui faut à la fois prendre soin du bâti, en matière de lutte contre la précarité énergétique et la vétusté des logements. Mais il lui faut aussi prendre soin de ses habitantes et habitants qui voient leur pouvoir d'achat s'atrophier et qui - pour un quart d'entre eux - souffrent d'isolement social et de perte d'autonomie dans l'habitat.

De nombreux enjeux se posent à nous :

- Pour répondre aux besoins en logements, trouver les moyens d'accélérer la production et la réhabilitation du logement social, malgré un modèle économique du logement social à bout de souffle (seulement 5 à 10% de financements publics aujourd'hui)
- Intégrer l'évolution des parcours résidentiels, le logement social étant de moins en moins, aujourd'hui, une période transitoire

- Impliquer collectivement, élu·es, habitantes et habitants, partenaires pour préserver la qualité du logement social, la mixité, les espaces communs et sa vie de quartier.

7.1. ACCÉDER À UN LOGEMENT ADAPTÉ À SES ATTENTES ET À SES BESOINS

Notre politique d'urbanisme et en particulier la production de logements, doit garantir l'adéquation entre les besoins prioritaires du territoire et les projets qui y poussent.

Le logement qu'il soit social ou privé ne répond pas aujourd'hui à toutes les demandes de logement, notamment des **habitantes et habitants les plus isolés**. En fonction de leur situation, de leurs attentes, ils et elles peuvent vouloir devenir locataires, propriétaires, ou encore accéder à des **formes innovantes de vivre ensemble**. Nous voulons une **ville inclusive qui accompagne et conseille ses habitants dans leurs démarches**. Nous voulons expérimenter de nouvelles formes de logement et ainsi développer l'habitat partagé comme solution innovante de mixité sociale et intergénérationnelle.

> Maintenir et renforcer la diversité des typologies de logements et la mixité dans la ville

Instaurer un permis de diviser

Dans certains quartiers en tension sur les grandes surfaces et afin de permettre aux familles de continuer à vivre en ville, nous instaurerons un permis de diviser, autorisation préalable avant toute division d'un logement en plusieurs unités, même sans travaux lourds. Il s'agira de limiter les découpes des maisons ou des grands appartements en studios et ainsi de préserver la mixité dans les quartiers les plus soumis à une pression immobilière.

Des exceptions positives seront prévues afin de faciliter l'habitat partagé, la colocation organisée ou la création de petits logements de qualité pour étudiantes et étudiants et personnes âgées.

Dans le logement social : prioriser les soutiens financiers

Nous soutiendrons les efforts de Grand Poitiers pour orienter son règlement financier vers les logements en tension de type T1, T2 et T5. Il faudra être encore plus incitatif afin que les programmes de Logements Locatifs Sociaux (LLS) - qui regroupent l'ensemble des logements sociaux financés par des aides publiques et

destinés à être loués à des ménages sous conditions de ressources, avec un loyer réglementé - intègrent tous des grands logements..

Dans le logement privé : poursuivre les efforts pour favoriser la mixité des typologies et des habitants

Aujourd'hui, pour chaque opération immobilière, la Ville de Poitiers demande aux promoteurs de ne pas proposer plus de 50% de petites typologies (T1, T2). De la même manière, il est demandé aux promoteurs de proposer différents modes de financement des logements afin d'avoir une mixité de publics pour chaque nouvelle construction. Ces efforts sont appuyés par la Charte pour un Urbanisme Résilient et il est convenu de les renforcer dans toutes les opérations de densification et de renouvellement à venir.

> Accompagner, faciliter et sécuriser l'accès aux logements et en particulier, les familles monoparentales dont le nombre s'accroît régulièrement.

Être attentif à la typologie des logements, c'est aussi apporter une attention particulière à ces ménages souvent plus fragiles. En effet, disposer de suffisamment de petits et grands logements permet de garantir un parcours résidentiel fluide et de proposer des logements adaptés aux besoins de toutes et tous.

Aujourd'hui, un guichet d'enregistrement des demandes est dédié à ces ménages existe à Poitiers et dans d'autres communes de Grand Poitiers. Il devra redoubler de vigilance pour que la structure du logement soit adaptée à la composition familiale, pour éviter par exemple que la maman seule ne dorme dans la salle à manger.

> Faciliter l'expérimentation de collectifs d'habitants souhaitant construire ou rénover un habitat partagé.

Cette forme d'habitat favorise la mixité sociale, l'inclusion, la solidarité et la sobriété foncière. Elle permet de mutualiser des espaces communs sans nécessairement augmenter les mètres carrés dédiés à chaque ménage. Cette démarche permet souvent à des habitantes et habitants qui ne peuvent acheter seul, d'acheter à plusieurs. Elle leur permet aussi de ne plus être seules et de se sentir soutenus en cas de fragilité.

La collectivité se mettra à l'écoute des porteurs de projets et pourra offrir un accompagnement à la mise en œuvre du projet.

> La colocation sociale : des logements partagés, accessibles et conviviaux

Afin de **répondre aux besoins des publics précaires ou jeunes** tels que étudiants, jeunes actifs, apprentis, personnes en insertion, familles monoparentales, la ville et ses partenaires bailleurs peuvent encourager, **la mise à disposition de grands logements sociaux sous-occupés ou mal adaptés, pour en faire des colocations sociales**. La colocation sociale permet de **limiter le coût du logement** avec la mutualisation des loyers et des charges intégrées (internet, électricité, chauffage, eau, assurance). Elle permet de **lutter contre l'isolement** en créant du lien social, en proposant un cadre collectif.

La relance des KAPS (Colocations à Projet Solidaire), projet porté par l'AFEV, est une initiative concourant à ce même objectif, que nous soutiendrons (*voir partie « vie étudiante »*).

7.2. ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Pour rénover leurs logements et s'inscrire dans le processus de transition énergétique, les propriétaires, les habitantes et habitants, les copropriétés sont confrontées à des difficultés techniques et financières et recherchent une aide de confiance. **Nous proposons d'intervenir en posture d'accompagnement** auprès des différents acteurs en leur fournissant **conseils techniques, méthodologiques** voire financiers pour les rassurer, les aider à agir, pour une meilleure performance énergétique avec des factures réduites et un meilleur confort de logement aussi bien l'hiver que l'été.

> Amplifier le dispositif de permanence à destination des propriétaires bailleurs animé par les Points Info Énergie

Nous poursuivons et soutiendrons le développement de l'offre, du **service public d'accompagnement et de conseils apportés par le Point Info Énergie** de Grand Poitiers sur la maîtrise de l'énergie et à l'adaptation au vieillissement/handicap dans le logement. Cet effort de rénovation est un levier essentiel pour renforcer l'offre de logement à Poitiers, en contribuant à réduire le nombre de logements vacants et surtout à remettre des logements dégradés sur le marché une fois remis en état.

Il s'agit aussi d'informer les propriétaires sur les dispositifs existants pouvant les inciter à mettre en location leurs logements à des prix modérés en contrepartie d'aides à la rénovation et à la gestion : l'Opération Programmée d'Amélioration de

l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), le conventionnement avec l'ANAH , le bail à réhabilitation ou bail solidaire. Cela vient en complément du dispositif Louez Positif de Grand Poitiers et animé par l'ADIL 86.

> Renforcer l'accompagnement ciblé des copropriétés de la Ville de Poitiers pour la rénovation énergétique et le choix d'énergies renouvelables dans leurs logements

Les copropriétés, et notamment les plus petites d'entre elles (inférieures à 3 logements), sont fragiles et parfois en grandes difficultés pour répondre aux enjeux de réhabilitation et de rénovation énergétique.

Il est prioritaire de renforcer le lien entre Grand Poitiers, la Ville de Poitiers, et les copropriétés / leurs syndicats, autour notamment des enjeux de rénovation du patrimoine, de transition énergétique, mais aussi d'entretien global des espaces publics.

Des dispositifs existent, tels que l'OPAH-RU dans certains quartiers de Poitiers, mais ne sont pas assez connus et identifiés.

Nous organiserons des réunions collectives régulières avec les syndicats de copropriétés, les fédérations de copropriétaires et les partenaires conseils institutionnels, avec de comme objectif de développer la connaissance des besoins, et de les aider à mobiliser les dispositifs et aides nationales techniques ou financiers, au service de la réhabilitation énergétique de leurs biens, mais aussi de la production d'énergies renouvelables.

Ce travail d'accompagnement des copropriétés pourra être renforcé et ira de paire avec les opérations de requalification urbaine comme au Pont-Neuf ou à la Cueilie Mirebalaise (*Voir partie 8.1*)

> Mobiliser le dispositif gouvernemental « Seconde vie »,

Il vise la réhabilitation énergétique des logements sociaux anciens les plus énergivores par un soutien des bailleurs sociaux qui s'engagent dans les travaux de rénovation (TVA à taux réduit, exonération de taxe foncière, etc.).

> Continuer à soutenir notamment financièrement la rénovation du parc de logement social d'Ekidom,

Nous poursuivons le soutien financier aux opérations de réhabilitation du parc d'Ekidom, afin d'accélérer la remise à niveau de ce patrimoine public.

Nous poursuivrons la réappropriation des bas d'immeubles, par des activités associatives, commerciales, de service, pour ré-insuffler des usages positifs dans certaines zones dégradées, améliorer le bien-vivre dans son quartier, et donc renforcer l'attractivité de logements aujourd'hui délaissés. La Grand'Goule, les Templiers, la place de l'Horloge, ont mobilisé nos efforts : ils doivent se poursuivre !

7.3. DÉVELOPPER DANS LE LOGEMENT SOCIAL, UNE ANIMATION À L'ÉCHELLE DE L'IMMEUBLE ET UNE GESTION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

En 2025, un collectif d'habitantes et d'habitants s'est saisi du **droit d'interpellation** mis en place par la Ville de Poitiers, pour alerter leur bailleur Ekidom, à travers la municipalité, et demander que leurs difficultés locatives soient mieux prises en compte et traitées. Leur interpellation portait principalement sur deux dimensions : l'entretien courant et la qualité relationnelle au quotidien avec les locataires.

Les propositions formulées par Ekidom (prise en charge du traitement des punaises de lit, nouveaux Domi, modification des accueils pour plus de confidentialité, meilleure communication, proximité, etc.) en juillet 2025 doivent apporter des réponses concrètes aux attentes légitimes exprimées, et la Ville de Poitiers se porte garante du suivi de leur mise en œuvre. Pour le prochain mandat, nous redoublerons de volontarisme et d'exigence pour répondre à ces attentes.

Nous voulons que les habitantes et habitants des logements sociaux qui identifieront des situations à améliorer, trouvent à proximité immédiate de chez eux l'écoute attentive, la prise en compte et la réactivité qui leur garantiront une meilleure qualité de vie au sein de leur logement et dans leur immeuble.

Plus largement, nous encouragerons la vision du logement social comme un collectif de vie, où l'entraide, le partage et la solidarité renforcent le quotidien des habitants.

> Installer des gardiens résidant dans les immeubles d'Ekidom

Nous soutiendrons le déploiement de gardiens au sein des résidences d'Ekidom.

Remettre des gardiens dans les immeubles sociaux, c'est investir dans la cohésion sociale, la tranquillité et la qualité de vie et rappeler quotidiennement aux habitantes et habitants que leur bailleur social les accompagne. C'est une réponse aujourd'hui indispensable au besoin de proximité et d'amélioration du cadre quotidien, exprimé avec force par les habitantes et habitants.

Leurs missions seront multiples :

- Faciliter les relations locataires/bailleur
- Suivre des travaux dans les logements vacants
- Suivre des travaux d'entretien courant
- Assurer la **tranquillité des locataires et les médiations du quotidien**
- Signaler les situations anormales pour un traitement rapide
- Assurer l'entretien des parties communes, soit en direct, soit en suivant les prestataires pour garantir la qualité des prestations.

Il s'agira aussi de sensibiliser les locataires quant à leurs droits, autant qu'à leurs devoirs.

Nous encouragerons le recrutement à titre prioritaire d'habitantes et habitants actuels d'Ekidom : ils **disposent de la connaissance des enjeux des immeubles collectifs sociaux** et seront à même de les mobiliser en tant qu'agents.

> Renforcer l'autonomie des locataires du logement social

Nous voulons donner aux locataires les moyens de prendre en charge, par eux-mêmes, le petit entretien de leur logement, de l'électroménager, etc. Par l'entraide, l'échange de savoirs, il s'agit de s'inscrire globalement dans une ambition d'émancipation.

Nous **développerons l'animation en pied d'immeuble** dans le but de coordonner la mutualisation de matériel de bricolage, d'organiser des ateliers de bricolage et d'accompagner les locataires à l'entretien des logements et du cadre de vie. **Ceci peut prendre la forme d'une régie de quartier**, développée en partenariat entre plusieurs acteurs, selon les situations (Ville, bailleurs, structures d'insertion...). Les effets induits permettront de lutter contre l'isolement social et la perte d'autonomie des habitantes et habitants dans le logement.

> Renforcer les dispositifs de médiation comme avec les arpenteurs mais aussi de médiation/sanction avec la brigade verte

Nous renforcerons les dispositifs de médiation afin de contribuer à la propreté de tous les quartiers de la ville et en particulier de limiter les incivilités et la présence d'encombrants et de déchets dans l'espace public (*voir 6.3 « Gestion de la propreté et des déchets »*).

> **Créer un événement culturel, éducatif et participatif autour du logement social : « Le logement social, notre patrimoine public à préserver! »**

7.4. POUR L'HÉBERGEMENT D'URGENCE, DES SOLUTIONS IMMÉDIATES ET ADAPTÉES

L'hébergement d'urgence des personnes sans-abri est une compétence de l'Etat et des départements, définie par la loi. Mais à la veille de la rentrée scolaire 2025, au niveau national, au moins 2 159 enfants et leurs familles, dont 503 de moins de 3 ans, sont restés sans solution d'hébergement après un appel au 115. Sur le département de la Vienne, au deuxième trimestre 2025, le 115 a pourvu **environ 44 %** des demandes. La Ville de Poitiers, jusqu'à présent, a fait le choix du logement de familles sans papiers dont les enfants sont scolarisés dans ses écoles, sans pouvoir couvrir tous les besoins.

Nous envisagerons des formes innovantes d'hébergement pour développer des dispositifs d'hébergement d'urgence. Pour cela, nous nous appuyerons sur ce qui a été entrepris à Tours ou à Lyon et Villeurbanne.

> **Mobiliser le patrimoine municipal pour mettre à l'abri les plus précaires**

Nous poursuivrons la politique de mise à disposition de locaux au sein du patrimoine municipal, ainsi qu'au financement des charges courantes, tout en sollicitant l'appui de Grand Poitiers.

Il sera essentiel de compter sur la collaboration avec l'Etat, dans le financement des associations qui assurent la prise en charge et l'accompagnement au quotidien des personnes hébergées.

> **Mettre en place une « protection humanitaire » dans des logements ou des locaux temporairement vacants**

Nous expérimenterons la **mobilisation de locaux transitoirement vacants pour déployer des solutions de mise à l'abri d'urgence** répondant aux standards minimaux de l'humanitaire : accès à un espace privatif, à l'eau, à l'alimentation, à l'hygiène, à la santé et à la protection. Ce type de solution a pu être expérimenté à Lyon.

Des rencontres avec les différents acteurs et des visites organisées sur place permettront de nourrir l'étude des possibilités d'hébergement d'urgence sur le territoire communal de Poitiers.

> Envisager la création d'un lieu d'hébergement d'urgence adapté aux grands marginaux en s'appuyant sur une association d'accueil et de réinsertion sociale

> Travailler à la création d'offres de logements réservés aux familles monoparentales en difficulté, à l'image des Tiny Houses à Lyon ou encore de yourtes

8. Pour... une ville nature et aménagée pour la transition écologique

Être bien dans son logement. Accéder facilement aux commerces et services de proximité. Profiter d'espaces de nature et de lieux publics où se retrouver. Disposer d'une offre de déplacements qui ouvre sur tous les quartiers et services. C'est ce que mérite chaque Poitevine et chaque Poitevin.

Chaque aménagement doit aussi être pensé pour demain, être sobre dans l'utilisation de foncier, de matières et d'énergie. Il doit permettre un accès facile en transport en commun ou en mobilités douces, donner une place à la nature et privilégier l'usage d'énergies renouvelables.

Pour répondre aux besoins de nouveaux logements ou de bâtiments professionnels, **nous mettrons en œuvre toutes les solutions qui évitent de construire sur des terres agricoles ou des espaces naturels.** Il s'agit de renouveler les espaces urbains existants, réhabiliter des bâtiments vacants, reconverter des bureaux vacants en logements, réhabiliter des friches. Nous considérons le bâti existant comme une richesse à revitaliser, transformer et occuper.

Les grands projets structurants déjà engagés traduisent notre ambition : métamorphose du secteur de la Gare, éco-quartier des Montgorges, renouvellement urbain des Couronneries. Nous les poursuivrons.

Ces projets de transformation de nos lieux de vie, nous les avons fondés sur le dialogue avec les habitants, associations, services et promoteurs.

Notre ambition de transformer notre territoire est ancrée dans la durée. Nous la portons aujourd'hui dans le document stratégique qui fixe les règles de construction et d'aménagement dans les 10 ans à venir à Poitiers et Grand Poitiers, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Nous concrétiserons sa mise en œuvre lors du prochain mandat.

8.1. AMÉNAGER POITIERS AVEC SOBRIÉTÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES HABITANTES ET HABITANTS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

> « Faire la ville sur la ville »

Nous poursuivrons un aménagement de « la ville sur la ville » sobre et valorisant l'existant, c'est-à-dire une ville qui ne consomme plus de terres agricoles ou naturelles, une ville qui porte au cœur de ses préoccupations la qualité de vie, la nature en ville et le retour des services de proximité.

Nous nous appuierons sur l'identification des friches et les locaux vacants, dans tous les quartiers, dans la suite de l'impulsion donnée par « Territoire Pilote de Sobriété Foncière ». Nous nous inspirerons des projets démonstrateurs déployés dans le cadre de ce dispositif, comme celui de l'îlot du Parc à fourrages à Poitiers Pont-Neuf, qui vise à développer des solutions de densification douce et maîtrisée.

Nous mettrons en application les mesures définies dans la Charte pour un urbanisme résilient pour la construction de tout nouveau bâtiment public et encouragerons les acteurs privés à les appliquer.

Nous faciliterons l'occupation temporaire des bâtiments inoccupés et des espaces publics pour permettre l'expérimentation de tous types de projets.

Nous mobiliserons de nouveaux outils pour encourager l'activité commerciale et lutter contre la vacance de locaux : créer une Foncière locale, outil supplémentaire pour permettre à la collectivité d'intervenir directement sur le foncier et le marché immobilier local (voir 1.4 « foncier économique »).

Nous massifierons la prise en compte des enjeux de biodiversité pour tous les projets d'aménagement (ex : pré-diagnostics « biodiversité ») ; créerons un « Patrimoine vert commun » en utilisant définitivement ou temporairement des friches urbaines pour des usages compatibles avec le dérèglement climatique.

> Achever le nouveau Programme de Rénovation Urbaine des Couronneries

Le programme massif de rénovation des logements d'Ekidom se poursuivra. En 2027, le nouveau Pôle d'Animation Culturel des Couronneries, qui accueillera le Centre Social, mais aussi le restaurant solidaire de l'Éveil et une antenne du Conservatoire, sera inauguré. Nous achèverons la maison de Santé Pluri-Professionnelle et engagerons la construction d'une nouvelle école, au cœur

des Couronneries. Nous soutiendrons la transformation des locaux de France Télévision, au service de l'implantation d'activités économiques dans le quartier.

> Poursuivre le renouvellement du quartier de la gare

Le renouvellement du quartier de la Gare, porté par Grand Poitiers et la Ville de Poitiers, constitue une opportunité pour renforcer l'ouverture de notre territoire, et reconquérir du foncier en proximité directe du centre-ville, sans artificialisation des sols et dans une logique de mixité des usages.

C'est **un nouveau quartier** qui émergera d'ici à 10 ans et qui accueillera des logements rénovés et plus nombreux, des activités économiques, des administrations, mais aussi des lieux de convivialité et d'accès à une nature retrouvée. Rénovation ne doit pas signifier gentrification : nous serons attentifs à maintenir des logements accessibles et de qualité, en nous saisissant de tous les leviers à notre disposition. Premiers projets visibles : la Caserne, livrée en février 2026, sera un tiers-lieu phare de la Ville de Poitiers, foyer d'innovation sociale et économique. L'îlot Du Guesclin, dont les travaux vont commencer prochainement, accueillera notamment de nombreux acteurs de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi...).

Deuxième objectif : nous rénoverons la gare en elle-même, avec un principe de gare bicéphale avec une nouvelle entrée ouest, au cœur d'un système de mobilité repensé.

Enfin, le projet urbain fera la part belle à la végétalisation des espaces publics et la renaturation de la Boivre pour apporter fraîcheur et bien-être en ville.

Ce projet ambitieux mobilise de nombreux partenaires et incarne notre volonté de transformer le territoire grâce à la coopération : l'Etat, la Région, la Banque des Territoires, le groupe SNCF, l'Etablissement Public Foncier, la Poste Immobilier, etc.

> Accompagner la requalification des espaces publics des faubourgs de la ville (Pont Neuf hier, Cueilie Mirebalaise demain) d'une rénovation massive des logements du quartier.

La requalification urbaine du faubourg du Pont Neuf a débuté avec le réaménagement de l'axe structurant de la rue du Faubourg du Pont Neuf et doit se poursuivre avec des opérations de réhabilitation du bâti le plus dégradé. Nous souhaitons confier à des opérateurs (Société publique locale, Société d'Équipement du Poitou, etc.) une mission d'amélioration de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne qui s'appuierait sur les dispositifs efficaces d'**Opération de Restauration Immobilière** (ORI). Ce dispositif permet notamment, à terme, de déployer l'équivalent d'un « **permis de louer** » sur un quartier ciblé.

Par ailleurs, une opération majeure de transformation du quartier de la gare a débuté et la requalification du **faubourg de la Cueilie Mirebalaise**, îlot très dégradé, interviendra dans la continuité du projet Gare. Ces opérations s'accompagneront d'actions volontaristes d'amélioration des logements existants.

8.2. POURSUIVRE LA TRANSITION VERS DES MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

La mobilité est essentielle à la qualité de vie des poitevines et des poitevins et est au cœur de notre programme. Grand Poitiers a défini en 2025 un Plan de Mobilité, en concertation avec les habitants du territoire. Ce Plan établit les solutions de mobilité pour les dix années à venir, en cohérence avec les engagements du Plan Climat : nous le mettrons en œuvre.

Avec 56% des émissions de gaz à effet de serre (GES), les mobilités représentent le premier poste d'émissions à Grand Poitiers. Notre objectif pour 2030 est de réduire de 35% les consommations énergétiques par rapport à 2015 et de 34% les émissions de GES. Nous réaffirmons notre volonté résolue à développer des alternatives à la voiture individuelle à moteur thermique. C'est une nécessité pour respirer un air de qualité et réduire les émissions de gaz à effet de serre qui dérèglent notre climat.

Plus de transports en communs ou partagés, plus de mobilités actives comme la marche ou le vélo : nous agissons pour un développement harmonieux de l'ensemble de ces solutions. **Nous voulons faciliter la répartition des usages de la voirie entre les différents modes de transport, piétons, vélos, transports en commun, voitures**, afin de favoriser une meilleure circulation dans les différents quartiers de Poitiers.

Nous souhaitons promouvoir un meilleur partage de l'espace public entre les différentes mobilités et **éditer un « code de la rue » qui en fixe les règles**.

Les résultats du mandat précédent sont là, avec un accent fort mis sur l'amélioration de l'accès aux transports en commun par l'extension ou la création de nouvelles lignes de bus (ligne 27 à Bellejouane, ligne 33 à Chauvigny, ligne 32 Breuil Mingot-Bignoux), des renforts importants sur les lignes de Poitiers, l'extension de la tarification « solidaire » et enfin la gratuité partielle des bus, d'abord certains week-ends puis tous les samedis.

Nous continuerons à renforcer le réseau de transport en commun, en augmentant la fréquence des bus sur l'ensemble du réseau et en introduisant la gratuité le dimanche. Cette amélioration sera accompagnée du développement de l'intermodalité, notamment par l'aménagement de parkings relais pour faciliter l'accès au centre-ville en transports publics.

Si les actions du mandat écoulé ont surtout porté sur l'offre de services à destination des communes périphériques d'une part et de liaison entre le centre ville / le pôle Campus d'autre part, le secteur prioritaire du mandat à venir sera **la liaison Poitiers-Futuroscope** pour travailler à la création d'une nouvelle offre de mobilité, en achevant parallèlement la liaison cyclable. **L'entrée Sud-Est de Poitiers, autour de Mignaloux et du CHU**, concentrera également nos efforts, dans l'intention de voir aboutir le projet de boulevard urbain multimodal soutenu par Grand Poitiers. Parvenir à une solution de réaménagement de ce nœud en matière de mobilité est un impératif, tant pour la qualité de vie des habitantes et habitants que pour l'amélioration des mobilités vers le CHU et au Campus, premiers employeurs du territoire.

Mobilité à vélo ou marche à pied, c'est bon pour la santé ! Et l'idéal pour lutter contre l'inactivité et la sédentarité, des problèmes majeurs de santé publique. En France, 47% des femmes et 29% des hommes peuvent être considérés comme inactifs. Les jeunes sont en particulier touchés, avec 73% des 11 à 17 ans qui n'atteignent pas les objectifs d'activité requis.

En continuité du mandat précédent, nous poursuivons **la promotion de l'usage du vélo et de la marche, avec le développement des infrastructures cyclables et piétonnes**, tant à Poitiers qu'en direction des villes voisines. Avec près de 36 km d'aménagements cyclables dont 16 km déjà réalisés à Poitiers depuis 2020, nous poursuivons le développement d'aménagements sécurisés et de qualité.

Enfin, la mobilité doit être accessible à tous. Nous continuerons à soutenir les services de mobilité solidaire et travaillerons à étendre l'accessibilité et la complémentarité des transports publics (bus, handibus, navettes...), afin que chaque habitante et habitant puisse bénéficier d'un réseau de transport inclusif et équitable.

> Un code de la rue pour toutes les mobilités

Nous mettrons en place un **code de la rue** pour un partage harmonieux et sécurisé des espaces publics entre toutes les mobilités : piétons, vélos, trottinettes, voitures, etc.

Complémentaire au **code de la route**, cet outil vise à réduire les accidents vis-à-vis des usagers dits vulnérables : mesures de sécurité, règles de circulation et de stationnement spécifiques aux différentes mobilités.

> Poitiers, une ville où il fait bon marcher

Pour que se promener demeure un plaisir et pour donner à la marche toute sa place vis-à-vis des autres modes de transport, nous améliorerons le confort et la sécurité piétonne à travers la ville.

Nous mettrons en œuvre un plan « Ville marchable » dans Poitiers, qui définira, en concertation avec les habitants, les aménagements nécessaires pour améliorer la sécurité et le confort de nos itinéraires piétons, en incluant l'accès des personnes à mobilité empêchée. Nous mettrons l'accent sur la connexion entre quartiers, vers les commerces, les jonctions avec le centre-ville et veillerons à favoriser des circuits piétons protégés des fortes chaleurs, ombragés ou végétalisés.

> La mobilité accessible à toutes et tous !

Plusieurs services existent actuellement pour répondre aux besoins de déplacement des personnes à mobilité empêchée, comme une plateforme d'information dédiée à la mobilité inclusive ou le service Handibus.

Nous renforcerons la connaissance et l'accès à ces services existants et étendrons l'offre de mobilité accessible, avec l'adaptation de dispositifs comme la location de véhicules en autopartage CITIZ Grand Poitiers, ou la location d'équipements adaptés

Nous continuerons à associer régulièrement les personnes en situation de handicap et les associations locales à la conception, la mise en œuvre et le suivi de ces dispositifs.

Nous sensibiliserons et formerons les habitantes et habitants, commerçants et agents municipaux afin de promouvoir le respect des aménagements accessibles.

Nous soutiendrons et développerons les services de mobilité solidaire, comme le service de transport CIF-SP et Vienne et Moulière Solidarité.

> Améliorer le service des transports en commun et renforcer l'offre de bus

Nous renforcerons massivement la fréquence des bus. Nous nous appuyerons sur la création du second dépôt de bus, afin d'augmenter la flotte de bus. À partir de l'étude dite « ménages-déplacements », réalisée à l'échelle de Grand Poitiers, **nous restructurerons le réseau de transports en commun.** Par exemple, nous retravaillerons les lignes actuelles afin de permettre des déplacements évitant les correspondances en centre-ville de Poitiers, souvent chronophages. **Nous améliorerons les fréquences en soirée, le dimanche et les jours fériés et les vacances.** Nous étudierons et expérimenterons la création de lignes inter-quartiers, à l'image de la ligne 2 actuelle.

Tous en bus le week-end : nous maintiendrons la gratuité des bus le samedi et proposerons à Grand Poitiers de l'étendre aux dimanches. Une consultation communautaire pourrait être mise en place sur ce sujet stratégique.

Nous développerons une offre nouvelle entre Poitiers et le Futuroscope. Cette offre, moderne et performante, sera créée, en partenariat avec le Futuroscope et les acteurs économiques et institutionnels de ce pôle. Elle visera à apporter une liaison efficace entre Poitiers, son centre, sa gare et le Parc du Futuroscope ainsi que sa zone économique. Elle devra être adaptée à tous les usages, professionnels, loisirs ou touristiques. Nous proposerons un service de navettes spécifiques lors d'événements culturels ou sportifs (vers l'Arena Futuroscope par exemple).

Nous mettrons l'accent sur l'évolution de la navette du centre-ville, pour renforcer son utilisation. Nous étudierons les solutions visant à atteindre les zones moins bien desservies.

Nous défendrons le déploiement de **bus à haut niveau de service**, qui circulent sur voies dédiées pour gagner en rapidité et accueillent plus de passagers que les bus conventionnels. C'est notamment un enjeu majeur dans le futur projet de l'entrée Sud-Est de Poitiers et de la liaison avec la RN147.

Nous défendrons l'extension à l'ensemble des vacances scolaires de la carte « Grand Poitiers Sport - Vacances Sportives », qui permet de voyager gratuitement sur tout le réseau de bus Vitalis, pour les jeunes de moins de 25 ans habitant l'une des 40 communes.

Nous proposerons des arrêts de bus avec des aménagements plus adaptés et confortables pour les usagers. Nous accompagnerons mieux les usagers : faciliter la création d'abonnement, par exemple en réduisant au maximum les justificatifs à produire ou en évitant les doubles inscriptions (mairie puis guichet Vitalis), rendre l'application et le site internet Vitalis plus lisibles et pratiques.

> Favoriser l'utilisation de plusieurs modes de transport (intermodalité) au cours d'un même déplacement

Nous inciterons à l'utilisation des parkings-relais actuels, par le développement d'une politique tarifaire avantageuse sur les transports en commun et en facilitant le passage aux autres modes de transports (fréquence des bus améliorée, stationnements vélos sécurisés). Ils pourront aussi être utilisés par les visiteurs occasionnels et touristes. Nous développerons par ailleurs les parkings-relais dans les communes situées à proximité de Poitiers.

Nous étudierons la mise en place d'une tarification intégrée Vitalis-TER au sein de Grand Poitiers, en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

> Continuer à développer l'usage du vélo à Poitiers

Nous réaliserons un **plan vélo structurant sur 10 ans à l'échelle de Grand Poitiers** pour décliner le Plan de Mobilité. A partir d'une cartographie de la situation actuelle, **nous projeterons dans 10 ans le Réseau Express vélo Picta'Rev**, grand réseau cyclable continu, sur le modèle d'un réseau de transport en commun, pour favoriser le déplacement en mobilité douce sur voies sécurisées entre les différents quartiers névralgiques de la ville et de ses communes voisines.

Nous amplifierons la mise en place de la signalétique dédiée au réseau Picta'REV présentant les itinéraires vélos (sur le modèle des voies Lyonnaises) et partout dans la ville nous renforcerons les panneaux signalétiques dédiés aux cyclistes.

Nous organiserons dans les quartiers des événements de sensibilisation avec diffusion d'informations sur le vélo, encouragerons les ateliers d'apprentissage du vélo pour les adultes, accompagnerons les cyclistes à prévenir les risques de vols (marquage, anti-vols), etc.

Nous renforcerons massivement les espaces d'abris et de stationnement sécurisés dédiés aux vélos sur l'ensemble de la ville, y compris dans les espaces collectifs (travail, établissements publics, de santé et de loisirs) et nous renforcerons l'aménagement des abords des établissements scolaires pour les vélos.

Nous renforcerons les dispositifs existants de location ou de prêt de vélo.

Nous accompagnerons et donnerons de l'ampleur à l'écosystème d'acteurs du vélo du territoire qui promeuvent et facilitent l'usage du vélo : associations de cyclistes du quotidien, ateliers de réparation de vélos.

Enfin, nous poursuivrons et renforcerons la « culture vélo » en concertation avec les associations locales et avec les habitantes et les habitants.

> Développer l'usage du vélo, outil d'émancipation, dans les quartiers prioritaires

Au-delà de ses atouts environnementaux et économiques et de ses bienfaits pour la santé, le vélo peut être un véritable **vecteur d'émancipation** notamment pour les personnes n'étant pas en âge d'avoir un autre type de véhicule, ou n'ayant pas les moyens d'avoir une voiture ou de passer le permis de conduire. Cependant, force est de constater que de nombreuses personnes n'ont pas appris à rouler à vélo, notamment dans les quartiers prioritaires. De plus, souvent l'habitat collectif n'est pas propice au stockage en toute sécurité d'un vélo.

Nous prévoyons donc des actions qui doivent donc être menées pour lever ces freins. D'abord, recenser, mettre en synergie, et mieux communiquer autour des **initiatives existantes en matière de « savoir rouler »**, et **renforcer l'offre proposée autour de la piste de sécurité routière de la Ville de Poitiers**. Ensuite, nous travaillerons avec les acteurs associatifs (associations cyclistes, maisons de quartiers, autres associations locales intéressées, ...) pour **développer davantage d'ateliers de (re)mise en selle pour différents publics** (jeunes, parents, etc.). Enfin, nous développerons la **mise en place de stationnements vélos sécurisés dans les logements collectifs** existants appartenant à Ekidom et aux autres bailleurs.

> Encourager la pratique du covoiturage

Nous mobiliserons des modalités innovantes visant à renforcer la pratique du covoiturage : voies réservées, proposition d'une application, mise en place de tarifs de parking incitatifs, etc.

> Poursuivre la proposition de vélos et trottinettes en libre service

La solution de libre-service pour l'usage de vélos et trottinettes sera poursuivie, en s'assurant du maintien de la qualité du service : disponibilité, entretien, dimensionnement de la flotte, emprise contenue du stationnement sur la voie publique.

> Faciliter les mobilités étudiantes

Voir le chapitre « 1.6 Vie étudiante ».

> Œuvrer pour un modèle d'aéroport soutenable

L'aéroport de Poitiers-Biard coûte plus de 2 millions d'euros d'argent public par an, rien que pour équilibrer son fonctionnement. La compagnie *low-cost* Ryanair propose des vols touristiques, irréguliers. Pendant deux ans, plus aucun vol n'a fait la liaison avec Lyon, pourtant sous « obligation de service public », faute de compagnie trouvant un modèle permettant de l'opérer. De plus, le service qui vient de reprendre se fonde sur un modèle économique peu réaliste et non soutenable.

Ces moyens publics ne bénéficient qu'à très peu d'usagers. A l'heure où les finances publiques locales sont très fragilisées, **il est impératif d'affecter prioritairement nos moyens dans la réponse aux besoins réels de mobilité** de nos concitoyens et des acteurs de notre territoire. A l'heure de la crise climatique, nous devons faire des

choix, à notre échelle, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir en responsabilité pour l'avenir de nos enfants.

Ainsi, dans la lignée de l'étude prospective sur l'avenir de l'aéroport impulsée par Grand Poitiers en 2022, nous porterons les positions et propositions suivantes :

- De nous désengager du financement de lignes commerciales régulières
- De **développer une offre de services plus sobre écologiquement, plus sobre en moyens publics, et plus adaptée aux besoins des acteurs économiques** du territoire : transport à la demande et aviation d'affaires à la carte, liaisons point à point avec des avions plus petits et moins carbonés (hybrides, électriques)
- D'ouvrir la plateforme aux démarches R&D en matière d'avion électrique, voire hybride, en partenariat avec les structures de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire (Université, ENSMA) et les entreprises régionales concernées
- De maintenir l'opérabilité de la plateforme pour les vols sanitaires (120 mouvements/an), essentiels pour le CHU et l'activité de greffe notamment; et les vols liés à la sécurité civile et militaire
- De diversifier les activités accueillies sur le site de l'aéroport de Poitiers Biard.

Il s'agira de préserver, autant que possible, le volume d'emplois actuellement dépendant de l'activité de la plateforme. Le montant de subventionnement ainsi dégagé permettra à Grand Poitiers de **financer directement des solutions de mobilités répondant aux besoins du territoire et performantes**, en particulier une offre de service nouvelle permettant de relier efficacement Poitiers et le Futuroscope.

Enfin, nous porterons un plaidoyer auprès des opérateurs ferroviaires pour obtenir le renforcement de l'offre ferroviaire à partir de Poitiers, en particulier vers Lyon.

8.3. FAIRE DE POITIERS UNE VILLE-JARDIN, QUI S'ADAPTE ET PREND SOIN DU VIVANT

Source de bien-être, de fraîcheur, de biodiversité et de convivialité : le végétal est un allié de taille pour des espaces vivants, vivables et solidaires. Nous avons tout à gagner à le laisser reprendre ses droits dans la cité.

Depuis 2020, Poitiers se végétalise massivement, avec plus de 40 000 arbres plantés en 5 ans. De la végétalisation des cours d'école au réaménagement du Parc du triangle d'or en passant par l'opération « faites de votre rue un jardin », les

chantiers n'ont pas manqué, toujours avec la mobilisation des habitantes et des habitants. Nous nous engageons à poursuivre cet effort et à l'intensifier, en particulier dans les quartiers encore trop minéraux.

Nous sommes confrontés à de plus en plus de périodes de chaleur intense, plus de 40°C cet été ! Avec le changement climatique, les épisodes de chaleur plus longs, plus fréquents, vont se répéter, en alternance avec des épisodes de précipitations de plus en plus violents. Nous devons adapter notre ville sans tarder, pour protéger notre santé et notre qualité de vie, en particulier les plus vulnérables d'entre nous qui sont les premiers touchés.

Nous adapter, c'est préparer la ville, notre organisation, nos bâtiments et nos infrastructures face aux risques de demain. C'est aussi mieux informer et préparer toutes ses habitantes et tous ses habitants. Nous proposons ainsi de mettre en place une **véritable stratégie de résilience locale**.

Mieux nous protéger, préserver et réparer le vivant. Nous voulons prendre toute notre part dans la nécessaire restauration de la biodiversité, animale et végétale. Régénération des sols, de l'eau, restauration des zones humides, multiplication des refuges de biodiversité en ville : autant de mesures régénératrices que nous poursuivrons et développerons.

> Protéger et se réapproprier la Boivre et le Clain, nos deux trésors fluviaux

Pour que ces refuges de fraîcheur soient plus accessibles à toutes et tous, nous **améliorerons le cheminement sur les abords de la Boivre et du Clain** pour en faire des lieux de promenade. Nous étudierons la **création d'un nouvel espace aquatique naturel sur la Boivre**.

Cela passe par la poursuite de leur renaturation, le maintien de leur bon état écologique et la préservation des espèces qui les peuplent - dont le castor, récemment revenu !

Nous souhaitons mieux faire découvrir ces espaces, par la création de sentiers d'observation et de panneaux pédagogiques sur la faune (castors, amphibiens, martins-pêcheurs...), et engagerons un travail avec les riverains : conseils, mise à disposition de ressources techniques, ateliers d'apprentissage aux techniques de génie végétal (par exemple la création de « petits murs végétaux tressés » en pied de berges, haies sèches).

> Offrir à chaque habitante et habitant des espaces végétalisés de proximité, avec un effort plus marqué dans les quartiers les plus bitumés et minéraux

Nous poursuivrons la **création de rues-jardin**, grâce à l'opération « Faites de votre rue un jardin ».

Nous poursuivrons également la plantation de micro-forêts urbaines, véritables espaces forestiers en ville, zones de fraîcheur naturelles et aussi outils pédagogiques pour les habitantes et habitants, comme pour les écoles du quartier.

Nous poursuivrons la transformation végétale des places minérales ; végétalisons les parkings en silo et désimperméabilisons les sols partout où cela est possible. À partir du repérage des terrains/parkings/zones inutilisés de la ville (publics ou privés), déjà lancé, nous engagerons leur transformation en parcs ou zones végétales.

Nous encouragerons le **développement de jardins individuels et partagés** (jardins ouvriers, familiaux, en pied d'immeuble, terrains potagers...) (*voir 9.2 « alimentation »*).

Nous poursuivrons la transformation de nos cours d'école en « **cours-jardin** » : 10 cours seront végétalisés d'ici la fin du mandat.

> Faire de Poitiers un territoire exemplaire où la biodiversité augmente

De nombreuses actions de prise en compte de la biodiversité sont déjà menées par la collectivité et les différents acteurs du territoire. Il convient d'aller plus loin dans la cohérence et la mobilisation des acteurs autour de la biodiversité.

Faire de Poitiers **une ville à biodiversité positive** : nous mettrons en mouvement la reconquête du vivant et sa diversité grâce à la préservation et restauration d'écosystèmes essentiels et la multiplication d'aménagements favorables à la biodiversité en ville.

Nous souhaitons faire reconnaître Poitiers en tant que « Capitale Française de la Biodiversité » au cours du mandat. Ce label est à la fois une reconnaissance par l'Office Français de la Biodiversité des meilleures pratiques et un dispositif de sensibilisation et de formation, d'animation territoriale et d'échanges entre acteurs locaux. Par cette démarche structurante, nous fixerons un cap ambitieux pour prendre en compte la biodiversité de façon transversale, dans toutes les politiques publiques et les projets.

Nous soutiendrons la mise en place **une stratégie de protection et restauration des zones humides** du territoire de Grand Poitiers : évaluation des intérêts écologiques, acquisition et/ou gestion, partenariats techniques et financiers (par exemple avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, le syndicat de rivière Clain Aval), suivis écologiques.

Nous démultiplierons les **refuges de biodiversité** dans tous les quartiers, en s'appuyant en particulier sur les parcs, espaces verts publics et les jardins partagés, et égrenerons les bons conseils pour la biodiversité en lien avec les associations et maisons de quartier.

Enfin, parmi les nouveaux espaces naturels qui seront créés : nous créerons un cinquième cimetière, **un cimetière naturel**. Il sera pensé dans le respect du vivant, et sera un lieu de mémoire qui invitera au recueillement tout en tissant un lien apaisant entre le visiteur et la nature.

> Renforcer la place de l'animal en ville

Les animaux sont partie intégrante du vivant avec lequel nous devons (ré)apprendre à vivre en harmonie. Si la prise en compte du bien-être animal doit être significativement renforcée dans toutes les politiques publiques en France, comme à Poitiers, nous considérons que maintenir un lien avec l'animal, en particulier dans les zones les plus urbanisées, est une condition essentielle pour entretenir une sensibilité écologique. Ainsi, nous souhaitons que les animaux aient une place dans notre ville, au cœur de nos vies, tant la biodiversité sauvage que les animaux domestiques.

Nous prendrons en compte le bien-être et la bientraitance animale dans toutes nos politiques publiques.

Nous maintiendrons des **propositions pédagogiques autour des animaux**, tout en préservant le bien-être animal. Pour cela, nous poursuivrons l'amélioration des conditions de vie des animaux du parc animalier du Bois de Saint Pierre, ainsi que l'évolution de notre modèle de parc animalier ; nous redonnerons une place aux animaux dans les jardins et espaces publics, dans une visée pédagogique d'éducation au lien avec l'animal.

Nous renforcerons le soutien aux associations animalistes intervenant sur le territoire de Poitiers.

Nous développerons la place de l'animal dans les espaces et services publics avec particulièrement l'**éco-pâturage** dans les espaces publics et la présence d'animaux et la médiation animale dans les établissements pour personnes âgées, dans les crèches et les écoles.

8.4 LA RÉSILIENCE COMME FEUILLE DE ROUTE

La résilience d'un territoire, c'est sa capacité à résister, s'adapter et se remettre des perturbations, qu'elles soient naturelles ou humaines. Celles de notre époque sont multiples : changement climatique (vagues de chaleur, inondations), crises mondiales qui impactent nos approvisionnements et font augmenter les prix des dépenses du quotidien. Nous devons anticiper ces risques et mieux nous organiser pour permettre à notre territoire d'être plus robuste et sûr.

Nous souhaitons faire de la résilience une priorité politique intercommunale, dotée d'une instance de gouvernance dédiée : nous **construirons une stratégie territoriale de résilience en lien avec les 40 communes de Grand Poitiers et ses habitant·es**, structurée autour des communs écologiques et sociaux. Un **Comité Territorial de Résilience Locale**, une instance publique intercommunale à gouvernance partagée, **accompagnera sa conception et sa mise en œuvre**.

Nous achèverons le Plan Intercommunal de Sauvegarde, qui permettra de renforcer la préparation des communes face aux crises, et leur solidarité.

Nous nous doterons aussi d'outils permettant de renforcer notre préparation face à d'autres risques connus : numérique, risque cavités. **Sur le modèle de la démarche engagée autour des falaises, nous approfondirons la connaissance, la sécurisation et la valorisation** (patrimoniale et naturelle) **des cavités et falaises** qui soutiennent notre belle ville « solide comme un roc » !

Nous mettrons l'accent sur l'information, la formation et la préparation des citoyens face à ces risques. Ainsi, une **réserve citoyenne de résilience sera créée** pour accompagner la gestion de crise, le maintien des services et la solidarité en cas d'événement extrême, dans la continuité de la journée citoyenne de la résilience. Composée de citoyennes et citoyens formés et prêts à agir aux côtés de la sécurité civile, elle sera en mesure de répondre dans l'urgence aux besoins primaires des habitantes et habitants lors d'événements climatiques inhabituels (inondations, canicules, orages, tempêtes, épisodes de pollutions de l'air ou de l'eau, etc.).

A l'échelle de notre ville, Poitiers se dotera d'un **Plan d'adaptation au changement climatique**, qui aura pour mission d'anticiper les crises liées au changement climatique et de renforcer nos capacités de gestion de crise. L'enjeu plus global sera que Poitiers soit plus résiliente face au changement climatique. Ce plan prévoira les dispositifs d'information comme des cartes de vulnérabilité, de zones refuges et des modalités d'alerte locale adaptées en cas de crise.

Pour faire face aux vagues de chaleur, nous tisserons un maillage de **refuges de fraîcheur et d'entraide à moins de 300 mètres du domicile de chaque Poitevine et chaque Poitevin** : espaces végétalisés ou ombragés, lieux publics et privés

solidaires, ouverts à toutes et tous en période de forte chaleur, véritables refuges climatiques.

Nous installerons des ombrières fixes ou amovibles dans l'ensemble de la ville pour assurer des zones de fraîcheur partout et pour toutes et tous.

Dans les bâtiments publics les plus vulnérables à la chaleur, nous expérimenterons des solutions comme le revêtement des toitures avec pouvoir rafraîchissant (peinture blanche par exemple) ou la pose d'ombrières, les évaluerons puis répliquerons le dispositif à grande échelle.

Nous installerons de nouvelles fontaines à boire et points d'eau (*voir 9.1 « Eau »*)

9. Pour... Une ville qui préserve et maîtrise ses ressources essentielles

Piloter notre apport en eau potable pour une quantité suffisante et une qualité optimales, maîtriser les approvisionnements agricoles de notre territoire pour une alimentation saine de proximité, favoriser l'accès à des énergies décarbonées : la santé, le confort et la sécurité des habitants en dépendent.

En contrôlant ces ressources, notre territoire peut mieux faire face aux crises et éviter de trop dépendre d'autres régions ou pays éloignés, tout en créant des emplois locaux.

Une telle gestion permet de produire et consommer de manière plus responsable, tout en nous préparant à l'avenir. Maîtriser nos ressources rend notre ville plus autonome et durable.

9.1. L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX À PRÉSERVER

L'accès des habitantes et habitants de Poitiers à une eau potable de qualité, en quantité suffisante : c'est un principe essentiel, vital.

Mais depuis ces dernières années, la sécheresse frappe de plus en plus notre territoire. Les arrêtés de restriction d'eau se multiplient à Poitiers et Grand Poitiers. Cette situation devrait s'aggraver sous les effets du changement climatique en action. Pour protéger notre ressource aujourd'hui et anticiper les restrictions de demain, il faut agir !

Gérer nos consommations d'eau, éviter les gaspillages sont indispensables. Point positif : le réseau d'eau potable de Grand Poitiers affiche 18 à 20% de fuites, un taux reste très inférieur à la moyenne nationale de 30% ! Ce bon résultat doit se poursuivre.

Veiller sur la ressource en eau, c'est aussi l'affaire de tous les usagers, habitantes et habitants, entreprises, activités agricoles... Nous proposons de mieux les informer, plus fréquemment, et de valoriser les initiatives qui protègent notre ressource.

La qualité de l'eau potable reste un souci constant. Notre santé en dépend ! Avec plus de 3000 analyses réalisées chaque année, l'eau potable de Poitiers respecte

actuellement les exigences sanitaires. Des contaminations ont cependant déjà rendu sa consommation impropre. Les pesticides utilisés près des zones de captage de l'eau potable en sont souvent la cause.

Nous devons poursuivre et renforcer la protection de ces zones. Leur protection s'organise grâce aux actions du Projet Alimentaire Territorial. Ce projet offre de nouveaux débouchés aux agriculteurs qui s'engagent à respecter la ressource en eau.

Le coût ne doit jamais freiner l'accès à cette ressource essentielle. Le prix de l'eau à Grand Poitiers reste modéré : 4,11 € par m³ contre 4,34 € par m³ en moyenne nationale. Cette situation doit être préservée, nous proposons d'aller vers une tarification plus juste et plus solidaire.

> Maîtriser nos usages de l'eau et protéger la qualité de notre ressource

Nous poursuivrons la politique volontariste de Grand Poitiers sur le bon entretien des réseaux d'eau potable, la lutte contre les fuites et le remplacement des derniers branchements au plomb.

Nous poursuivrons les actions du Projet Alimentaire Territorial qui visent à protéger les zones de captage d'eau potable (*voir 9.2 « Alimentation »*).

Nous commencerons par mieux informer les habitants : envoi plus fréquent des relevés de consommation d'eau pour détecter les fuites, diffusion renforcée d'informations sur la qualité de l'eau potable et les mesures prises pour la garantir.

> Réutiliser l'eau de pluie au plus près de nos usages et mieux la laisser s'infiltrer

Nous encouragerons l'installation de récupérateurs d'eaux de pluie des toitures, tant dans les bâtiments publics que dans des bâtiments privés. Pour les constructions neuves, nous systématiserons la récupération des eaux pluviales.

> Améliorer l'accès à l'eau pour toutes et tous

L'accès à l'eau potable dans l'espace public est un droit fondamental. Nous nous engageons à favoriser l'accès à l'eau pour tous les habitants de Poitiers par le déploiement de fontaines à boire publiques, dans les lieux à forte densité de population et à forte exposition à la chaleur.

Nous proposerons une révision de la tarification de l'eau payée par les habitants pour plus de sobriété et de justice sociale.

9.2 MAÎTRISER NOTRE APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE AVEC DES PRODUITS LOCAUX, SAINS, ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Tous les habitants de Poitiers doivent avoir accès à une alimentation saine, de qualité et produite localement. C'est un enjeu de sécurité, de santé, d'économie locale : en un mot, de **souveraineté alimentaire**. Nous intégrerons la sécurité alimentaire dans la stratégie territoriale de résilience, afin de répondre à anticiper tous les enjeux inhérents à notre grande dépendance aux importations alimentaires, en lien avec une réflexion stratégique à échéance déterminée (2035 à titre indicatif).

Les besoins alimentaires du territoire, y compris pour la restauration collective, ne pourront être couverts sans créer les conditions d'un modèle viable, stable, soutenu techniquement et politiquement.

Pour y parvenir, nous **nous inscrirons dans le cadre des travaux du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Grand Poitiers**. Nous mobiliserons les acteurs engagés dans le PAT autour d'une ambition à tous les niveaux : développer la production, structurer les maillons manquants et les filières locales, développer la distribution et l'approvisionnement de la restauration collective comme des particuliers.

Nous accompagnerons les exploitants agricoles de notre territoire pour garantir l'approvisionnement de notre restauration collective en produits locaux de qualité, et issus de l'agriculture biologique. Nous choisissons une commande publique responsable au service de la transition écologique, du développement économique local et de l'insertion. Pour un ancrage durable de leur activité, nous considérons que la viabilité économique de leur exploitation est une condition majeure.

Nous renforcerons la structuration des filières alimentaires, notamment par l'appui à la mutualisation de services logistiques et de transformation. Nous encouragerons ainsi le développement de débouchés locaux.

L'agriculture urbaine fait partie des leviers à actionner. La ville peut (re)devenir nourricière. Nous continuerons à soutenir un réseau d'agriculture urbaine. Ils sont déjà plusieurs à travailler et à fournir des fruits, des légumes, de la viande ou des services d'entretien (fauchages d'espaces verts par des moutons). Toutes ces activités peuvent faire l'objet d'activités à visée pédagogique destinées aux enfants.

Seconde priorité : la solidarité alimentaire.

À Poitiers, plus d'un habitant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Dans un contexte d'inflation alimentaire, d'épuisement des aides caritatives et de fragilité structurelle des petits producteurs, l'accès à une alimentation saine et locale est un enjeu

majeur de justice sociale. Nous soutiendrons une **expérimentation locale de la sécurité sociale de l'alimentation (SSA)**, dans la perspective d'une généralisation nationale, en lien notamment avec les épiceries sociales associatives locales.

> **Dynamiser les productions alimentaires locales**

Nous continuerons à **favoriser l'installation de productrices et de producteurs agricoles (maraîchers et éleveurs)**. Nous poursuivrons le soutien qu'elle apporte à l'installation en partenariat avec la SCIC de la Ceinture verte Centre Vienne. Nous continuerons également son partenariat avec l'association le Champ du partage qui propose des périodes et des espaces tests pour que des candidats à l'installation puissent valider leur projet.

Nous encouragerons le développement d'infrastructures intermédiaires capables d'assurer la transformation, la conservation et la distribution des produits locaux. Nous finaliserons le projet d'atelier de transformation de viande en SCIC « Atelier des vallées ». Nous ferons aboutir un projet de légumerie communautaire déjà lancé.

Nous étudierons le déploiement d'une **coopérative intercommunale de logistique**. Aujourd'hui, chaque producteur assure souvent lui-même la livraison de ses produits, ce qui est chronophage, énergivore et économiquement inefficace. Les petites structures (AMAP, épiceries solidaires, restauration collective) peuvent aussi manquer de solutions pour centraliser tous les approvisionnements. Nous interviendrons en collaboration avec des acteurs comme l'association CAPEE qui coordonne les acteurs de l'aide alimentaire. À Grand Poitiers, plusieurs initiatives logistiques ont émergé (SCIC Ceinture Verte, réflexion sur chambre froide mutualisée), mais elles restent dispersées. Le modèle RESALIS (Deux-Sèvres), qui mutualise collecte, stockage, conditionnement et distribution entre producteurs et acheteurs de proximité, constitue une inspiration pertinente.

Nous étudierons aussi **la création d'un magasin de producteurs coopératif** dont la collectivité serait partie prenante, toujours dans une logique de mutualisation avec les producteurs, et inciterons à l'accueil de **marchés de producteurs** dans chaque quartier de la ville.

> **Pour une restauration collective exemplaire**

La restauration collective est un levier majeur d'égalité face à une alimentation de qualité, mais aussi pour soutenir la dynamique agricole et son évolution vertueuse sur notre territoire. C'est le sens du vaste programme de relocalisation des marchés publics alimentaires enclenché sur la précédente mandature, avec les principaux acteurs publics du territoire comme le CHU ou le CROUS. **Cette ambition sera poursuivie et renforcée afin d'assurer une très grande qualité des produits**

distribués auprès de tous les bénéficiaires de la restauration collective : écoliers, personnes âgées, bébés en crèche... Nous poursuivrons les contrats pluriannuels de production, dans lesquels la collectivité s'engage pour 3 ou 5 ans auprès de maraîchers locaux en agriculture biologique pour alimenter la restauration collective.

Pour notre restauration collective, nous visons :

- **100% de produits locaux et/ou biologiques d'ici à 10 ans.**
- **Une restauration collective zéro déchets d'ici la fin du mandat.**

« **Du végétal dans nos assiettes** » : les cantines scolaires proposent actuellement deux repas végétariens par semaine aux enfants, déjà un de plus que les préconisations de la loi EGALIM. Dans le cadre de la construction de la troisième cuisine centrale, nous proposerons d'aller plus loin et **inviterons les parents qui le souhaitent à choisir une option végétarienne intégrale en début d'année**, avec un tarif incitatif.

La municipalité est signataire de la charte ETICA, qui assure la prise en compte de la bientraitance animale pour les viandes servies dans la restauration municipale. Cet engagement visant le **bien-être animal et une offre de choix pour une alimentation végétarienne copieuse et diversifiée** sera renouvelé chaque année.

Lutter contre la précarité alimentaire étudiante (*voir 1.6 Vie étudiante*)

Nous porterons, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le projet de Campus de l'alimentation, sur le territoire de Grand Poitiers, qui proposera des formations dédiées à la restauration collective pour une alimentation saine et respectueuse. Ce Campus sera une école d'application, qui permettra de former les apprenantes et les apprenants à une cuisine réelle, qui constituera la troisième cuisine centrale de Poitiers. Cet outil sera mutualisé avec d'autres communes de Grand Poitiers.

> **Pour une agriculture urbaine pensée avec les habitants**

Nous encouragerons le **développement de jardins individuels et partagés** (jardins ouvriers, familiaux, en pied d'immeuble, terrains potagers, vergers...) en renforçant notamment la coopération avec les bailleurs, syndicats et associations de quartier, afin de garantir l'accès à des **espaces nourriciers accessibles à 15 minutes** de chez soi.

Nous renforcerons l'accès et la visibilité des **jardins partagés** en lien avec les associations gestionnaires et tenterons de mobiliser du foncier municipal dans les zones avec les plus longues listes d'attentes pour augmenter les parcelles disponibles.

Nous systématiserons la plantation dans l'ensemble des quartiers et des parcs des arbres fruitiers, des massifs composés de plantes aromatiques, de légumes, y installerons des panneaux permettant à toutes et à tous de repérer par exemple ce qu'est un fruit mûr et quand le consommer. S'appuyer sur l'expertise des agents des espaces verts pour proposer des temps de « petits conseils pratiques » aux habitants.

Nous renforcerons la **fonction de « Référent·e agriculture urbaine » dans la ville de Poitiers** : pour recenser les espaces nourriciers en ville, appuyer leur développement, accompagner l'accès et les pratiques du potager en ville.

9.3. RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

Pour protéger ses habitants et prendre sa part dans cet enjeu majeur de notre siècle, Poitiers a choisi de s'engager pleinement dans la lutte contre le changement climatique. A l'échelle de Grand Poitiers, **85% des émissions de gaz à effet de serre du territoire proviennent des besoins en énergie**, pour se déplacer, se chauffer, s'éclairer et faire fonctionner toutes les activités commerciales, tertiaires et industrielles. A l'origine de nos émissions, on retrouve surtout la consommation d'énergies dites fossiles, que sont les produits pétroliers (carburants des véhicules, fioul pour chauffer les logements) et le gaz (chauffage des bâtiments, cuisson, etc.).

Nous souhaitons que Poitiers s'engage pleinement à mettre en œuvre les actions du **Plan Climat Air Énergie de Grand Poitiers**, tout juste adopté en 2025. Nous poursuivrons les actions menées pour maintenir le label « Gold 5 étoiles » Climat Air Energie, score maximal obtenu par Grand Poitiers dans le cadre de la démarche « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » animé par l'ADEME. Ce niveau matérialise les progrès réalisés par la collectivité en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et de transition énergétique.

Nous voulons poursuivre et accélérer l'engagement de notre ville dans la transition énergétique.

Cela revient à d'abord réduire nos consommations d'énergie, par des actions de sobriété et d'efficacité énergétique. **L'extinction nocturne de l'éclairage public sera maintenue tout en l'adaptant si nécessaire** (voir 5.2 Sécurité). Nous prolongerons l'optimisation des consommations d'énergie dans nos bâtiments publics.

Réduire nos consommations d'énergie, c'est aussi économiser pour pouvoir résister aux augmentations des prix de l'énergie, très fortes en 2022. Ces soubresauts récents de nos factures d'énergie l'ont montré : pour anticiper d'autres dérapages de nos dépenses d'énergies, la maîtrise de nos consommations est indispensable.

Nous nous engageons à renforcer l'accompagnement de nos habitantes et habitants, en tenant compte de leurs marges de manœuvre, différentes selon que l'on est propriétaire ou non de son logement. **Nous lancerons une tournée de l'énergie dans tous les quartiers, diffuserons les conseils** techniques et l'information sur les aides financières, au plus près de chez eux, et qui s'adapteront aux situations rencontrées. Nous associerons à cette tournée des professionnels de confiance pour expliquer et montrer les solutions les plus efficaces et adaptées.

Agir pour la transition énergétique, c'est aussi **développer les énergies renouvelables** en substitution aux énergies carbonées.

Nous poursuivrons les grands programmes de déploiement des réseaux de chaleur, l'installation de panneaux photovoltaïques, en encourageant les projets portés par des collectifs citoyens ou le financement participatif local.

> Renouveler les mesures de sobriété et de déploiement des énergies renouvelables dans les équipements de la collectivité

Nous poursuivrons le pilotage intelligent des consommations énergétiques des bâtiments de la collectivité : continuer le déploiement d'outils (capteurs...) pour assurer un pilotage fin de chaque bâtiment, suivre les consommations et les réduire autant que possible. Nous systématiserons l'automatisation des extinctions quand ils ne sont pas occupés..

Nous poursuivrons le **développement des réseaux de chaleur interconnectés dans Poitiers** pour alimenter en chaleur renouvelable les bâtiments collectifs importants du centre ville de Poitiers (CHU, Hôtel de Ville, Palais, préfecture, hôtel de département, etc.), pour valoriser la chaleur de récupération de la future Unité de Valorisation Énergétique dite UVE¹ (qui sera plus importante que l'actuelle) et pour contribuer à l'objectif de viser un patrimoine à énergie positive pour la Ville de Poitiers.

Nous porterons un plaidoyer pour permettre l'implantation des panneaux solaires dans le centre ville et le périmètre du « plan de sauvegarde et de mise en valeur », qui fixe les règles applicables dans les sites patrimoniaux remarquables.

¹ Unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité et/ou d'alimenter un réseau de chaleur.

Nous encouragerons le déploiement de projets photovoltaïques, tels ceux portés par la société Grand Poitiers Photovoltaïque, qui visent la production d'une énergie locale et ouverte au financement participatif des citoyens. Nous poursuivrons l'incitation au développement de l'autoconsommation photovoltaïque.

Nous accompagnerons le déploiement de la méthanisation sur le territoire de Grand Poitiers, selon des modèles responsables. Elle sera mobilisée pour alimenter les bâtiments publics, les habitantes et habitants et les bus de ville en gaz renouvelable, produits en proximité, à la place de « gaz naturel », d'origine fossile et produit en dehors de nos frontières.

> Mobiliser et entraîner les habitantes et habitants, en plus de tous les acteurs du territoire

Nous lancerons une tournée de l'énergie dans chaque quartier de la ville de Poitiers : au moins 10 séances d'information par an pour aider les habitantes et habitants à économiser l'énergie dans les logements et les adapter pour qu'ils restent confortables en hiver comme en été. Ces séances seront organisées avec l'appui des Points Infos Énergie et en concertation avec les fédérations professionnelles d'artisans, institutions de type ADEME, associations locales, acteurs de médiation de type Pimms... Nous rendrons plus visible et accessible la transition énergétique au quotidien, par des campagnes dédiées d'information concrète et pédagogique (panneaux).

Nous faciliterons le changement de mode de chauffage des logements des habitantes et habitants vers des équipements durables, par un accompagnement renforcé des Points Info Énergie et en lien avec les fédérations professionnelles. Nous encouragerons la poursuite des aides aux particuliers dans le cas de travaux réalisés par des entreprises locales pour l'isolation des logements avec des matériaux bio-sourcés et pour l'équipement en modes de chauffage renouvelable (chaufferie bois, insert, etc.).

Par une meilleure information et un accompagnement, nous inciterons les habitants de Poitiers d'un même quartier à **se regrouper** pour l'achat d'installations ou d'équipements pour la rénovation énergétique ou le choix d'énergies renouvelables dans leurs logements (coopératives d'achats par exemple).

Nous soutiendrons **l'installation d'équipements photovoltaïques sur les espaces et équipements publics** avec les habitants de Poitiers, par l'appui de projets citoyens d'énergies renouvelables et/ou des mécanismes de placements d'épargne citoyenne.

Nous accompagnerons les **copropriétés** de la Ville de Poitiers pour la rénovation énergétique et le choix d'énergies renouvelables dans leurs logements (*voir 7.2 Rénovation des logements*).

10. Pour... une ville qui tisse les fils de la démocratie

A Poitiers, la démocratie locale est devenue beaucoup plus vivante depuis 2020, et nous avons vu la participation citoyenne se développer :

- Avec **des citoyennes et citoyens plus impliqués dans la décision municipale via des espaces dédiés** (convention citoyenne pour le numérique responsable, assemblée citoyenne et populaire, comités de pilotage intégrant des citoyens représentatifs, etc.)
- Avec **un renforcement tant quantitatif que qualitatif des outils dédiés à la participation citoyenne** : les budgets participatifs, par exemple, se déploient par quartier mais permettent aussi désormais des projets en inter-quartiers ; le droit d'interpellation est désormais un droit dont les citoyens se saisissent effectivement;
- Avec une **systématisation de la participation des habitants et/ou des représentants des acteurs concernés pour les grands projets urbains** (quartier Gare, quartier de Bellejouanne...) ou pour les équipements publics.
- Avec **des acteurs de quartiers mobilisés** (conseils citoyens, conseils et comités de quartiers, collectifs d'habitants, table de quartier des Couronneries, etc.), tous en capacité d'interpeller la ville aussi bien ses élus que les services et d'être écoutés
- Avec **des espaces et outils permettant un rendu-compte régulier** (réunions publiques mensuelles par quartier, permanences en mairie et sur les marchés, plateforme « Je Participe »)

Cette vitalité démocratique vit aussi par le « **faire ensemble** », avec les **différents réseaux et acteurs de la ville** : « Culture commune » est un espace de participation désormais régulier des acteurs culturels, l'évolution des critères d'attribution des subventions sportives a été construite avec les acteurs sportifs eux-mêmes, et les modalités de tarification des terrasses ont été travaillées avec les commerçants, pour ne citer que quelques exemples.

En parallèle, la municipalité s'est structurée avec **une « Mission participation citoyenne »** dédiée, qui anime cette dynamique.

Dans un contexte général marqué par l'essoufflement de la démocratie électorale et une tentation autoritaire, cette démarche d'innovation démocratique a redonné du souffle à l'engagement citoyen et prouvé qu'une autre manière de faire de la politique est possible.

Mais nous mesurons avec humilité et enthousiasme l'ampleur de la tâche qui reste devant nous.

Pour reconstruire avec solidité la confiance en la démocratie locale, pour permettre aux citoyennes et citoyens de prendre une place plus grande dans nos choix municipaux, nous devons aller plus loin et **inscrire pleinement dès le début du mandat la participation citoyenne au cœur des décisions les plus structurantes**. Notre feuille de route : ouvrir de nouveaux espaces de participation; renforcer l'impact de la participation citoyenne; et augmenter le niveau de mobilisation autour des espaces démocratiques existants pour toucher le plus grand monde.

Nous voulons, en nous appuyant sur une collectivité exemplaire, favoriser **une réelle appropriation des enjeux du service public, des finances publiques, des décisions stratégiques pour notre territoire**, par les habitantes et les habitants.

Nous voulons une collectivité employeur exemplaire pour qu'en interne la participation, l'écoute et la collaboration active puissent vivre naturellement.

10.1 ALLER VERS TOUJOURS PLUS DE DÉMOCRATIE DIRECTE

La ville de Poitiers a pu redonner une place aux habitantes et habitants dans la décision municipale, y compris les plus fragiles et éloignés du débat public, avec la mise en place de l'Assemblée citoyenne et populaire, avec l'ouverture de Comité de Pilotage de projets d'envergure aux habitants, aux associations, aux acteurs de quartiers et aux commerçants, avec l'instauration du droit d'interpellation citoyenne.

Nous voulons **aller plus loin dans les outils démocratiques** : faire évoluer l'Assemblée Citoyenne et populaire, **expérimenter les référendums locaux, et un outil inédit de « préférendums »** (voir plus bas). Nous expérimenterons, au moins une fois pendant le mandat, la mise en œuvre d'un référendum et/ou un préférendum à l'échelle communale ; et nous encouragerons Grand Poitiers à se saisir de l'idée d'organiser **un ou plusieurs référendums communautaires** sur les enjeux stratégiques de la communauté urbaine.

Mais nous devons avant tout **redoubler d'énergie pour dynamiser la mobilisation citoyenne**, dans une logique d'éducation populaire permanente : donner envie de participer, et confiance en la capacité de chacune et chacun à s'impliquer dans la vie de la ville. Et surtout, notre équipe municipale restera **à l'écoute** de toute interpellation ou initiative citoyenne collective émergeant dans la ville.

Il s'agit de faire vivre une **démocratie en continu** : habitantes et habitants, acteurs de la ville dans leur diversité, auront la possibilité de participer, concrètement, aux décisions et politiques publiques qui les concernent, et d'être entendus.

> Développer l'Assemblée Citoyenne et Populaire

L'**Assemblée Citoyenne et Populaire (ACP)**, nouvelle instance issue d'une préfiguration participative, a été installée par délibération en mars 2022. Elle visait à expérimenter une démocratie locale, délibérative plus directe, en repensant la distribution du pouvoir entre élus, habitants et agents et la possibilité pour les habitants de mettre à l'ordre du jour de l'agenda politique municipal un sujet dont ils souhaitaient débattre. En octobre 2022, le thème des incivilités avait été retenu. En octobre 2023, avaient été retenus l'élaboration du guide d'aménagement inclusif et l'ouverture d'équipements publics en dehors des périodes habituelles et pour d'autres publics. Ces réussites démontrent l'intérêt de continuer à faire vivre les démarches de participation citoyenne en parallèle du Conseil municipal, pour une démocratie réelle et une mise en œuvre de réalisations directement issues de la volonté des habitantes et des habitants.

Pour encourager la présence de participantes et participants plus diversifiés aux ACP, nous voulons **poursuivre la pratique du tirage au sort** qui a fait ses preuves, solliciter les usagers des services pour recueillir leur expertise, soigner l'inclusivité de l'Assemblée en adaptant les modalités organisationnelles et de fonctionnement pour limiter les renoncements à participer. L'Assemblée Citoyenne et Populaire restera décisionnaire et traitera donc de sujets relevant de la compétence de Poitiers en associant des habitants, des élus et des agents.

Nous proposons de **développer cette Assemblée Citoyenne et Populaire en lui permettant de prendre un rôle sur des sujets plus ciblés**, sur des périodes de 4 mois maximum. Le délai entre le tirage au sort et la première ACP sera au plus de 2 semaines pour conserver la dynamique. Le cœur de chaque ACP sera constitué de 50 personnes tirées au sort et indemnisées, et les sessions publiques de l'Assemblée resteront ouvertes à tous les habitantes et habitants.

> Organiser une séquence d'Assemblée Citoyenne et Populaire en début de mandat sur les tarifs des services publics

Dans une ambition d'appropriation des enjeux du service public, de son financement, des coûts réels des politiques publiques et du budget de la collectivité, nous ouvrirons la participation citoyenne au sujet des tarifications des services publics municipaux.

> Organiser une séquence d'ACP sur la priorisation des investissements de la ville

D'ici à 2030, la ville doit élaborer sa **Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI)**, pour une durée de 5 à 10 ans. C'est le cadre majeur dans lequel s'inscrivent les grands projets de réhabilitation ou de construction d'équipements publics.

Une ACP pourra être organisée, en 2029, pour associer les citoyens à la priorisation des investissements à mettre en œuvre par la Ville.

> Organiser une séquence démocratique, type « Assemblée Citoyenne et Populaire » avec et pour les enfants et les aînés pour des sujets spécifiques type « aménagement des espaces publics »

Les jeunes et les aînés sont des générations souvent peu entendues dans les dispositifs de démocratie participative.

Nous expérimenterons l'organisation de deux ACP différentes sur un même sujet d'aménagement pour arriver ensuite à faire dialoguer les enfants et les seniors, créer un pont intergénérationnel au service du bien commun.

> Faire une séquence démocratique pour toute décision budgétaire qui concerne un ou plusieurs services publics

Au vu des contraintes budgétaires mais aussi de l'importance des services publics pour les habitantes et habitants, ces derniers devront être concertés pour des choix majeurs concernant les services publics. Les choix déterminants pour une modification substantielle d'un service public feront l'objet d'une séquence démocratique, pour un choix éclairé et partagé.

De plus, pour chaque politique publique, les élus s'engagent à ce que tous les comités de pilotage ou instances spécifiques soient ouverts aux habitantes et habitants, usagers et personnes concernées, ce qui permettra de partager la décision quant à la conduite des projets.

> Faire un référendum sur l'avenir du parking Notre Dame, i.e une consultation locale entre plusieurs scénarios

Proposer une séquence explicative et pédagogique sur le stationnement, les besoins, les usages, le budget de fonctionnement et d'investissement pour aboutir à

un avis des habitantes et des habitants de Poitiers qui sera porté à Grand Poitiers pour un débat communautaire.

Il pourra être proposé à Grand Poitiers de soumettre cette question, ou toute autre question stratégique, dans le cadre d'un référendum ou préféréndum communautaire.

> Donner des moyens au droit d'interpellation

Nous donnerons davantage de moyens aux pétitionnaires d'une interpellation citoyenne : des moyens de communication pour plus de visibilité, un soutien administratif, etc.

> Conforter les Budgets Participatifs

Le budget alloué aux budgets participatifs sera maintenu, dans ses dispositions actuelles (répartition entre projets par quartiers, et projets inter-quartiers).

L'expérimentation des budgets participatifs dans les écoles sur les temps périscolaires sera poursuivie et étendue à de nouveaux établissements. Les équipes d'animation du temps périscolaire volontaires bénéficieront de formation à la participation.

> Décider avec les quartiers

Dispositif majeur de la « Priorité quartiers » réaffirmée en 2023, le **Fonds d'Initiatives pour les Quartiers (FIQ) sera pérennisé**. Doté d'1 million d'euros par an, il permet de soutenir des projets issus d'habitantes et habitants, d'associations, d'acteurs économiques, de collectivités, pour les quartiers prioritaires. Le Comité de pilotage du FIQ (COFIQ), qui décide de l'attribution des fonds, est composé d'élus, mais aussi, en majorité, de représentants d'habitants et d'acteurs des quartiers : c'est donc **une instance de co-décision**, permettant le dialogue, le partage, autour d'une préoccupation commune pour l'avenir des quartiers prioritaires.

Néanmoins, lutter contre le sentiment d'exclusion ressenti par nombre d'habitantes et d'habitants des quartiers prioritaires (QPV) ne passera pas uniquement par des instances participatives. **La représentativité d'une équipe municipale** est le premier levier pour que les intérêts des habitants de ces quartiers soient pris en compte dans les politiques municipales. Ainsi, nous nous engageons à ce que notre équipe municipale soit le reflet de la diversité de notre ville, dans une ambition de **parité sociale**. La diversité des catégories socio-professionnelles, du niveau d'études, mais aussi du lieu de vie et en particulier la représentation des QPV, seront prises en compte.

Par l'organisation de l'équipe municipale, nous garantirons une présence et une disponibilité de proximité pour les habitantes et les habitants de chaque quartier, en maintenant une posture d'écoute permanente.

> Ouvrir les Commissions municipales

Dès le début du mandat, nous expérimenterons **l'ouverture des Commissions municipales**, instances préparatoires au Conseil municipal, à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. L'objectif : agir en transparence, encourager l'appropriation des politiques publiques par les habitantes et habitants, et contribuer à l'amélioration de la qualité du débat politique.

> Revitaliser le Conseil Communal des Jeunes

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ), ouvert aux jeunes collégiens, est un espace unique de premier contact avec la vie municipale et d'apprentissage de très riches compétences : montage de projets, travail en équipe, curiosité et ouverture sur la ville... Or, les modalités de désignation de ses membres (élection) semblaient s'essouffler. Pour y répondre, un recrutement sur la base du volontariat est expérimenté à la rentrée 2025.

Nous porterons **deux enjeux prioritaires pour le CCJ** : mobiliser une jeunesse réellement représentative de la cité dans sa diversité et participer de manière plus étroite à la vie municipale.

10.2 UNE VILLE EXEMPLAIRE, UN PRINCIPE ; UNE VILLE TRANSPARENTE, UNE PRATIQUE

Nous voulons entraîner les habitantes et les habitants avec nous, dans une dynamique participative et citoyenne vertueuse. Pour réussir ce pari, **la collectivité, c'est-à-dire ses élus et son administration doivent être exemplaires et rendre des comptes régulièrement et en toute transparence aux habitants**. Nous devons dire ce que nous allons faire, faire ce que nous avons dit et évaluer l'efficacité de nos actions.

> Écouter, mesurer, s'améliorer

Les politiques publiques que nous portons, dont le présent programme donne le cap, sont mises en œuvre au quotidien au travers d'actions, de mesures, de projets qui mobilisent les moyens financiers et humains de la collectivité. Depuis 2020, nous avons développé la culture de l'évaluation au sein des services, institué une

commission évaluation, évalué la participation citoyenne, intégré **l'évaluation des politiques publiques** dans les différents documents et projets.

L'évaluation doit être prévue dès la genèse d'un projet et doit vivre en se nourrissant des séquences participation, expérimentation, définition des objectifs et indicateurs, réalisation, retour d'expérience. En s'appuyant sur l'administration, l'évaluation sera prise en compte dans tous les nouveaux projets, dès le début du mandat et dans tous les services de l'administration. Les choix d'indicateurs d'activité et de résultats seront choisis entre toutes les personnes concernées c'est-à-dire élus, agents et usagers. La logique d'évaluation servira à mieux piloter l'action publique et à la réformer en toute connaissance de cause

> Mener une gestion exemplaire et transparente des finances de la collectivité

Dans un contexte financier contraint, nous voulons rassurer les habitantes et les habitants sur le bon usage des crédits. Nous souhaitons développer le rendu compte sur les priorités budgétaires fixées et les grandes orientations prises. Cette transparence conduira notamment à afficher les coûts réels des services publics le plus souvent possible et par exemple porter des mentions sur des formulaires d'inscription ou des factures (crèches, périscolaires et cantine, médiathèques, etc.) pour rendre visible la dépense publique et le service rendu.

> Affirmer une commande publique responsable au service de la transition écologique, du développement économique local, et de l'insertion

La ville a adopté en 2024 avec ses partenaires CCAS de Poitiers et Communauté Urbaine de Grand Poitiers un **Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsable** (SPASER) qui traduit la volonté de porter une politique d'achats durable. Le cadre est là, et il convient maintenant de le faire vivre, pour mobiliser la commande publique au service de la **transition écologique** (écoresponsabilité, clauses environnementales), des **solidarités** (clauses et marchés d'insertion, marchés réservés) et du développement économique local (retombées locales, impact sur le territoire).

En matière d'exemplarité écologique, notre objectif est de **diminuer l'impact carbone de nos achats** (comme l'électrification de la flotte automobile) et de structurer des filières (alimentation, bâtiment, réemploi, etc.).

Nous avons développé les **clauses sociales d'insertion**, qui représentent chaque année sur notre territoire l'équivalent de 100 ETP et 500 bénéficiaires éloignés de l'emploi, avec une majorité habitants dans les quartiers prioritaires.

Le volume d'achats dans le cadre des "**marchés réservés**" à destination des structures d'insertion et entreprises adaptées a dépassé le million d'euros : nous continuerons à développer de l'activité avec les acteurs de l'emploi inclusif (structures d'insertion et handicap).

Si nous ne pouvons pas intégrer de critère géographique dans les marchés publics pour favoriser les entreprises locales, un travail de coordination avec les réseaux économiques locaux permet de mieux connaître leur offre de service et leur capacité à répondre aux besoins de la collectivité. Pour la Ville de Poitiers, la part des dépenses bénéficiant à des entreprises localisées sur le territoire de Grand Poitiers est ainsi passée de 39% en 2023 à 55% en 2024. 77 millions au total en 2024, soit **30 millions de plus pour nos entreprises locales que l'année précédente. Il faut amplifier cette dynamique !**

Enfin, la commande publique doit être un **levier de coopération avec les grands partenaires publics du territoire autour d'une stratégie de commande publique responsable** (CHU, Université, CROUS, Ekidom, Vitalis, SEP, etc.).

> Pour un numérique responsable et inclusif

Le numérique s'impose aujourd'hui dans toutes les strates de notre société, fait partie intégrante de notre vie contemporaine, et a trouvé une place vertueuse dans nombre de nos politiques. Son déploiement non régulé peut toutefois aussi avoir de lourdes conséquences sociétales : l'impact écologique du numérique est conséquent, les risques qui y sont liés (cyberattaques) occupent une place croissante dans nos préoccupations, et son impact social comprend aussi des effets négatifs. La dématérialisation des institutions publiques à marche forcée a généré un sentiment de recul et de déshumanisation du service public, d'exclusion des personnes peu à l'aise avec les outils numériques et donc de non recours aux droits, et peut plus généralement nourrir un isolement des personnes les plus fragiles.

Nous portons donc l'engagement de faire vivre, dans nos pratiques, un **numérique responsable**, conciliant modernité de l'administration, préoccupation sociale permanente, et responsabilité environnementale. Dès le début du mandat, nous souhaitons pouvoir obtenir le **Label Numérique Responsable**, qui reconnaît l'engagement de la collectivité depuis 2020, évalue son action et l'aide à progresser.

Nous garantirons une alternative systématique aux démarches numériques pour tous les services rendus par la collectivité et l'accès rapide par téléphone ou au guichet du service concerné à un interlocuteur humain. Toute nouvelle numérisation des services de la collectivité devra faire l'objet d'une étude d'impact ; et nous saisissons l'une des instances consultatives (Commission d'évaluation des politiques publiques, Conseil de développement) sur l'évaluation de l'impact de la numérisation des services publics de notre collectivité.

En ce qui concerne l'exemplarité de la collectivité, nous agissons pour :

- **Plus de sobriété numérique dans les usages** : ne pas surdévelopper le recours aux outils numériques, limiter le nombre de logiciels, avoir une utilisation modérée et éthique des outils d'intelligence artificielle
- **La réduction de l'empreinte écologique des équipements numériques de la collectivité** : fixer des objectifs sur l'allongement de leur durée d'utilisation, l'augmentation du taux de réemploi, l'achat d'équipements reconditionnés, etc., un plan de formation et de sensibilisation sera déployé.
- L'interrogation de la migration vers des **systèmes d'exploitation et logiciels libres de droit** pour assurer à la ville davantage de souveraineté et faire face aux obsolescences de matériels et logiciels, souvent coûteuses
- L'amplification de la politique d'accès aux **données publiques** (open data, efforts de pédagogie autour des données)

Pour **aider chaque citoyen à avoir un accès effectif aux outils numériques**, nous poursuivrons les efforts déployés ces dernières années :

- Mobilisation de conseillers numériques, suivi global des initiatives associatives concourant à l'accompagnement au numérique dans la ville
- Inscription dans des démarches de distributions solidaires de matériel informatique reconditionné

Nous favoriserons l'accès du grand public à du matériel informatique et connecté, en nous assurant de l'équipement de l'ensemble des bâtiments publics d'un accès gratuit à un ordinateur et internet.

10.3 UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SES AGENTS

La ville de Poitiers est garante d'un service public de qualité répondant aux besoins de ses habitantes et habitants. Il n'y aurait pas de service public sans l'implication sans faille des agents de la ville, qu'ils soient fonctionnaires titulaires, ou contractuels en CDI ou CDD. Une des plus grandes richesses de la ville, ce sont ses 850 agents mobilisés, quelles que soient les conditions, pour l'intérêt général.

En première ligne des tensions sociétales et des contraintes budgétaires, les agents peuvent ressentir une perte de sens et de motivation. Face à cela, **la valorisation de l'engagement dans le service public**, et la **mise en valeur du travail bien fait** sont particulièrement importants : le sens et la reconnaissance sont des éléments déterminants du bien-être au travail et l'une des meilleures préventions contre les risques psychosociaux !

Depuis 2020, nous avons considérablement agi pour améliorer les conditions de travail des agents : déprécarisation de nombreux postes, harmonisation des rémunérations des filières techniques et administratives, mais nous voulons et nous devons aller encore plus loin.

L'organisation du travail, la qualité du management, l'amélioration des conditions de travail feront l'objet d'une préoccupation permanente, dans le cadre d'un dialogue social exigeant, mais apaisé, participatif et constructif.

Nous devons par ailleurs renforcer notre **attractivité** pour recruter les compétences dont nous avons besoin et **fidéliser** nos agents pour conserver les compétences dont nous disposons.

> Créer une mission interne dédiée au bien être des agents et au développement de projets

Nous voulons que travailler à Poitiers, à Grand Poitiers, ou au CCAS soit un plaisir, tant dans les missions professionnelles elles-mêmes que dans l'environnement social et physique de l'administration

Nous proposons de **créer une mission interne dédiée au bien-être au travail des agents**. Son objectif permanent sera de créer un environnement de travail qui favorise le bien-être des agents, en animant des événements et activités favorisant les liens sociaux au quotidien, mais aussi en portant des projets nouveaux et originaux.

Ces projets pourront être les suivants :

- **Aménager une salle de sport équipée dans les locaux administratifs** vacants au sein de l'Hôtel de la Communauté Urbaine, permettant la pratique libre ou l'organisation de cours collectifs (Pilates, le Yoga, le tennis de table...)
- Préfigurer **une conciergerie municipale** permettant de simplifier la vie des agents par la mise à disposition de services du quotidien : pressing, cordonnerie... Cette initiative pourrait être mutualisée avec d'autres administrations du centre ville.

Ces projets seront construits en association avec les représentants du personnel.

> Favoriser la culture du dialogue et du respect mutuel dans les relations professionnelles au sein de l'administration

Deux conditions sont essentielles pour un fonctionnement efficace et serein de l'administration.

Tout d'abord, **le management doit être à la fois bienveillant tout en étant exigeant**. Un plan ambitieux de management a accompagné la réorganisation de l'administration appelée transition 2022 et effective en février 2022. Avec les mutations naturelles des agents au sein des services et notamment des départs et recrutements de nouveaux cadres, nous voulons renforcer encore la formation des

cadres au management avec notamment des volets dédiés à la participation, et à l'évaluation.

Ensuite, nous **continuerons à construire avec les organisations syndicales représentatives un dialogue social fluide, apaisé mais aussi participatif et constructif**. Ensemble, nous pouvons co-construire les projets qui permettront d'améliorer les conditions de travail des agents, adapter l'organisation des services pour un fonctionnement plus efficace et donc un service public de qualité.

> Adapter les modalités de travail des agents publics aux effets du changement climatique

Dans un contexte de changement climatique, la prévention du risque lié à la chaleur constitue un enjeu croissant en termes de conditions de travail, de santé et de sécurité des agentes et des agents.

Dans la continuité de ce qui a pu être expérimenté pendant le mandat précédent, nous proposerons de **développer le principe d'horaires saisonniers**, pour les agents et donc potentiellement pour les services publics, différenciés entre les périodes hivernales et estivales. .

Par ailleurs, si l'adaptation des conditions de travail pour les agents municipaux et les sous-traitants de la Ville est une norme en cas de **fortes chaleurs**, nous devons aller plus loin que nos obligations légales en la matière, pour garantir des conditions de travail soutenables.

> Avancer sur la route de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Au travers des plans d'actions 2021-2023 puis 2024-2026 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, **nous avons fait largement progresser l'égalité femmes/hommes, mais nous devons aller plus loin**.

Nous avons lancé dès 2021 **la dynamique conduisant à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** avec l'harmonisation des primes entre les différentes filières administrative, technique, culturelle, sportive, etc., en les alignant sur la filière technique dont les primes étaient les plus élevées. Les femmes étant plus nombreuses dans les filières administratives et culturelles cette mesure est un levier essentiel d'égalité salariale. Si l'harmonisation des agents de catégorie C a été menée sur 2021 et 2022, l'harmonisation des agents de catégorie B démarrée en 2022 doit se poursuivre sur 7 ans jusqu'en 2027 et celle des agents de catégorie A démarrée en 2023 doit se poursuivre jusqu'en 2032 sur 10 ans. **Nous nous**

engageons à mener ce chantier d'harmonisation des régimes indemnitaires jusqu'à son terme en 2032.

Nous nous engageons à encourager et soutenir au niveau national toutes les initiatives permettant de légiférer en faveur du **congé menstruel** et de l'extension du **congé second parent**.

Octobre 2025

LE PROGRAMME POITIERS COLLECTIF

Municipales 2026

contact@poitierscollectif.fr